

530

vendredi 4 mars 1938
dix-septième année, n° 50

Bibliothèque de l'Université
de Liège — PÉRIODIQUES

8 MARS 1938

publication hebdomadaire
un an : 75 frs; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

L'Université de Louvain
« Maison de Poupée » d'Ibsen
Mélodies danubiennes
La catastrophe
En quelques lignes...
La morale internationale
Ces Italiens!
Gaëtan Bernoville
La voix de nos Evêques

S. Exc. Mgr LADEUZE
Léopold LEVAUX
Roger de CRAON-POUSSY
Hilaire BELLOC
* * *
Maurice DEFOURNY
Christopher HOLLIS
Louis CHAIGNE
Mgr Louis PICARD

Bruxelles, 57, rue Royale

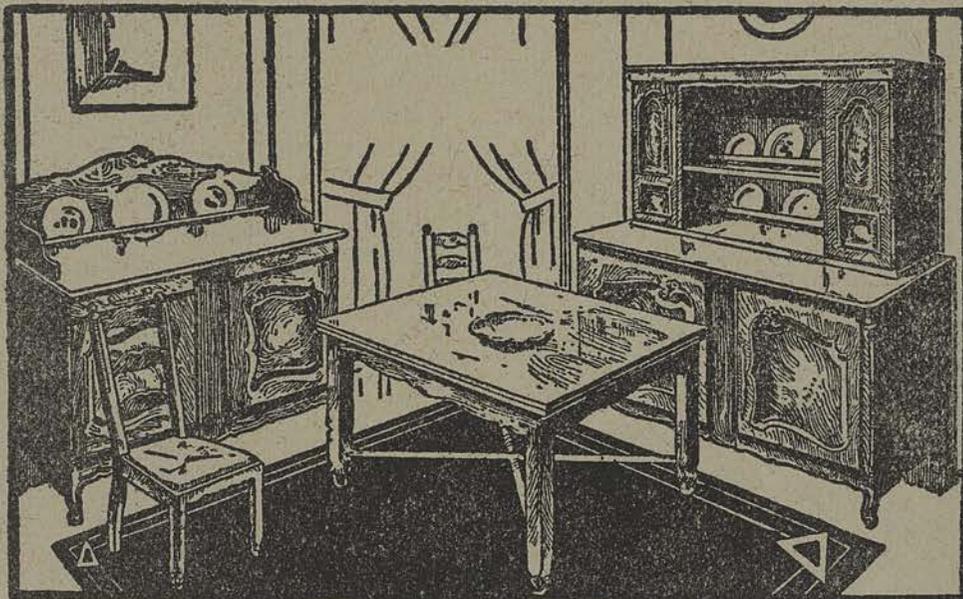
Tél. 17.20.50 Compte-chèque postal 489,16

meubles
d'art

bureaux et salles d'exposition
8789 av. du Midi Bruxelles

A. Van Eynde

style moderne
style anglais
arts décoratifs



chambre à coucher 2350 - salle à manger 2500

Le journal qui monte...

LE VINGTIÈME SIÈCLE

- Ses suppléments
- Ses grands reportages
- Sa publicité qui rend

Abonnement : 1 an 95 fr.
3 mois 25 fr.
Ch. post. 266



11, boulevard Bischoffsheim, Bruxelles

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce
de Bruxelles : 836

Compte Chèques
Postaux : 118.84

Téléphone 48.07.55

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD

RAFFINERIES A VAPEUR

d'Huiles et Graisses pour l'Industrie,
la Marine et l'Automobile

FABRIQUE DE GRAISSES

consistantes
et vaselines

Huileries des Flandres

L. HOERÉE-VAN WAMBEKE

Rue du Fort
AUDENAERDE

TÉLÉPHONE 133

Reg. du Comm. Audenaerde 94

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” Au Baton ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” La Bella ”

ET ” Opera ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” Sepco ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{TÉ} A^{ME}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

11 3

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wateelar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer,
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

MANUFACTURE DE TREILLIS ET TOILES MÉTALLIQUES

Société Anonyme.

PLOMBIÈRES (LIÈGE)

Téléphone : MONTZEN N° 16

TOILES MÉTALLIQUES en tous métaux de tous numéros et
forces de fils. Toiles moustiquaires en cuivre rouge, laiton
et fils galvanisés. — GRILLAGES MÉTALLIQUES EN FILS
ONDULÉS en toutes grandeurs de mailles et forces de fils.
TREILLIS SIMPLE TORSION en fils galvanisés pour clôtures
et en cuivre pour protection de vitraux, etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE N° 2.

LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928

Compte Ch. Post. 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et
dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages.
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine
Prix sur demande.

P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETTERIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brâlage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Applique ion facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

86, aven. de Philippeville
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins
et Unicolores en tous genres

Rue de Rockem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

Usines à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

**Fabrication d'ammoniaque synthétique
suivant les procédés G. Claude**

Ammoniac anhydre — solutions ammoniacales — acide
nitrique de toutes concentrations — anhydride sulfu-
reux et dérivés.

**Nitrate d'ammoniaque et nitrate de
potasse pour explosifs.**

Engrais divers : sulfate d'ammoniaque — nitrate d'ammo-
niac agricole — sulfonitrate d'ammoniaque — ni-
trate de soude — nitrate de chaux ammoniacal —
calciammon — cyanamide — engrais pour jardins.

Alcool éthylique synthétique — acétone — éther 720 et
725 — solvants.

Alcool méthylique (Méthanol) — Formol 30-40 % —
hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique
— trioxyméthylène,

Résines synthétiques et vernis spéciaux — Poudre à
mouler.

Fongicides. - Herbicides. - Insecticides.

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

(Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande

S^{ts} C^{os} Havrenne frères

Verriers-Gobeliers—**JUMET**

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

PRODUITS CHIMIQUES, FÉCULE, SELS

ÉTABLISSEMENTS

Van Eyck Frères, Soc An.

180, rue de la Soierie, à Forest-Bruxelles
Tél. 43.00.20

155, quai de Wondelgem, à Gand
Tél. 127.87

13, rue du Pont-Neuf, à Renaix
Tél. 117

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Anolenne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés.
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN (Province de Namur, Belgique),

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique; Téléphone
Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB À SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OUVRES EN
PLOMB — LAINE ET FIL DE PLOMB — ACIDE SULFURIQUE
Arséniate de plomb — Sulfate de zinc — Oadmiun électrolytique
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Fers - Aciers - Tôles

Boulons - Rivets

Poutrelles et rails

Sciage de tous profils

Ronds pour beton

Découpage sur spécifications

Poutrelles de clôtures

Spécialité de tôles fortes

Société Anonyme des Établissements

D. L. C.

TÉLÉPHONE 289 04

2 lignes

BUREAUX ET MAGASINS :
Rue du Viaduc,
SCLESSIN (Gare)

Établissements Lavenne Frères

DOUR

Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »

Couleurs préparées « VATALINE »

Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur

TOUT POUR LA PEINTURE

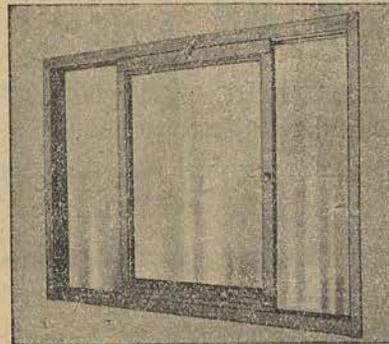
Les Menuiseries G. MYLLE

En tête du progrès

SPECIALITÉS BREVETÉES

Portes unies indéformables UNIMAS
Portes de garage « Éclips »
Châssis guillotine
Châssis coulissants
Châssis standard

Catalogues, références
et devis sans engagement
189, avenue de la Reine
Bruxelles Tél. 15.23.33



TOITURES EN CIMENT VOLCANIQUE ET EN ROOFING

Travaux d'isolation et d'étanchéité

Bitume — Ciment volcanique — Feutres bitumés — Roofing — Jute bitumé — Liège aggloméré — Feutres asphaltés pour fondation — Enduit plastique à froid — HYDROFUGE « RENSEC »

Jos. GOESSENS Suc. de Gaston PRADEZ

(Licencié Technique)

RUE AUGUSTE HOCK, 7 et 9 — LIÈGE

Téléphone 204.61

BOIS DU PAYS

Par wagon franco-gare
dans toute la Belgique

CONTREPLAQUÉS

BOIS DU NORD & D'AMÉRIQUE

A. VAN ROMPAEY

215, RUE PANNENHUIS

Jette-St-Pierre-Bruxelles

Tél. : 26.06.61

Téléphone 92108 Maison fondée en 1894 C. C. P. 47127

R. & A. Meirschaert Frères

Sapin du Nord et d'Amérique

Triplex - Orégon - Sapin - Chêne - Aulne

Scierie & Raboterie mécaniques

306-310, chaussée de Bruxelles, MELLE (lez Gand)

Livraison franco wagon
franco camion à domicile

Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

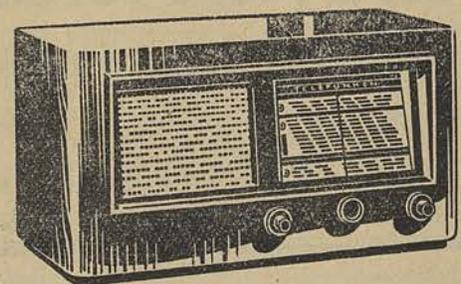
NAMUR, 21, Boulevard de Merckem
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

CES NOUVEAUX TELEFUNKEN

SONT VRAIMENT DES

« INSTRUMENTS DE MUSIQUE »



SUPER TA 55, WK

6 Circuits. 5 Tubes. 3 Gammes d'ondes. [Reproduction] naturelle. Détection exempte de distorsion par lampe diode. Puissante pentode de sortie AL 4 Telefunken. Préamplification basse-fréquence et liaison capacité résistance. Condensateurs d'accord à profil spécial. Haut-parleur à rendement élevé. Compensation automatique de fading. Contrôle d'accord par orthoscope. Cadran géant soigneusement éclairé. Une ébénisterie de belle ligne en noyer avec encadrement métallique.



TELEFUNKEN

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

— 40, rue Souveraine, 40, Bruxelles —

N'attendez pas l'hiver pour faire
SUPERHERMITISER
vos portes et fenêtres



Suppression totale des courants
d'air et économie de 30 % sur le
chauffage. Garanti 10 ans de bon
fonctionnement.

SUPERHERMIT

59, rue de l'Orient, 59
Bruxelles - Tél. 48.22.84

Pompes **CHAUWIÉ**

Boulevard Emile de Laveleye, 205 - LIÉGE

Tél. 110.54 — Registre du Commerce 8364

Spécialité de Pompes à très haut rende-
ment - - Pompes pour tous liquides
Pompes à Air et à Gaz - - Pompes à
vide pour l'Industrie et les Laboratoires

ÉTUDES D'INSTALLATIONS

Les meilleures références - Exposit. Intern. Liège 1930 - Médaille d'Or

Ernest LENDERS

2, Place Constantin Meunier — UCCLE I - BRUXELLES

Téléphone : 44.95.38

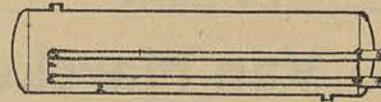
L'ACOUSTIQUE

dans le bâtiment

SON !

CHALEUR

BOILERS & RÉSERVOIRS



LA SOUDAUTOGÈNE

J. Yerna & Fils

Rue Beau-Mur, 47, LIÉGE — Téléphone : 144,51

A. SARRASIN

Ingénieur civile diplômé E. P. F. ZURICH

34, rue de la Loi, BRUXELLES

Tél. 11.55.27 Compte chèq. post. 2134.75

BÉTON ARMÉ

DEVIS - PROJETS - EXPERTISES

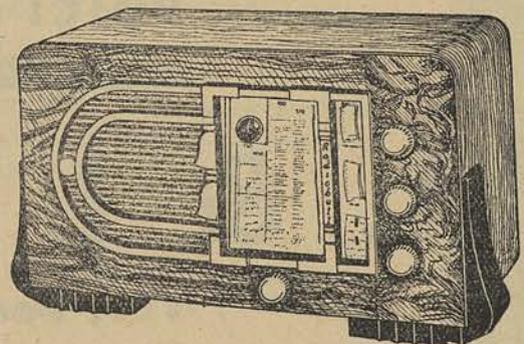
Radiobell

“ 538 ”

PRIX :

Altern.
2.490 frs

Universel
2.565 frs



Toutes ondes : 17-2.200 m.

L'OREILLE MYSTÉRIEUSE
LE TABLEAU DE BORD
SYNTONISATION VISUELLE
“ TUNOGRAPH ”

C'EST UN PRODUIT DE LA
Bell Telephone Mfg. Co
rue Boudewyns - ANVERS

BUREAU D'ÉTUDE

Heylen - Courtois

Ingénieur A. I. A.

LE BÉTON ARMÉ

dans toutes ses applications

184, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 33.88.70

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S. A.
Avenue du Port, 106, Bruxelles

CARRIERES de MARBRE & FOURS à CHAUX

"MARCHAUX" Société anonyme
à PÉRUWELZ (Hainaut)
Téléphone : Péruwelz 101 Registre du Comm. Tournai 7172

GRANDES SCIERIES, POLISSOIRS ET ATELIERS MÉCANIQUES

Nos Spécialités : Dessus de Meubles, Lavabos et Tables de nuit. —
Cheminées de Style et ordinaires. — Travaux
d'Art et de grande Décoration. — Sculpture
Antique et Religieuse.

Vente de Blocs et de Tranches brutes et polies

Nos Clients sont invités à visiter notre Salle d'Exposition où ils
trouveront nos modèles de Cheminées de style.
Nombreuses références parmi le clergé et les congrégations religieuses.

Appareils Sanitaires

— EN GROS —

R. Van Marcke

Place du Casino, 7, Courtrai

Pompes électriques. — Tuyauteries.
Métaux

et tous accessoires pour installations sanitaires.
Multiples références.

**Carrières et Fours à Chaux
de la Dendre**

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES : PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDES
POUR MARBRERIE
PIERRES BRUTES ET SOIEES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

**Pour vos travaux
voici la firme efficiente**

A. & J. Hillaert Frères

111, boulevard d'Akkerghem, GAND

Téléphones : Bureaux 140,63
Privés 142,68 et 326,36

— SPECIALITES —

Béton armé - Pilotage - Terrassements
Conduites d'eau - Égouts - Routes
pavées, bétonnées ou asphaltées



CARRIÈRES, SCIERIES et MARBRERIES

ÉTIENNE

Anciennement : Arthur ÉTIENNE

MAZY (Belgique)

Téléphone : Gembloux 45

Carrières à **ISNES-GOLZINNES** (Noir).
WARNANT-BIOULX (Bleu belge).
VILLERS-DEUX-ÉGLISES (Rouge).
Scieries et Ateliers de Marbrerie à **MAZY**.

Tous les marbres en blocs, tranches, bandes, carreaux. — Travaux de grande décoration

Spécialité de travaux d'art religieux

RÉFÉRENCES

BATIMENTS RELIGIEUX : Eglise du Sacré-Cœur à Turnhout. — Eglise de Raevels. — Eglise de Walhain-Saint-Paul. — Eglise Sainte-Alice à Schaerbeek. — Institut de l'Enfant-Jésus à Etterbeek. — Eglise de Waerschoot-Beke. — Couvent Sainte-Gertrude et église du Saint-Sépulcre à Nivelles. — Eglise de Mazy. — Eglise de Perbais. — Eglise de Moustier-sur-Sambre. — Couvent des Pères Salésiens à Grand-Halleux. — Chapelle des Oblats à Jambes. — Chapelle des Pères Salésiens à Courtrai. — Eglise de Zonnebeke. — Eglise Saint-Nicolas et église des Pères Carmes à Ypres. — Eglises de Warneton et Bas-Warneton. — Eglise d'Edeghem. — Eglise du Sacré-Cœur à Saint-Servais. — Institut Médical Marie-Médiatrice à Gand. — Hôpital Saint-Joseph à Arlon. — Eglise de Rieme-Ertvelde. — Abbaye de Cortenberg. — Basilique de Cointe. — Chapelle de la Maillebotte à Nivelles. — Eglise Notre-Dame-Médiatrice à Berchem (Anvers). — Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur à Anderlecht. — Institut de l'Enfant-Jésus à Brugelette. — Scolasticat des RR. PP. Jésuites à La Pairelle. — Eglise de Middelkerke, etc...

BATIMENTS CIVILS : **Bruxelles** : Palais du Roi; Grands Magasins de la Bourse; Palais du Gouvernement Provincial. — **Anvers** : Bâtiments Prist. — **Namur** : Pâtisserie Berotte et Magasin Bocca. — **Ostende** : Hôtel des Postes. — **Gand** : Palais de Justice. — **Saint-Josse-ten-Noode** : Bassin de natation. — **Mondorf** : Grand Hôtel des Bains. — **Charleroi** : Hôtel de Ville, etc...

LE PEINTRE SE RÉPÈTE, LE MARBRE JAMAIS

UN HOME SANS MARBRE EST UN ÉCRIN SANS VELOURS

Un Panneau de Marbre est un Tableau dont chaque coup de Pinceau représente des
Siècles

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
700.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGÈRES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents

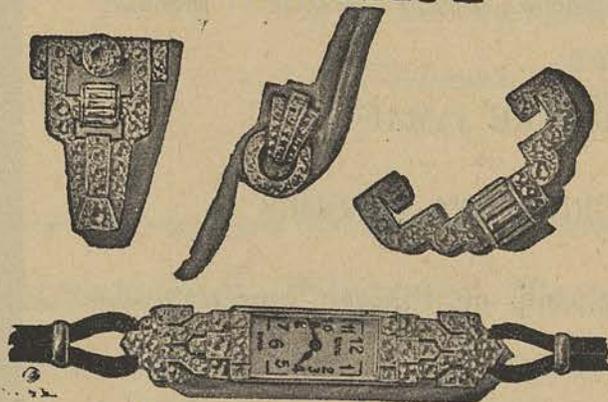


Fournisseur de la Cour,

SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE,
72 rue Coudenberg
— BRUXELLES —



La montre DUOPLAN.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

Un nouveau livre
d'EDMOND JOLY

Notre Dame de Bonheur

In-12, 212 pages : 15 francs

« Le nouveau livre d'Edmond Joly, se lève comme une étoile à suivre... »

(Cardinal BAUDRILLART.)

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'Université de Louvain
 « Maison de Poupée » d'Ibsen
 Mélodies danubiennes
 La catastrophe
 En quelques lignes...
 La morale internationale
 Ces Italiens!
 Gaëtan Bernoville
 La voix de nos Evêques

S. Exc. Mgr LADEUZE
 Léopold LEVAUX
 Roger de CRAON-POUSSY
 Hilaire BELLOC
 * * *
 Maurice DEFOURNY
 Christopher HOLLIS
 Louis CHAIGNE
 Mgr Louis PICARD

L'Université de Louvain ⁽¹⁾

Un poète humoriste a dit :

Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met.

Pour ne pas vous importuner par des répétitions, je veux simplement vous développer ce vers du poète, en venant encore une fois solliciter votre générosité en faveur de l'Université catholique de Louvain, dans la collecte qui se fera pour elle dans toutes nos églises dimanche prochain et le dimanche suivant.

Je ne vous dirai donc plus, comme les années précédentes, quelle vénérable, et grande, et belle institution se montre l'Université de Louvain dans son histoire cinq fois séculaire; ni comment, depuis cinq cents ans, son sort est intimement lié à celui de la Belgique, au point que l'on ne s'imagine pas notre pays sans notre Université; ni comment, aujourd'hui comme hier, « attachée à sa foi et à sa tradition, elle ne se laisse devancer par aucune autre université dans les divers domaines de la recherche » (c'est l'Université de Paris qui écrit cela en 1927, par la plume de son Recteur, M. Charlety, dans l'adresse qu'elle nous remit à l'occasion de notre jubilé!). Je ne vous dirai plus tout cela. Je ne vous développerai même plus son rôle propre d'université catholique, comment à elle seule elle est une apologie vivante donnant à chacun, par son existence et son action, une réponse suffisante à toutes les objections possibles contre sa foi, et comment elle est la sauvegarde de leur foi pour les jeunes gens qui auront bientôt à entretenir la mentalité religieuse de tout le pays. Je ne m'arrêterai plus non plus aux critiques que, du fait de l'une ou l'autre faute commise par quelques-uns de ses étudiants, parfois on lui adresse, avec la même pertinence avec laquelle on aurait pu reprocher à Notre-Seigneur et au Collège des Apôtres eux-mêmes, la défaillance momentanée de saint Pierre et la trahison de Judas.

Non. Je ne répéterai rien de tout cela, cette année. Je parle à des catholiques. Eh bien, paraphrasant le vers de mon poète,

je leur dirai seulement deux choses : 1^o qu'ils sont obligés de se servir de la lampe et 2^o que, se servant de la lampe, il faut bien qu'ils y mettent de l'huile.

Ils doivent se servir de la lampe!

C'est la seule Université du pays à laquelle, sauf de très graves raisons, leurs principes religieux leur permettent de confier l'instruction supérieure de leurs enfants. On ne prépare pas, n'est-il pas vrai? un forgeron dans une pâtisserie. De même, on ne prépare pas une âme catholique dans un milieu anticatholique ou neutre, dans une école où sont méprisés les principes catholiques, où, en tout cas, toutes les questions sont envisagées en dehors de toute considération de la foi et de la religion, et où s'impose aux jeunes gens l'autorité de maîtres qui, avec leur science, grâce à leur science, leur prêchent, en fait, si pas en parole, par l'exemple de leur mentalité et la pratique de leur vie, l'indifférence religieuse ou l'hostilité religieuse. D'ailleurs, il n'y a pas lieu à discussion en la matière, pour des catholiques! La loi de l'Eglise, le Canon 1374 du Code, établit que la jeunesse catholique ne peut pas s'inscrire aux écoles anticatholiques, neutres ou mixtes. Et, développant cette règle, le Concile de Malines, dans son article 223, déclare qu'elle s'applique à l'enseignement supérieur comme aux autres.

Les catholiques de Belgique doivent donc avoir une université catholique et sont obligés d'y envoyer leurs enfants. Tous y sont intéressés, même ceux qui n'ont pas d'enfants à y envoyer, parce que de ceux qui sortent de l'Université de Louvain dépend le bien religieux dans toutes les parties du pays. S. S. Pie XI, dans le bref qu'Elle nous a adressé en 1927, proclame que « la prospérité de l'Université de Louvain est intimement liée au bien de l'Eglise et de l'Etat ». Tous les catholiques de Belgique se servent donc de cette lampe-là!

Avec le poète, je conclus qu'ils doivent y mettre de l'huile.

A vrai dire, il faudrait d'abord leur recommander de réparer à temps la lampe, de la transformer même en l'adaptant aux exigences du progrès. Sans figure, cela signifie que la construction

(1) Allocution prononcée à la Radio le mardi 1^{er} mars.

et l'équipement d'une université ne sont jamais terminés. La science marche; elle exige sans cesse de nouvelles installations, de nouveaux instruments. Une université qui en reste privée, est en retard sur les autres; elle est déconsidérée; elle ne peut plus suffire à la formation intellectuelle supérieure de la jeunesse qui bientôt l'abandonne. L'an dernier, à pareil jour, je vous disais qu'un Institut d'éducation physique nous est indispensable. Nous n'avons pas encore pu le construire; nous en sommes seulement aux préparatifs. Nous sommes donc en retard; les autres universités du pays ont déjà un Institut d'éducation physique! Et voici que dès maintenant il nous faut songer encore à élever un autre Institut pour la médecine sociale et la médecine du travail. Vous lisez les journaux; vous y avez vu qu'à Bruxelles, il y a quelques semaines, on a posé la première pierre d'une Ecole de médecine sociale. Vous connaissez les projets du Ministère de la santé publique. La réalisation de ces projets va ouvrir un très grand nombre de nouveaux postes, de nouvelles fonctions pour les médecins. Il faut bien que nous préparions nos étudiants en médecine à les occuper. J'avais donc bien raison de dire que la construction même d'une université n'est jamais terminée! Mais les dépenses de construction, on les inscrit d'habitude au budget extraordinaire. Pour les couvrir, il faut des recettes extraordinaires. En vérité, pour des œuvres comme une université catholique, il faut faire ce que faisaient nos pères pour leurs cathédrales, ce que font aujourd'hui les Américains pour leurs universités : les coucher dans nos testaments, leur apporter des trésors. Mais ce n'est pas ce que je viens demander aujourd'hui à chacun de vous. Je suppose que votre lampe est bien montée. Et avec mon poète, je vous dis que, pour qu'elle puisse vous servir, vous devez y mettre de l'huile. En d'autres termes, je ne tends la main en ce moment que pour les nécessités du budget ordinaire de notre Université. Il ne suffit pas de construire un institut. Quand il est debout, il faut le chauffer, l'éclairer, etc. Il ne suffit pas d'acheter des instruments scientifiques : il faut du gaz et de l'électricité pour les mettre en marche, des ouvriers et des assistants pour les utiliser. Savez-vous bien à quelle somme ont monté, pendant l'exercice dernier, nos dépenses de charbon, d'eau, de gaz et d'électricité? 1.373.934 francs! près d'un million et demi!

Jugez, d'après cet exemple, des autres postes de notre budget ordinaire, c'est-à-dire des dépenses de notre fonctionnement annuel. Et, si vous voulez un terme de comparaison, prenez les budgets ordinaires des universités de l'Etat en Belgique. Pour 1937-1938, celui de l'Université de Gand est de 23,700.000 francs, et celui de Liège de 25 millions et demi. Or, l'Université de Louvain ne reçoit comme subside que la moitié environ du budget ordinaire d'une des deux universités de l'Etat. La différence, c'est la charité catholique qui doit la combler! C'est cette charité, Mesdames et Messieurs, que je sollicite en ce moment. Et laissez-moi vous répéter que je vous parle seulement ici de ce qui nous est indispensable pour vivre au jour le jour. Je vous parle seulement de l'huile nécessaire pour que notre lampe, qui doit vous éclairer et éclairer vos enfants, puisse brûler. Nécessaire! Ah, oui, nous nous bornons au nécessaire! Laissez-moi cependant, puisque j'en ai l'occasion, vous dire en passant combien souvent il est pénible de n'avoir que le strict nécessaire. Vous vous représentez difficilement l'angoisse qui serre le cœur du Recteur de votre Université catholique quand il voit ses hommes ardents au travail, prêts à se lancer à la recherche scientifique, et qu'il ne peut leur en fournir les moyens matériels par suite des limitations de son budget annuel.

C'est donc pour grossir un peu ce budget ordinaire, pour avoir un peu plus d'huile pour notre lampe, que je mendie ce soir. Notre malheur, c'est que nous devons mendier ainsi chaque année. Cette collecte pour l'Université, c'est devenu quelque chose d'habituel, qui ne provoque plus un intérêt spécial et actuel

On jette dans le plateau un sou sonore et dérisoire, et c'est fini! Rappelez-vous, Mesdames et Messieurs, qu'en 1834 les Evêques belges demandaient à chacun des catholiques belges de donner annuellement un franc pour l'Université. Les dévaluations sont venues; ce franc, chacun devrait le multiplier par dix, pour maintenir à son offrande la même valeur. Songez, je vous prie, qu'il s'agit d'une œuvre essentielle! Vous aurez beau vous épuiser en charités secondaires, si vous n'entretenez pas cette œuvre essentielle, tout sera toujours à recommencer pour le salut des âmes dans notre pays. Soyez généreux pour cette œuvre essentielle, dimanche prochain et le dimanche suivant à la collecte qui va se faire dans nos églises. Je m'adresse en particulier à nos anciens étudiants et à leurs familles. Récemment, en réponse à une question posée par un député, notre ministre de l'Instruction publique déclarait que, pour l'exercice 1935-1936, un étudiant a coûté à l'Université de Gand 15.716 francs et à l'Université de Liège 9.217 francs. Cela vous donne une idée, Messieurs les anciens étudiants, de ce que l'Université de Louvain a dépensé chaque année pour vous, alors que, de votre côté, vous lui apportiez par vos inscriptions une somme allant de 1.000 à 1.300 francs. La collecte qui va se faire, va vous donner l'occasion de libérer vos âmes. Profitez de l'occasion! Mais, pour qu'il en soit ainsi, je vous donne, et je vous donne à tous, Mesdames et Messieurs, le conseil que saint Paul donnait à ses fidèles. Il voulait profiter de son passage dans les églises fondées par lui pour y faire une collecte en faveur des pauvres de Jérusalem. Mais il leur écrivait au préalable: «N'attendez pas que je sois là, pour porter vos mains à vos poches et en tirer une aumône. Une aumône improvisée de la sorte risque d'être fort maigre. Préparez avant mon arrivée ce que vous allez me remettre ». Mesdames et Messieurs, préparez dès maintenant ce que vous allez offrir dimanche prochain pour l'Université catholique. Votre offrande aura ainsi plus de chances de mieux répondre à la grandeur de ses besoins et à l'importance de son rôle.

† PAULIN LADEUZE,
Evêque de Tébériade.
Recteur magnifique de l'Université de Louvain.

Conférences Cardinal Mercier

GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

19^e ANNÉE

ET

Grandes Conférences Littéraires

11^e ANNÉE

La prochaine conférence sera faite le **samedi 12 mars**, à 5 heures (Grande salle St-Michel), par

M. Phil. HENRIOT

Député de la Gironde

SUJET :

Espoir... quand même!

M. Henriot répètera la même conférence à Liège le dimanche 13, à Namur le lundi 14, à Verviers le mardi 15 mars.



Des cartes (5 à 25 francs) pour cette séance sont en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, et à la Nation Belge, 50, place de Brouckère

« Maison de Poupée » d'Ibsen,

drame de la connaissance (1)

Dans cette série de conférences, placée sous d'éminents patronages, qui se sont groupés sous la haute et encourageante présidence de M^{me} la duchesse d'Ursel, et à laquelle vous voulez bien prêter l'aimable concours de votre présence, j'entreprends d'interroger le destin de l'homme par le moyen de cinq ouvrages dramatiques, tous de grande valeur et de grande portée, et même, puis-je dire, moyennant l'ordre où je les ai disposés pour mon étude, de portée sans cesse croissante, dans leurs significations si diverses.

J'irai plus loin. Je vous dirai que je nourris l'espoir de pouvoir apporter, à la fin, des réponses adéquates à toutes les graves questions qui auront successivement fait entendre leur voix d'un ouvrage à l'autre. J'ai l'espoir, si j'ose dire, d'apporter la réponse à la question. Car, tout au fond, et en dernière analyse, il n'y a qu'une question qui nous soit posée en ce monde, et qu'à notre tour nous posions nous-mêmes aux autres : « Et toi, qui dis-tu que je suis ? »

Naturellement, Mesdames et Messieurs, vous n'êtes pas ici au théâtre. Vous le savez, le théâtre se compose de deux éléments : le texte et le spectacle. Par le texte, il relève de la pure littérature. Par le spectacle, qui comporte des acteurs, une mise en scène, un jeu, avec rythmes, volumes et couleurs, il relève du mouvement même de la vie, en ce sens que déjà des hommes en chair et en os se meuvent devant nous. Je ne puis apporter devant vous que le texte. Et je ne dispose même pas des trois heures que dure généralement une représentation pour vous le commenter. De plus, le théâtre exécuté est une synthèse. On a dit de la tragédie classique qu'elle représente le dénouement d'une crise. On peut bien dire que la crise, je veux dire la condensation dramatique, est à peu près partout au théâtre, où les actions, les paroles, les gestes sont beaucoup plus chargés de signification que ne le sont les actions, les paroles et les gestes correspondants dans la vie ordinaire. Ici encore je ne pourrai vous présenter que bien peu de fragments. Et je serai seul à seulement vous lire ce que plusieurs acteurs vous joueraient.

Eh bien, néanmoins, Mesdames et Messieurs, je ne m'effraie pas trop, je vous l'avoue, de toutes ces infériorités (et j'espère n'être pas présomptueux en ne m'effrayant pas), parce que d'abord mon dessein ne peut pas être, vous le savez, de vous donner l'illusion de l'illusion dramatique. Et puis, parce que la critique, elle aussi, a ses moyens ! Mon rôle, ici, est de tâcher de vous expliquer l'anatomie, je serais tenté de dire la biologie des ouvrages, d'en mettre les aspects profonds et parfois cachés en valeur, d'en exprimer enfin la philosophie, bref de vous fournir, toute préparée, la meilleure part du travail que, spectateurs doués pour la réflexion et l'analyse, vous auriez fourni vous-mêmes à la représentation. Un peu comme fait un guide, qui, persuadé d'avoir saisi les clés secrètes d'un paysage admirable, vous achemine, par des raccourcis qu'il a découverts et soigneusement jalonnés, jusqu'aux points de vue culminants où toute la beauté et toute la signification de la merveille éclatent.

J'espère pour vous, Mesdames et Messieurs, que je ne serai

(1) Conférence donnée au Home des Artistes, à Bruxelles, sous les auspices de l'Ecole d'humanisme et de l'Union Catholique du Théâtre.

pas un guide trop en dessous d'une tâche, qui, croyez-le bien, m'apparaît tout de même comme assez écrasante.

* * *

Maison de Poupée, d'Ibsen, est un drame d'amour et d'amour conjugal, qui se localise strictement entre deux époux, l'avocat Torvald Helmer et Nora, sa femme. Sans doute, trois autres personnages prennent une part étroite à l'action : le docteur Rank, l'ami intime des Helmer; M^{me} Linde, l'ancienne amie de pension de M^{me} Helmer, devenue veuve et réapparue après dix ans de relations à peu près nulles; enfin l'avocat Krogstad, ancien compagnon d'études de Helmer, qui, ayant commis des indécidables, a eu des malheurs, et qui, comme créancier clandestin de Nora Helmer, que des circonstances auxquelles nous viendrons ont amenée à s'adresser à lui, s'abaisse jusqu'au chantage et, ainsi, fait éclater le drame qui nous retient.

Paraissent bien aussi, dans la pièce, les trois petits enfants des Helmer, lesquels sont mariés depuis huit ans. Enfin, pour énumérer absolument tous les personnages, une bonne d'enfant, qui fut déjà celle de Nora, une servante, et un commissionnaire tout à fait épisodique, traversent encore quelquefois la scène. Mais, quelle que soit, à un moment donné, l'importance de certains de ces personnages qui entourent les deux époux, ils ne sont que des comparses. Entendons-nous bien : je ne veux pas dire qu'ils ne tiennent pas, d'une manière vivante, intime et organique, à l'action. Au contraire, sans les trois premiers, l'avocat Krogstad, M^{me} Linde et le docteur Rank, de loin les plus importants des personnages secondaires, du point de vue de la marche du drame, celui-ci ne se produirait pas. Du moins, ses péripéties et son progrès ne seraient-ils pas ce que nous les voyons. Mais ils n'ont rien à faire, exactement rien, dans ce que j'appelle le drame fondamental, qui affronte les deux époux dans leurs natures secrètes et qui, finalement, les sépare.

De sorte que — je tiens à l'affirmer dès à présent — c'est de ce drame fondamental qu'il y a lieu, par-dessus tout, de nous occuper.

Il faut cependant que je commence par vous résumer la douloureuse anecdote au fil de laquelle se déroulent les événements les plus apparents.

* * *

Un peu plus d'un an après son mariage, Torvald Helmer, juriste, qui travaillait dans un ministère avant de se marier, mais qui, marié, a pris une place dans une banque pour se créer plus rapidement un avenir, est tombé très gravement malade, à force de s'être surmené dans des travaux supplémentaires.

Les médecins ont déclaré qu'il devait absolument se rendre dans le Midi pour guérir. Or, le ménage est pauvre, et un premier enfant vient d'y naître. La jeune femme, Nora, aurait bien pu emprunter à son père les 4.800 couronnes nécessaires au séjour d'un an qu'ils avaient à faire, et qu'ils feront en effet, en Italie : mais juste à ce moment-là son père lui-même était malade, et non seulement malade mais mourant. De fait, il meurt un mois avant leur départ, étant censé, pour le prêteur de la somme qui couvrit les frais du voyage, l'avocat Krogstad, avoir garanti le remboursement en signant la quittance. Nora, pour ne pas risquer de tuer son père par l'annonce de la redoutable menace qui pèse sur son mari et sur leur petite famille, a, en cachette de Helmer, contracté cet emprunt chez Krogstad, en laissant croire au gendre que c'est son beau-père qui l'a obligée.

Malheureusement, l'avocat Krogstad a remarqué que le père de Nora Helmer est mort un 29 septembre, alors que la soi-disante signature paternelle, imitée par Nora, est datée du

2 octobre. Il tient donc Nora à sa discrétion sans que celle-ci s'en doute.

Le père étant mort, Helmer, guéri, croit qu'il ne doit rien à personne. Nora, qui depuis quatre ou cinq ans, en secret, rembourse Krogstad, intérêt et principal, au moyen des petites sommes qu'elle grapille sur l'argent du ménage et sur celui de ses toilettes, de ses menus plaisirs, croit être seule à savoir ce qu'il en est à cet égard. La situation est déjà suffisamment pénible comme cela, pour elle, car ce secret entre elle et son mari, et ces économies incessantes, qu'elle pratique sur une marge qui n'est pas grande et qu'elle essaie constamment d'élargir, ce qui la fait passer pour dépensière aux yeux d'Helmer, lui pèsent beaucoup. Hélas! il y a Krogstad qui sait et qui garde en réserve ce qu'il sait, pour peut-être en tirer parti un jour. Et c'est ce qui arrive.

Quand la pièce commence, un soir de veille de Noël, dans les préparatifs de la petite fête familiale au milieu de laquelle se dressera le sapin traditionnel, Nora pense qu'elle touche à la fin de ses peines, parce que son mari vient d'être nommé directeur de la banque où il travaille, et que, dans les trois mois, vont apparaître, dans le ménage gêné, les premiers beaux appointements, qui, espère Nora, lui permettront de s'acquitter plus rapidement, toujours par les mêmes procédés.

C'est à ce moment que Krogstad, qui à nouveau a commis des faux, et que Helmer, armé des pleins pouvoirs qui lui ont été d'avance conférés pour réorganiser la banque, va chasser, intervient en réclamant impitoyablement de M^{me} Helmer qu'elle obtienne de son mari, non seulement qu'il soit gardé à la banque, mais encore que l'accès aux fonctions supérieures lui soit ouvert; il espère bien, et il le déclare froidement, supplanter rapidement Helmer et le tenir un jour sous lui. Naturellement, elle résiste et se débat. C'est à ce moment que, pour la décider, il révèle à Nora qu'elle est passible des tribunaux pour faux et usage de faux. Elle n'a pas seulement fait une cachotterie — la mieux intentionnée du monde, d'ailleurs — à son mari : elle a aventuré l'honneur de son nom qu'elle porte!

On peut se demander pourquoi Nora Helmer a traîné derrière elle durant quatre ou cinq ans ce boulet, et n'a pas tout simplement avoué à son mari la supercherie à laquelle elle a cru devoir se livrer.

Observons d'abord que lorsqu'elle a fait la fausse signature, elle se voyait prise dans un dilemme : ou bien elle parlait à son père et elle risquait de le tuer par la très mauvaise nouvelle de la menace de mort planant sur son mari; ou bien elle parlait à son mari qui ignorait la gravité de son propre état, et elle risquait, à lui aussi, de porter un coup fatal. C'est affolée qu'elle a agi comme elle a agi. Apercevant, à présent, toutes les conséquences possibles de son acte, elle s'écrie : « Non, c'est impossible, puisque je l'ai fait par amour! »

Pourtant, il y a autre chose à dire. L'acte qu'elle a fait, parce qu'il implique, avec le secret, le dévouement, la peine et le danger, apparaît à la toute jeune femme inexpérimentée et prime-sautière qu'elle est comme un exploit courageux, comme un sacrifice qui se nimbe d'une auréole. Parce que, par lui, elle a, comme elle dit, « sauvé la vie à Torvald », cet acte, mensonger de sa nature, comportant donc quelque chose qui n'est pas noble, lui est cependant devenu « un sujet de joie et d'orgueil », comme elle dit encore.

Mais voici qu'intervenant pour Krogstad auprès de son mari, elle constate chez celui-ci un si radical mépris pour les mensonges et pour les actes entachés de faux de l'avocat véreux, et, plus généralement, pour tout mensonge et pour toute falsification, que, glacée, et commençant d'être terrorisée, elle n'ose plus, à présent, lui faire son aveu. Et la voilà prise dans un nou-

veau dilemme : ou chasser Krogstad, et l'honneur du nom de Helmer sera compromis, ou révéler tout à son mari, et c'est elle qui est peut-être perdue aux yeux de celui-ci, et son bonheur conjugal qui est peut-être ruiné!

C'est ici que se produit le déclenchement du drame que j'ai appelé fondamental. Ecoutez l'épouvante naître dans l'âme de Nora :

NORA. — *Mais, dis-moi, est-ce vraiment si terrible ce qu'a fait Krogstad?*

HELMER. — *Il a fait des faux. Comprends-tu ce que cela veut dire?*

NORA. — *N'a-t-il pas pu être poussé par la misère?*

HELMER. — *Plus d'un peut se relever, moralement, à condition de confesser son crime et de subir sa peine.*

NORA. — *Sa peine?...*

HELMER. — *Mais ce chemin, Krogstad ne l'a pas choisi. Il a cherché à se tirer d'affaire avec des expédients et de l'adresse; c'est cela qui l'a moralement perdu.*

NORA. — *Tu crois que...?*

HELMER. — *Pense seulement; un pareil être, avec la conscience de son crime, doit mentir et dissimuler sans cesse. Il est forcé de porter un masque même dans sa propre famille : oui, devant sa femme et ses enfants. Et quand on songe aux enfants, c'est épouvantable.*

NORA. — *Pourquoi?*

HELMER. — *Parce qu'une pareille atmosphère de mensonge apporte une contagion et des principes malsains dans toute une vie de famille. Chaque fois que les enfants respirent, ils absorbent des germes de mal.*

NORA, se rapprochant de lui. — *Tu en es sûr?*

HELMER. — *Mais oui, chère. J'ai eu souvent l'occasion de le constater comme avocat. Presque tous les gens dépravés de bonne heure ont eu des mères menteuses.*

NORA. — *Pourquoi justement des mères?*

HELMER. — *Cela provient le plus fréquemment des mères; mais le père agit naturellement dans le même sens. Tous les avocats le savent bien. Malgré cela, Krogstad, pendant des années, a empoisonné ses propres enfants de son atmosphère de mensonge et de dissimulation. Voilà pourquoi je l'appelle un homme moralement perdu. (Il lui tend les mains). Et voilà pourquoi ma gentille Nora doit me promettre de ne pas parler en sa faveur. Donne-moi ta parole. Eh bien qu'y a-t-il? Tends-moi la main. C'est cela. Ainsi c'est décidé. Je t'assure qu'il me serait impossible de travailler avec lui. Je ressens littéralement un malaise physique auprès de gens pareils.*

NORA retire sa main et va se placer de l'autre côté de l'arbre. — *Comme il fait lourd ici. Et moi qui ai tant à faire.*

HELMER, se levant et rassemblant ses papiers. — *Il faut que je parcoure une partie de ceci avant le dîner. Et puis je penserai à ton costume. Peut-être moi aussi ai-je préparé quelque chose à suspendre à l'arbre dans du papier doré. (Il lui pose la main sur la tête.) Oh! mon cher petit oiseau chanteur!*

NORA, bas, après un silence. — *Oh non! cela n'est pas. C'est impossible. Il faut que ce soit impossible.*

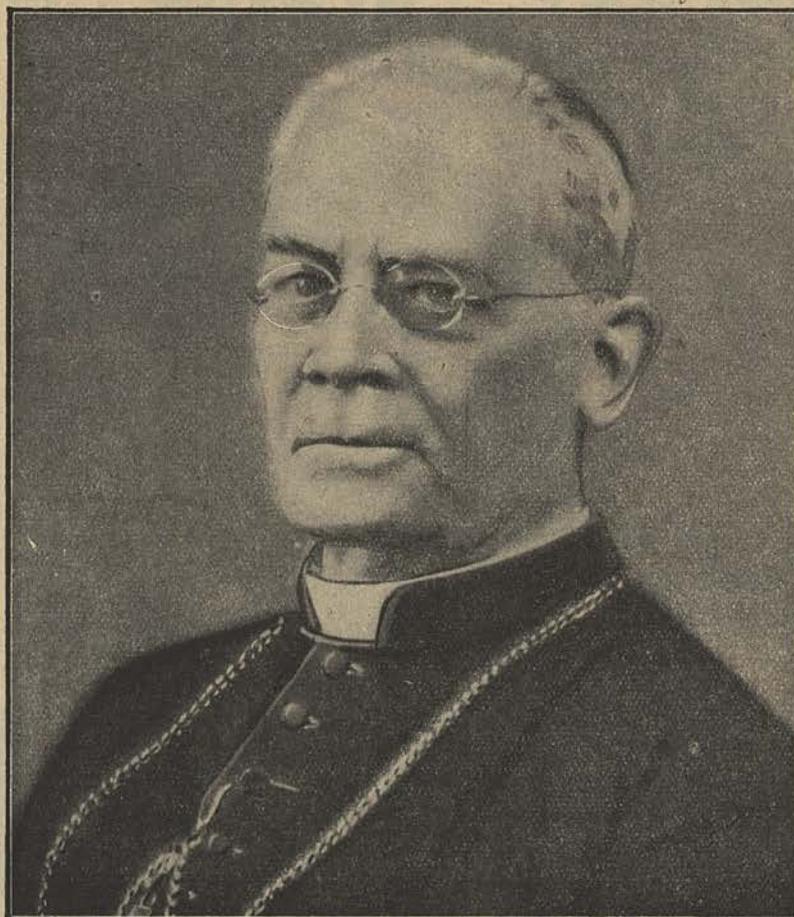
ANNE-MARIE, à la porte de gauche. — *Les petits réclament absolument de venir trouver leur maman.*

NORA. — *Non, non, non, ne les laisse pas venir chez moi. Reste avec eux, Anne-Marie.*

ANNE-MARIE. — *Mais oui, Madame.*

NORA, pâle d'épouvante. — *Dépraver les petits enfants!... Empoisonner la maison!... Elle relève la tête. Ce n'est pas vrai. C'est faux aussi vrai que j'existe.*

Ce qu'un Prince de l'Église pense de la Méthode de Linguaphone



Mgr BAUDRILLART, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, a bien voulu nous honorer d'une précieuse attestation.

« D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE PLUSIEURS PROFESSEURS, LE LINGUAPHONE REND EFFECTIVEMENT D'IMPORTANTES SERVICES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES. C'EST UN TRÈS BON AUXILIAIRE DU MAÎTRE. »

Mgr Baudrillart.

Emanant d'une aussi haute personnalité, ce témoignage sanctionne la valeur de notre méthode. De très nombreuses institutions d'enseignement, aussi bien en Belgique qu'en France, ont maintenant adopté la Méthode Linguaphone, incorporant dans leur enseignement moderne des langues.

**Faites un essai gratuit pendant
huit jours**

Demandez-nous aujourd'hui même l'ouvrage gratuit sur les langues vivantes à l'aide du bon ci-contre : vous y trouverez non seulement toute la documentation sur la Méthode LINGUAPHONE, mais encore le moyen d'en faire L'ESSAI GRATUIT PENDANT HUIT JOURS.

BON

**pour l'ouvrage gratuit sur les langues vivantes
à adresser à**

M. J.-A. HILARET, Directeur de l'Institut
LINGUAPHONE (Classe K 13), 18, rue du
Méridien, Bruxelles. — Tél. 17,60.80.

La chaudière d'avant-garde

au-to-ma-tique au petit charbon

MAXIMUM
de CONFORT et
d'ECONOMIES...

... GRACE
à la chaudière



EN FONTE, SANS GRILLE

DEMANDEZ NOTICE ET TOUS RENSEIGNEMENTS
A VOTRE INSTALLATEUR DE CHAUFFAGE CENTRAL

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION ET DE VENTE :
CéRAC S. A., 48, Boul. Adolphe Max, Bruxelles

Ce que je viens de vous lire, c'est la fin du premier des trois actes que compte la pièce, premier acte qui constitue une exposition admirable : tous les personnages ont déjà paru ; leur ligne principale a commencé de s'esquisser devant nous ; l'action est pleinement engagée ; l'atmosphère vit avec une intensité qui atteint à l'aigu dans les dernières répliques ; et, enfin, le ton du drame, qui nous en fait sentir la hauteur à la fois familière et tragique, a été nettement perçu par nous, jusque dans son accent nordique.

Parvenu à ce point, Mesdames et Messieurs, j'abandonnerai mon récit pour — et cela me servira de raccourci, tout ensemble — me livrer à l'étude psychologique de Torvald Helmer.

* * *

La première chose à dire de Helmer c'est, me semble-t-il, qu'il est un homme nettement limité. Il m'apparaît comme quelqu'un qui cheminerait entre deux hauts murs, dont l'un représenterait son attachement inébranlable à son « moi », qui est, sans qu'il se tienne du tout pour un égoïste, la chose au monde qui lui importe le plus, et l'autre sa carrière à faire, brillamment et fructueusement.

Remarquez que s'affirment, chez Helmer, des qualités et des sentiments qui le rendent estimable, et même qui l'orientent, dans une certaine mesure, vers des régions supérieures. Il n'a rien d'un monstre, et ce n'est pas à tort, de toute manière, que le docteur Rank l'appelle, à un moment donné, une « fine nature ». Il fait preuve d'une certaine finesse esthétique, « lui qui a une aversion si prononcée — comme dit Rank encore — pour tout ce qui est laid ». Il aime ce qui est beau, sa belle jeune femme d'abord ; et la vision qu'il a d'elle est poétique ; il l'appelle tantôt son « petit oiseau chanteur », son « alouette » et tantôt son « écureuil », ou sa « jolie fillette de Capri », son « cher petit être », « son plus cher trésor ». Il aime l'Italie, où il est allé se guérir, il a voulu que sa femme en revienne enjolivée par un costume de fille de pêcheur napolitain, capable de danser la tarentelle, apprise à Capri, et il tient à ce qu'elle la danse selon ce qu'il appelle « les exigences de l'art ». Il sait ce que c'est que la broderie ; parlant à M^{me} Linde, il loue l'attitude gracieuse de la brodeuse, parce que cette attitude est « jolie », tandis que celle que tricoter fait prendre à une femme « cela ne peut jamais — selon lui — être que laid ». Il aime avoir un intérieur « meublé avec confort et bon goût », selon le texte des indications scéniques qui précèdent le premier acte.

Helmer est un bourgeois esthétique, si je puis ainsi m'exprimer, un directeur de banque qui a un certain goût.

Et ce goût, à base de netteté, épris de disposition harmonieuse, se retrouve, chez lui, dans l'ordre moral. Il a horreur du mensonge, de la dissimulation, de la malhonnêteté. L'aversion qu'il éprouve pour l'avocat Krogstad, c'est en raison des indécidables que celui-ci a commises qu'il l'éprouve. Sa réussite à la banque vient certainement, en grande partie, de sa scrupuleuse honnêteté.

Helmer connaît et sait pratiquer l'amitié, l'amitié intime et quotidienne. C'est chaque jour que le docteur Rank passe de longs moments avec lui. Quand Rank, qui est malade et qui est certain de sa mort prochaine, lui signifie — au dernier acte —, par le dépôt de deux cartes de visite où son nom est surmonté d'une grande croix noire — une pour lui, une pour Nora —, qu'il va mourir, et qu'il mourra volontairement solitaire, pour cacher à ceux qui l'ont aimé sa déchéance physique et les « horreurs » de sa fin, Helmer est très affecté et, en arpentant la chambre devant sa femme, il émet cette plainte émouvante : « Il était devenu de la famille. Je ne puis me le représenter parti... »

Enfin, Helmer a un cœur qui sait se passionner d'amour. Il est en vérité extrêmement amoureux de sa femme. Et son amour, s'il marque une tendresse d'allure trop protectrice, n'ignore cependant pas les enfantillages touchants, qui sont le signe, chez l'homme fort et sérieux, de la grande passion véritable. Helmer aime très réellement et très passionnément sa Nora. Frappé dans son cœur d'époux ou s'y croyant frappé, il souffrira terriblement, plus qu'il ne pourrait le faire par n'importe quelle autre part de son être. Jusqu'au bout du drame son amour pour Nora reste debout ; et après l'épreuve où il parut d'abord périr, il grandira encore. Et c'est sur un grand mot d'amour jailli du tréfonds de son cœur, le plus grand qu'il prononce et peut-être le seul vrai et le seul digne de tous ceux qu'il a prononcés, que la pièce se termine.

Que manque-t-il donc à Helmer pour être ce qu'on appelle un caractère, pour que nous puissions vraiment l'estimer et l'aimer ?

Il lui manque, dans le cœur et dans l'esprit, une certaine dimension. Sa morale est réelle, qui se résume dans la véracité — nous ne lui voyons articuler aucun mensonge — ; dans la droiture — nous ne lui voyons commettre aucune déloyauté ; dans l'honnêteté — nous ne lui voyons accomplir aucun acte réputé malhonnête. Mais elle est trop conforme au patron moyen de l'homme spécifié principalement par son aspect social, jaloux avant tout de son honorabilité. Helmer, comme tant et tant d'effigies humaines, est à la fois très égoïste et très rigoureusement honnête à l'intérieur du cercle tracé par son égoïsme. Il ne déploie de force que pour défendre ce qui représente sa conception de la vie, ce qu'il appelle « son honneur ». Et contre qui les défend-il et les défend-il féroce ? Contre Nora, justement, contre sa propre femme, contre celle qu'il appelait, avec une moqueuse tendresse, quelques instants auparavant, « son étourneau », sa « petite folle », sa « bien-aimée », sa « jeune beauté frissonnante »...

Cela se passe au moment où il vient de lire la lettre dénonciatrice et menaçante que Krogstad, passant aux actes, a déposée dans leur boîte aux lettres, le jour de Noël. Un instant auparavant, Helmer attestait encore sa femme, dont la danse, chez leurs voisins du second, la tarentelle de Capri, dansée dans son joli costume de pêcheuse napolitaine, avec « un peu trop de naturel », comme il dit, l'a grisé, il l'attestait, dis-je « qu'il la voudrait menacée d'un danger, pour pouvoir exposer sa vie, donner son sang, risquer tout, tout pour la protéger »

Et maintenant, entendez-le : « Tu me rendras compte de tes actes... ». « ... Elle, ma joie, mon orgueil... Et voilà comment tu me récompenses... ». « Mon bonheur... » « mon avenir... » « me voici dans les mains d'un homme sans scrupules... »

A ce moment, elle n'est plus moralement sa femme. De leur union, ne subsiste plus que « des débris, des apparences », ce sont ses propres termes. Il la dégrade comme on dégrade un officier devant la troupe. Plus, il la dépouille de ses droits de mère : « Il te sera interdit d'élever les enfants ». Il invoque contre elle la « religion », la « morale », le « devoir ». Il ne les nomme que là, de toute la pièce, et c'est seulement pour la terrasser.

Il ramasse toute sa conception de l'existence, il ramasse — voudrais-je dire — tout son style d'homme impeccablement honorable, mais chez qui l'honorabilité est encore un moyen, tenu pour très légitime, de parvenir, le plus digne avantage au service de son dieu suprême : son Moi, son « amour-propre » (que dénonce Nora), dans cette exclamation écœurée et irritée : « Quel abîme de laideur que tout cela ! Fi, l'horreur ! »

Ce puriste est un puritain. Cet orgueilleux, si peu porté à la commisération, cet amoureux de si peu de cœur, c'est un pharisien qui s'ignore. Il est le type même, désolant, de l'homme

médiocre, de celui à qui manque le sens vraiment profond de l'être, à qui par conséquent se trouve refusé un certain amour des âmes, fût-ce de la plus chère.

Et c'est, au surplus, un lâche, qui s'illusionne sur lui-même. « Dans les moments graves, tu verras que j'ai de la force et du courage et que je prends tout sur moi », déclare-t-il à sa femme. Mais c'est Krogstad qui a raison quand, sarcastiquement, il dit à Nora, qui vient de lui apprendre que Helmer, qui le chasse, ignore que lui, Krogstad, peut le perdre : « Cela n'aurait guère ressemblé à mon bon Torvald Helmer de montrer tant de courage. » En vrai lâche, celui-ci brise Nora, mais il est prêt à capituler devant Krogstad.

Tous ces traits, au fond affreux, reçoivent leur confirmation tristement éclatante quand, en pleine scène de rage et de destruction, arrive la lettre de Krogstad, sauvé par M^{me} Linde, que Krogstad a aimée autrefois, par qui il a été alors rebuté, mais qui vient d'offrir sa main de veuve au veuf chargé d'enfants et désespéré par ses malheurs qu'il est et qui, dans un retour émouvant — et plausible — vers le bien, veut sauver à son tour Nora Helmer. Car Krogstad n'est pas ce qui s'appelle une fripouille. C'est seulement un aigri dévoyé. Helmer, donc, ouvre fiévreusement la lettre, y lit son salut, et crie, crie :

— Nora!... Non, relisons encore!... C'est bien cela! Je suis sauvé! Nora, je suis sauvé!

NORA. — Et moi?

HELMER. — Toi aussi, bien entendu...

Lui d'abord, elle ensuite...

Alors, se croyant très généreux, il lui pardonne, comme il dit. Mais elle reste de glace. « Oh! ma petite Nora, je comprends. Tu sembles ne pas croire que je t'ai pardonné... »

Ceci l'achève, j'allais dire que ceci le couronne. Et ce couronnement, c'est un couronnement, lamentable et coupable, de sottise, c'est-à-dire de cécité spirituelle à l'égard de soi-même et des autres!

J'attire votre attention sur le fait que c'est juste au moment où il atteint ce comble qu'il prononce, antinomiquement, les deux mots qui sont parmi les mots les plus graves, les plus importants, les plus profonds, les plus signifiants de tout le langage humain, qui sont les deux mots qui, lorsqu'ils peuvent être prononcés véridiquement, se rangent parmi ceux qui témoignent le plus de la ressemblance divine dans l'homme. Ces deux mots sont : « *Je comprends*. » Car, la compréhension, c'est la première et indispensable moitié de la charité. Mais Torvald Helmer ignore ce que c'est que la charité. C'est pourquoi, en réalité, et quoi qu'il en pense, il ne comprend pas.

Tout le long du drame, le traversant comme un fil qui devrait être lumineux et qui ici, hélas! est sombre, court le thème de la compréhension. Mieux. *Maison de Poupée*, c'est d'abord un drame de la compréhension, mais absente. Nous nous trouvons devant deux êtres qui croyaient se comprendre. Arrive l'épreuve, et voilà que, parmi les éclats de la catastrophe qui les jette soudain l'un contre l'autre, ils s'aperçoivent qu'ils ne se comprennent pas, qu'ils n'ont l'intelligence ni d'eux-mêmes, ni l'un de l'autre, et que, par conséquent, ils ne se comprennent pas dans le sens premier et en quelque sorte gestuel du mot : qu'ils sont incapables de se saisir, de s'êtreindre, et de ne faire plus qu'un. La cohabitation conjugale n'y fait rien. Les trois enfants qu'ils ont eus n'y font rien. Les voici devenus, comme le dit affreusement Nora, des « étrangers » l'un pour l'autre.

« C'est un monde que chacun porte en lui, — profère le Fantasio de Musset —, un monde ignoré qui naît et qui meurt en silence. Quelle solitude que tous ces cœurs humains ». « Un

abîme, — constate Helmer, — un abîme s'est creusé entre nous. » C'est le terrible « abîme d'incommunicabilité » dont Baudelaire a parlé, qui sépare naturellement tous les êtres, et que seul l'amour, l'amour d'amitié de l'être humain pour l'être humain, ou l'amour d'amour de l'homme pour la femme et de la femme pour l'homme peut combler, avec, beaucoup plus haut que la nature, beaucoup plus véritablement, beaucoup plus méritoirement qu'elle, cette « charité » qui est un écoulement du cœur divin dans le cœur humain, cette divine charité qui, selon saint Paul, dans un passage merveilleux, qui chante comme une hymne, de l'épître aux Corinthiens, « est patiente, pleine de bonté, ... n'est point téméraire et précipitée, ... n'est point ambitieuse, et ne cherche point ses intérêts, ... qui ne s'irrite pas, qui ne soupçonne pas le mal... qui endure tout, croit tout, espère tout et endure tout »...

Or, l'amour conjugal, s'il est à l'origine affinités électives attrait des cœurs et attrait des corps, est aussi, et plus haut, accord des esprits et union des âmes, grâce à l'abnégation et, précisément, grâce à la Charité! L'amour conjugal est non seulement juste passion, mais il est vertu, ou il n'est pas. Or, dans le ménage de Helmer et de Nora, il y a eu incontestablement maldonne entre les deux époux : les éléments d'« un vrai mariage » n'existent pas.

* * *

Ils n'existent certainement pas du côté de Helmer, je crois vous l'avoir montré. Mais du côté de Nora?

J'ai vu dans Helmer un être regrettablement limité. Faut-il en dire autant de « la petite Nora » — comme l'appelle son mari —, de cette Nora qui dit d'elle-même : « J'ai été poupée-femme chez toi, comme j'avais été poupée-enfant chez papa »?

Les éléments de petitesse ne manquent pas en elle. C'est, à la voir aller et venir, une femme-enfant, avec les caractéristiques et les défauts que cette manière d'être comporte : gentillesse, pétulance mutine, spontanéité poussée jusqu'à l'irréflexion, goût naturel de la vie aisée et agréable, ignorance des lois et du côté social, j'allais dire administratif de la vie; et jusqu'à cette capacité juvénile de cueillir une jouissance au sommet de la vague d'horreur : « Au fond — avoue-t-elle à son amie M^{me} Linde —, c'est une jouissance d'attendre l'épouvante. »

J'ai parlé de défauts. Il y en a un qui se fait peu remarquer d'abord chez Nora, mais qui m'a frappé à la longue par ses manifestations répétées : c'est qu'elle sait mentir. Sur ce point, Helmer ne se trompe pas de toutes façons.

J'ai fait avec minutie le compte des mensonges que le créateur responsable de Nora — Ibsen — fait commettre à son héroïne. J'en ai compté neuf.

Elle cache à son mari, tout au commencement de la pièce, qu'elle a acheté des pralines. Elle commence par dire à son amie M^{me} Linde que c'est son père qui leur a donné l'argent du voyage en Italie. Elle fait croire au Dr Rank que les pralines qu'elle lui offre lui ont été offertes à elle-même par M^{me} Linde. Elle déclare à son mari qu'une dépêche de journal a appris à M^{me} Linde sa nomination de directeur de la Banque et que c'est cela qui a déterminé son amie à se mettre en route pour venir lui demander une place. Elle défend à ses enfants de parler à qui que ce soit, « pas même à papa », de Krogstad, venu la relancer et qu'ils ont vu. Immédiatement après cette visite, elle répond à son mari, la questionnant, qu'il n'est venu personne. Au moment où le drame va atteindre son paroxysme, quand son mari, qui va prendre les lettres dans la boîte aux lettres, y trouve une de ses épingles à cheveux — qui lui a évidemment servi à tenter d'ouvrir la boîte —, et qu'il lui dit : « Nora, c'est une de tes épingles », elle lui répond : « Ce sont peut-être les enfants... » Le huitième

mensonge, antérieur à tous ceux-ci, c'est celui qu'elle a fait à Krogstad en lui empruntant l'argent.

Mais le plus grand et le plus continu, comme il est d'ailleurs le plus ancien, c'est celui qu'elle fait à son mari sur la provenance des 4.800 couronnes empruntées à Krogstad et qu'elle maintient durant quelque cinq ans, et jusqu'à l'extrémité même du drame.

Neuf mensonges, c'est beaucoup. Ils constituent certainement un trait à remarquer, d'autant plus que ce trait se maintient d'un bout à l'autre. Il présente donc évidemment une signification. Cherchons-la.

Remarquons d'abord que huit d'entre ces mensonges se rattachent, d'une manière ou d'une autre, au premier qui est le mensonge par amour fait au mari : c'est papa qui nous a envoyé l'argent du voyage. Du coup, je crois que déjà nous l'exonérerons, cette petite Nora, qui aussi est « bonne à quelque chose », comme elle est fière de le dire, de toute vilénie réelle.

Nous retiendrons, cependant, du trait dont il s'agit, certains renseignements psychologiques qui nous la feront mieux connaître.

En soi, le trait est laid. Mais, pratiquement, il témoigne pour quelque chose de beau. Car il prouve d'abord un très grand amour (quoiqu'il se trompe sur la valeur du moyen par lequel il se manifeste). Il prouve ensuite un incontestable esprit de sacrifice. Et puis, chez cette jeune épouse, il prouve une certaine défiance — assez irraisonnée, semble-t-il, mais hélas juste à l'égard de son mari et de ce qu'elle appelle « son amour-propre d'homme ». Le fait qu'elle réserve — « en souriant à demi », aussi bien, comme nous le fait savoir l'indication scénique — mais qu'elle pense quand même à réserver la révélation de son grand sacrifice pour le temps où, vieillie, elle suppose que Torvald l'aimera moins, nous éclaire aussi sur ce que, fût-ce tout instinctivement, elle se représente de la qualité de l'amour que son mari lui porte. Celui-ci ne lui a pas donné à penser que cet amour fût très au-dessus du cœur passionné et des sens, et qu'il s'élevât jusqu'au domaine de l'esprit et de l'âme.

Ce n'est pas tout. Nous devons déduire des mensonges de Nora, de sa vie en partie double, dont la seconde part est secrète et angoissée, qu'elle vit, en dépit des apparences, dans un dangereux isolement moral. Sans doute, candide et inexpérimentée qu'elle est au fond, elle ne laisse pas de croire fortement en son mari, de l'admirer, d'attendre de lui ce que toute femme attend de l'homme qui l'aime et qu'elle aime, du moins comme une chose possible et éventuellement obligatoire : l'immolation virile de lui-même pour l'amour d'elle, la virilité se prouvant alors par le sacrifice. Plus brièvement, ce que Nora attend de Helmer, c'est la virilité. Mais tout en l'attendant, elle n'a pu encore s'assurer de son existence certaine : et c'est cela qui l'isole.

Elle est donc, en fait, seule et sans conseil en tant qu'épouse, comme elle l'avait été en tant que jeune fille, en dépit de la vive affection de son père. Nora est une isolée, exposée par là-même à l'individualisme et à ses ravages. D'ajouter qu'elle est née protestante, qu'elle se trouve donc sans direction sacerdotale, sans sacrements auxquels recourir, sans Eglise visible, fait apparaître plus étendu encore son isolement.

Enfin, l'acte initial qui provoque cette vie en partie double et toutes les conséquences de cet acte : les économies réalisées, les revenus qu'elle sait s'assurer, par exemple les travaux de copie qu'elle fait, enfermée chez elle, la nuit, ses rapports avec Krogstad, tout cela nous montre en Nora une créature qui ose et qui sait risquer. Elle-même s'exclame ainsi, parlant à M^{me} Linde : « Pourtant, c'était bien amusant de travailler pour gagner de l'argent. Il me semblait presque que j'étais un homme. » En celle qui parle ainsi s'affirme l'énergie et frémit le goût de l'Aventure.

Pour résumer cette première analyse de la personnalité de Nora, nous pouvons dire, je crois, qu'elle est, pour une part,

une enfant attardée, dont elle garde les défauts; que, par ailleurs, elle est extrêmement femme, en cela qu'elle attend de son mari, sans douter de le recevoir, l'hommage complet de sa virilité; et qu'enfin il y a chez elle une détermination qui touche à l'audace masculine.

Nora est donc un être riche et complexe, mais aussi contradictoire, qui appellerait par conséquent une formation et un formateur. Comme le dit — trop tard, hélas! — son mari : « Le temps de la récréation est passé, maintenant vient celui de l'éducation. » A ce moment-là, Helmer commence, sous le choc terrible, de comprendre qu'un mari ne reçoit pas sa femme toute faite, toute formée des mains de son père. Si achevée que puisse être l'éducation reçue par une jeune fille, il reste à l'époux à configurer son épouse à lui-même. On trouve dans saint Paul une proposition très frappante : « La femme — dit-il — est faite pour l'homme, et l'homme est fait pour Dieu. » C'est pour cela même que l'homme est appelé par le même Apôtre « la tête de la femme », et aussi « l'os de ses os, la chair de sa chair ». On comprend qu'entre deux époux nouveaux il y ait une adaptation nécessaire et délicate, d'où dépendra toute la stabilité du mariage, tout son développement futur et tout son bonheur.

Dans cette adaptation, le rôle le plus lourd, celui qui réclame le plus de qualités et le plus de vertu, incombe au mari, à lui qui a l'honneur d'être, dans l'union conjugale, la figure même du Christ. « Femmes, obéissez à vos maris comme l'Eglise au Christ. » Mais : « Vous, maris, dévouez-vous à vos femmes comme le Christ à son Eglise. » C'est ce dernier rôle qui revenait à Helmer. Nous avons vu combien il l'a mal tenu.

Je préciserai la teneur de la déception de Nora.

Lorsqu'elle commença à considérer comme inéluctable le chantage de Krogstad, elle pensa à se suicider et à disparaître; alors, fidèlement généreux, Helmer aurait déclaré, pour préserver sa mémoire, qu'il était au courant du faux commis par sa femme défunte; mais la précaution que celle-ci avait prise de tout expliquer à M^{me} Linde et de réclamer d'elle un témoignage éventuel aurait sauvé Helmer de la honte quant à ses propres actes. Elle vivante, Helmer est porté au comble de l'indignation par l'idée qu'elle pouvait attendre qu'il lui sacrifiât son honneur!

Il y a un mot qui, à partir du moment où son mari l'a déjà déçue en lui refusant la grâce de Krogstad, revient plusieurs fois sur les lèvres de Nora parlant à Helmer; et c'est le mot que lui-même prononce pour finir la pièce, le tout dernier mot de celle-ci; c'est le mot « prodige ».

Nora attend de tout son être « un prodige », et elle l'attend de Helmer : « Mais c'est si terrible, Christine, il ne faut pas que cela arrive, je ne veux à aucun prix. » Elle ne veut à aucun prix du prodige espéré parce que son mari sera humainement parlant déshonoré. Cependant, le « prodige », le plus essentiel, le plus profond, « le plus grand des prodiges », comme elle le lui dit, et comme il le répète, à demi hébété, après elle, ce serait, en réalité, non seulement sa propre accusation par lui-même, pour l'amour d'elle, mais sa transformation en époux véritable, ce serait qu'il devînt le transfigurateur de lui-même d'abord, et puis d'elle ensuite!

* * *

Mesdames, Messieurs, c'est au moment où Nora Helmer découvre, dans « l'horreur » et dans l'atroce douleur, qu'elle est une des conditions au moins de la vraie nature du mariage, que nous avons nous-mêmes la révélation de la vraie nature de Nora, de cette vraie nature dont je n'ai pas encore parlé, malgré l'analyse que je viens de vous faire.

Je n'ai envisagé jusqu'ici que la femme-enfant et que la femme-

amante, quelque peu aussi la femme douée d'une énergie certaine. Mais il y a de plus grands aspects à son être.

Je marque d'abord son honnêteté foncière, en dépit des mensonges que j'ai relevés. Le docteur Rank, le commensal du foyer des Helmer, aime Nora en secret. Rank est mortellement malade de la moelle épinière, héritage qui lui vient des déportements paternels. Il réalise le type du médecin scientifique de la fin du XIX^e siècle, amoral et sceptique, mais capable d'un stoïcisme assez grand et de toutes sortes de qualités secondaires. Il est célibataire, riche, et fort capable de mener à bien une affaire. Il vient, presque par hasard, sans projet préconçu, et d'ailleurs avec une espèce de réserve respectueuse, et cette espèce de circonstance atténuante qu'il sait qu'il va mourir, de se déclarer à Nora.

Celle-ci, qui allait justement lui demander son aide, n'a donc qu'un mot à dire, même sans rien lui accorder, pour qu'il s'interpose, avec son argent et son entregent entre le malheur et elle. Ce mot, elle ne le dit pas, elle ne pense même pas un instant, qu'elle puisse le prononcer; elle accepte sans hésiter la catastrophe. Et cela est assez beau.

Je marque ensuite l'espèce de respect qu'elle garde jusqu'au bout pour son mari. Ainsi, en plein drame, elle le défend devant Krogstad, jusqu'au dernier moment elle se raccroche à lui, elle se jette dans ses bras à l'instant où il part pour aller lire les lettres. Quand elle le quitte, tout à la fin, elle le traite, en dehors du fait même de la séparation et de ce qu'elle ne peut pas ne pas lui dire de dur, parce qu'elle tient pour la vérité même ce qu'elle lui dit, avec une retenue émouvante et surtout très digne.

Nora était une femme faite pour la dignité.

Mais en voici la plus haute preuve, à mon sens.

Un intense amour de la vie brûle en elle. « Que c'est donc bon et délicieux de vivre et d'être heureux! ». « Que c'est donc adorable de vivre et d'être heureuse! » Voilà ce qu'elle s'écrie à deux reprises, significativement. Tout son comportement nous suggère qu'elle est faite pour vivre tous les registres de l'esprit et du cœur sortis, tout l'être déployé. Or, comment tout l'être pourrait-il être déployé chez une femme qui ne sait ni ce qu'elle est, ni où elle doit tendre!

Eh bien cela, c'est le cas de Nora.

Pendant huit ans elle croit qu'elle a trouvé la vraie vie et qu'elle marche dans son vrai chemin. Puis survient la déception et une première découverte — encore partielle — de la nature réelle de son mari et du mode réel de leur mariage. Elle ne comprend plus. Elle est désemparée. Enfin, son mari se découvre tout entier, elle voit pleinement ce qu'il est et en quoi consiste leur union, et, à ce moment, elle ne comprend que trop bien. « Oui, maintenant — dit-elle — je commence à comprendre le fond des choses. » C'est de ce fond des choses qu'il s'agit.

Le drame fondamental, le drame primordial et dominant, qui se déroule dans *Maison de Poupée*, c'est ce que j'appellerai, plus haut que le drame de la compréhension, *le drame de la connaissance*.

Au moment où tout se détruit entre elle et Helmer, Nora prend conscience de ce qu'elle a vécu jusqu'alors sans se connaître, sans connaître son mari, sans connaître le mariage, sans connaître la vie, sans connaître ce qu'un « être humain » doit connaître. Et cette prise de conscience soudaine est tout simplement épouvantable! Elle lui crée l'impérieux, l'immédiat devoir d'arriver à cette connaissance inhérente à la qualité même d'être humain, le devoir de devenir, par là, et par tout ce qui devra suivre, un être humain. C'est ce qu'elle proclame quand, dans la dernière scène, elle repousse son mari en lui disant : « Je crois qu'avant tout je suis un être humain, au même titre que toi... ou, au moins, que je dois essayer de le devenir. »

Si l'amour conjugal est brusquement aboli dans son cœur, c'est parce qu'elle s'est aperçue, dans une clarté foudroyante, qu'elle ne sait rien de certain de ce cœur lui-même.

Si elle quitte, au prix d'un déchirement sans nom, le foyer conjugal, son mari et ses trois petits enfants, si elle s'en va toute seule vers une solitude effrayante, exposée à tous les dangers et sans nullement savoir ce que « l'expérience » qu'elle veut acquérir la fera « devenir », c'est pour tâcher d'apprendre, d'expérience personnelle, vraiment *humaine* donc, et quoi qu'il doive lui en coûter, ce qu'elle ne connaît pas. « Il faut — dit-elle — que je me fasse moi-même des idées là-dessus, et que j'essaie de me rendre compte de tout. » C'est là que l'énergie dont nous avons relevé l'existence en elle trouve son brusque et saisissant emploi.

Son mari, éperdu, s'apercevant enfin qu'il se trouve devant une exigence jusque-là inconnue d'elle et de lui, et maintenant dévorante, qui est — nommons-la! — *l'exigence métaphysique*, c'est-à-dire l'exigence normale de l'être humain, son mari lui, oppose, pour la retenir, sa qualité d'épouse et de mère; il lui oppose, plus généralement, la Morale et la Religion, il lui oppose, en un mot, le Devoir. Et ceci confirme, à coup sûr, la nature de l'exigence qui vient de s'emparer de sa femme, puisqu'il tente d'opposer à Nora un suprême argument de la nature du sien.

Mais l'épouse ne croit plus l'aimer, lui l'époux, et elle pense avec horreur à ces huit années passées avec ce qu'elle appelle à cette heure « un étranger ».

Mais la mère ne se tient plus pour digne d'avoir eu des enfants ni pour capable de les élever, n'ayant rien de certain à leur enseigner.

Mais l'être moral ne sait plus ce que c'est que cette Morale que les lois civiques contredisent et qui condamne elle-même (du moins selon Helmer) un acte très coûteux accompli dans la plus pure intention d'amour conjugal.

Mais, enfin, la baptisée s'avise qu'elle ne sait de la religion que ce que lui en a dit le pasteur Hansen, en la préparant à sa confirmation. La religion, croit-elle devoir constater, varie avec ceux qui la professent. « La religion, — dit-elle —, c'est ceci, c'est cela. »

Helmer oppose alors à Nora qu'elle est malade, hors d'elle-même, qu'elle a la fièvre. A cela elle répond : « Je me sens cette nuit plus lucide et plus sûre de moi que je ne l'ai jamais été. » Lucidité et sûreté effrayantes!

Bref, comme devoir, désormais, Nora ne reconnaît plus que « ses devoirs envers elle-même ». En elle, « l'être humain », c'est-à-dire la créature métaphysique, se met à primer tout. « Et toi, qui dis-tu que je suis? » Voilà la question dont elle doit et veut, désormais, seule et uniquement, chercher elle-même la réponse.

Ici, Mesdames et Messieurs, je voudrais introduire une observation.

Au moment où le ménage Helmer se défait, chez les Helmer mêmes un autre ménage se constitue : celui que vont former ensemble Krogstad et M^{me} Linde, Krogstad qui a provoqué la rupture de l'union de Helmer et de sa femme, et M^{me} Linde qui a tout fait pour sauver cette union.

M^{me} Linde est un être bon, loyal et courageux. Krogstad est plus un malheureux qu'un misérable : il garde en lui, sa future femme aidant, de quoi se sauver; il se sauvera. Et cette union nouvelle entre deux veufs dont l'un n'aime pas et dont l'autre ne pensait plus à aimer, où tant de choses sont tristes et ternes, fanées pour ne pas dire flétries, nous sentons qu'elle peut réussir, parce qu'elle est néanmoins fondée sur une vraie connaissance réciproque, parce qu'elle exclut tout malentendu comme tout mensonge, parce qu'il y a en elle une suffisante part de *vérité*.

C'est cette part qui manquait à l'union de Torvald Helmer



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

Téléphone 17 35 79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

POUPÉES - MASQUES - FANTAISIES
Pièces détachées

LES ATELIERS

G. De Weirt

40, rue Coenraets, 40 — BRUXELLES

Téléphone : 37.86.50.

POUPÉES. — ANIMAUX, — JOUETS EN TISSU. —
MATIÈRE INCASSABLE. — PIÈCES DÉTACHÉES. —
POUPÉES DE SALON. — MASQUES, TÊTES, CORPS et
TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES. — CRÉATION ARTICLES
de FANTAISIE et de RÉCLAME

Firme UNICA

la plus importante du pays pour le jouet

Fabrication belge 100% - Poupées en-
tièrement lavables et incassables - Ar-
ticles bourrés - Spécialité d'articles pour
couvents, fancy-fair et fêtes de charité.

Etablts Jos. Verhoye-Deckmyn & Fils
Tél. 283 Courtrai



LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

**et absolument sans
danger**

Société Anonyme

LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

GROUPEMENT

POUR LA

**Vente des Sous-Produits
en Grès et en Petit Granit**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du
Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant
la plus grande variété de teintes.

**Spécialité de moellons et parements
POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.**

TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON

RÉFÉRENCES: Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien,
Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles
de la Croix, à Cointe; Église de Robermont, etc., etc. Fournis-
seur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographies seront fournies sur simple demande

8, rue de la Paix, LIÈGE

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES

Tél. 37.28.35

avec Nora. Le contraste, si peu glorieux de tant de manière, le souligne durement.

* * *

Partie donc de la vie crue heureuse par erreur, tombée dans la résolution affolée du suicide qui est la destruction volontaire et désespérée de la vie, Nora à présent est parvenue — au milieu de quelle douleur — à la postulation de la vie, mais de la vie dans la vérité; elle touche, en un sens, à la vie qui est la vérité.

Elle abandonne sa « maison de poupée » pour, peut-être, — elle ne sait pas! — trouver la « maison du Père ». Comment ne pas penser ici à la redoutable et bienheureuse parole de l'Évangile : « Celui qui ne hait pas son père, sa mère, ses enfants et lui-même ne peut Me suivre?... » C'est le premier rayon de quelle lumière, qu'elle va suivre, cette malheureuse Nora?

Voilà, Mesdames et Messieurs, le point où aboutit le drame d'Ibsen, le point où de lui tout s'explique.

Mais la mère, direz-vous, cette mère qui abandonne ses petits enfants? « Ah! c'est révoltant! — nous écrivons-nous avec Helmer. — Ainsi, tu trahirais tes devoirs les plus sacrés! »

Oui, c'est vrai, il y a le sentiment maternel, qui tient pourtant aux entrailles mêmes de la femme.

Le fait que la mère se tait, ou s'abuse à ce degré, chez Nora, me paraît d'abord prouver combien elle est meurtrie et en quelle sorte détruite dans son cœur d'épouse. Car vous ne doutez pas, n'est-ce pas? de son affection passionnée pour ses trois petits enfants à cette délicieuse maman que l'on voit jouer à cache-cache avec eux et courir à quatre pattes sous les canapés pour leur plaire? Mais s'il y a la mère, il y a le père aussi! Et vraiment, celui-ci fut par trop cruel qui décida, dans sa brusque fureur, de la séparer d'eux, de les soustraire à son influence, et qui professait que sa présence de mère qui savait mentir les contaminerait. La vérité est que, dans le mariage, il est impossible de séparer la qualité de mère ou de père de la qualité d'épouse ou d'époux. Les deux réagissent l'une sur l'autre indivisiblement. Et pour être vraiment, jusqu'au bout, jusqu'au fond, père et mère, il faut d'abord commencer par être vraiment époux et épouse. C'est avec raison que Nora, à l'interrogation de Helmer : « Tu ne m'aimes plus? », répond : « C'est bien cela; voilà en effet le nœud de tout. »

Il reste à Nora — direz-vous — l'abnégation et le sacrifice. C'est juste. Mais c'est ici, précisément et malheureusement, que le problème — que j'appelais métaphysique — prend toute sa force et toute sa déchirante acuité.

Nora ne sait plus rien, à présent, elle constate qu'elle ignore tout de ce qu'elle appelle « le fond des choses ». Il nous faut comprendre que l'abnégation et le sacrifice font partie aussi du fond des choses. D'eux non plus, Nora ne sait donc plus rien. D'ailleurs, son abnégation et son sacrifice — si grands! — pour son mari, se sont révélés tellement inutiles, tellement catastrophiques, tellement inopérants! Pourquoi espérerait-elle mieux, à cette heure, de ceux qu'elle manifesterait, en restant, à ses enfants?

Je n'excuse pas purement et simplement Nora, croyez-le bien. Je raisonne, plutôt, à sa place.

J'ajoute encore ceci : elle se donne à elle-même « la liberté », « liberté entière de part et d'autre », comme elle dit, parce qu'elle veut être « seule et affranchie » pour pousser à fond sa nouvelle expérience, pour « se rendre compte d'elle-même et de tout ce qui l'entoure », comme elle dit encore, convaincue qu'elle est de ce que, cette fois-ci, les conditions qu'elle pose librement, ont chance d'être valables et efficaces.

C'est ici que nous sentons, plus encore que nous ne le voyons, que Nora risque terriblement de devenir, sans recours cette fois,

la victime lamentable de l'individualisme anarchique auquel elle cède, la victime de sa tête qui n'écoute absolument plus son cœur (et d'abord son cœur de mère), la victime de cette tête qui conçoit bien que, l'amour mort, il reste la vertu — car, en un certain sens élevé, c'est vertu et même vertu héroïque à elle que de partir —, mais qui applique mal ce qu'elle conçoit bien. Nora devrait aller à la recherche de la vérité, mais en restant. Elle part et son erreur est effrayante. L'échec de sa première expérience de vie avec Helmer, il est hélas infiniment probable qu'il se répétera dans cette deuxième expérience, en tête à tête avec elle-même, c'est-à-dire avec sa jeunesse, son inexpérience, sa faim de bonheur, sa fougue et son désespoir, à la recherche du sens de la vie.

Noble et aberrante Nora, maintenant que vous voilà seule en face de la vie, sans rien ni personne avec vous, sans vos petits enfants qui, même eux, n'ont pas su vous garder, vous garder dans les deux sens, c'est maintenant que nous vous plaignons et que nous vous blâmons, en ne pouvant nous empêcher de vous admirer...

* * *

Il faut cependant que nous observions que la toute dernière exclamation de Helmer, il la prononce, selon l'annotation du dramaturge lui-même, « avec un espoir naissant ».

Si sa femme part pour se trouver et trouver le sens de la vie, de son côté il a commencé de comprendre. Il se peut qu'un jour, même prochain, il ait compris tout à fait, qu'il soit vraiment devenu capable, comme il le croit, de se transformer, et qu'il coure la rechercher, qu'il la rejoigne, la convainque et qu'il la ramène au foyer.

Oui, il nous est loisible d'espérer qu'il en sera ainsi.

En attendant, Mesdames et Messieurs, on peut s'expliquer pourquoi, en Allemagne, lorsqu'on joua *Maison de Poupée* pour la première fois, ceux qui en avaient pris l'initiative eurent peur de ce que le public ne sentit par trop violenté par ce départ inhumain et modifièrent la tragique dernière scène de telle manière que l'héroïne, « prise d'attendrissement à la dernière minute, tombât à genoux devant la porte derrière laquelle reposent ses enfants, et renonçât à désertir le foyer conjugal (1) ». Mais c'était là, à mon sens, enlever sa portée suprême à ce drame, qui, sans doute, comme je le disais en commençant, est un drame de l'amour conjugal, mais qui est aussi, qui est plus encore, un drame de l'amour de l'être et de la vérité.

Ceux qui firent subir cette dénaturation au drame d'Ibsen, du même coup brisaient le mouvement de la pièce.

Jusqu'au moment où, au milieu du troisième et dernier acte, Helmer reçoit la deuxième lettre, libératrice, de Krogstad, Nora est passive et de plus en plus terrorisée, jusqu'à vouloir se suicider — ce qui fait aussi de *Maison de Poupée* un véritable drame de l'angoisse. Puis, emportée par la faim métaphysique qui vient d'éclater en elle, c'est elle qui, à son tour, passive encore, mais sous l'influx irrésistible et solennel de la puissance supérieure des idées, qui suggère celle de la source première et sacrée de toutes les idées issues de l'Être authentique, se met à conduire le jeu avec une force effrayante et incoercible — ce qui fait encore de *Maison de Poupée* un drame de la fatalité conçue à l'antique.

Le passage du plan du cœur et de la vie courante au plan de l'Esprit et de la vie héroïque engendre un pathétique inouï, qui est proprement ibsénien. Je suis profondément convaincu, Mesdames et Messieurs, que faute de l'avoir saisi, il est impossible d'être ému jusqu'à l'extrême limite voulue par cette ultime scène à laquelle tout le drame est étroitement ordonné, avec

(1) Notice, traduction Prozor, Perrin, Paris, 1910, pp. 141-142.

un art serré, plein de suggestions inexprimées, et même de symbolismes cachés, et que je dois vous lire pour finir :

HELMER. — ... *Qu'est-ce à dire? Tu n'es pas couchée? Tu l'es rhabillée?*

NORA, qui a remis sa robe de tous les jours. — *Oui, Torvald, je me suis rhabillée.*

HELMER. — *Pourquoi cela, à cette heure?*

NORA. — *Cette nuit je ne compte pas dormir.*

HELMER. — *Mais, ma chère Nora...*

NORA, regardant sa montre. — *Il n'est pas si tard encore. Assieds-toi, Torvald. Nous avons à causer.*

HELMER. — *Nora... qu'est-ce que cela signifie? Cet air de raideur...*

NORA. — *Assieds-toi. L'entretien sera long. Nous avons beaucoup à nous dire.*

HELMER, s'asseyant vis-à-vis d'elle. — *Tu m'inquiètes, Nora, Je ne te comprends pas.*

NORA. — *Tu dis vrai : tu ne me comprends pas. Et moi aussi, je ne t'ai jamais compris... avant ce soir. Ne m'interromps pas. Ecoute ce que je te dis. Il s'agit de régler nos comptes.*

HELMER. — *Comment l'entends-tu?*

NORA, après un instant de silence. — *Nous voici là, l'un en face de l'autre. N'es-tu pas frappé d'une chose?*

HELMER. — *Que veux-tu dire?*

NORA. — *Voilà huit ans que nous sommes mariés. Réfléchis un peu : n'est-ce pas la première fois que nous deux, tels que nous sommes, mari et femme, nous causons sérieusement ensemble?*

HELMER. — *Sérieusement, oui... Qu'est-ce que cela veut dire?*

NORA. — *Huit années ont passé... et même plus, en comptant depuis notre première rencontre, et nous n'avons jamais échangé une parole sérieuse sur un sujet grave.*

HELMER. — *Aurais-je dû l'initier sans cesse à mes soucis que tu n'aurais pas pu soulager?*

NORA. — *Je ne parle pas de soucis. Je veux dire que jamais, en quoi que ce soit, nous n'avons cherché en commun à voir au fond des choses.*

HELMER. — *Mais voyons, ma chère Nora : était-ce là une occupation pour toi?*

NORA. — *Nous y voilà! Tu ne m'as jamais comprise... On a été très injuste envers moi, Torvald : papa d'abord, toi ensuite.*

HELMER. — *Quoi? Nous deux!... Mais qui donc t'a aimée autant que nous?*

NORA, secouant la tête. — *Vous ne m'avez jamais aimée. Il vous a semblé amusant d'être en adoration devant moi, voilà tout.*

HELMER. — *Voyons, Nora, que veut dire ce langage?*

NORA. — *C'est ainsi, Torvald; quand j'étais chez papa, il m'exposait ses idées et je les partageais. Si j'en avais d'autres, je les cachais. Il n'aurait pas aimé cela. Il m'appelait sa petite poupée et jouait avec moi comme je jouais avec mes poupées. Puis, je suis venue chez toi...*

HELMER. — *Tu as de singulières expressions pour parler de notre mariage.*

NORA, sans changer de ton. — *Je veux dire que, des mains de papa, j'ai passé dans les tiennes. Tu as tout arrangé à ton goût et ce goût je le partageais, ou bien je faisais semblant, je ne sais pas au juste; l'un et l'autre peut-être, tantôt ceci, tantôt cela. En jetant maintenant un regard en arrière, il me semble que j'ai vécu ici comme vivent les pauvres gens... au jour le jour. J'ai vécu des pirouettes que je faisais pour toi, Torvald. Mais cela te convenait. Toi et papa, vous avez été bien coupables envers moi. A vous la faute, si je ne suis bonne à rien.*

HELMER. — *Tu es absurde, Nora, absurde et ingrate. N'as-tu pas été heureuse ici?*

NORA. — *Jamais, J'ai cru l'être, mais je ne l'ai jamais été.*

HELMER. — *Tu n'as pas... tu n'as pas été heureuse?*

NORA. — *Non : j'ai été gaie, voilà tout. Tu étais si gentil avec moi : mais notre maison n'a pas été autre chose qu'une salle de de récréation. J'ai été poupée-femme chez toi, comme j'avais été poupée-enfant chez papa. Et nos enfants, à leur tour, ont été mes poupées à moi. Je trouvais drôle quand tu jouais avec moi, comme ils trouvaient drôle quand je jouais avec eux. Voilà ce qu'a été notre union, Torvald.*

HELMER. — *Il y a quelque chose de vrai dans ce que tu dis... bien que tu exagères et amplifies beaucoup. Mais à l'avenir cela changera. Le temps de la récréation est passé, maintenant vient celui de l'éducation.*

NORA. — *L'éducation de qui, la mienne ou celle des enfants?*

HELMER. — *L'une et l'autre, chère Nora.*

NORA. — *Hélas! Torvald, tu n'es pas homme à m'élever pour faire de moi la véritable épouse qu'il te faut.*

HELMER. — *C'est toi qui dis cela?*

NORA. — *Et moi... comment suis-je préparée à élever les enfants?*

HELMER. — *Nora!*

NORA. — *Ne le disais-tu pas tout à l'heure... que c'est une tâche que tu n'oses me confier?*

HELMER. — *Je l'ai dit dans un instant d'irritation. Vas-tu maintenant relever cela?*

NORA. — *Mon Dieu! tu l'as très bien dit. C'est là une tâche au-dessus de ma portée. Il en est une autre dont je dois m'acquitter d'abord. Je veux songer avant tout à m'élever moi-même. Tu n'es pas homme à me faciliter cette tâche. Je dois l'entreprendre seule. Voilà pourquoi je vais te quitter.*

HELMER, se levant d'un bond. — *Que dis-tu là?*

NORA. — *Il me faut être seule pour me rendre compte de moi-même et de tout ce qui m'entoure. Aussi ne puis-je rester avec toi.*

HELMER. — *Nora! Nora!*

NORA. — *Je veux m'en aller tout de suite. Je trouverai bien un abri chez Christine cette nuit...*

HELMER. — *Tu perds l'esprit! Tu n'as pas le droit de t'en aller. Je te le défends.*

NORA. — *Tu ne peux rien me défendre désormais. J'emporte tout ce qui est à moi. De toi je ne veux rien tenir, ni maintenant, ni jamais.*

HELMER. — *Que veut dire cette folie?*

NORA. — *Demain je pars pour chez moi; je parle de mon pays d'origine... J'y trouverai plus facilement à vivre.*

HELMER. — *Aveugle que tu es, pauvre être sans expérience?*

NORA. — *Je chercherai à me créer de l'expérience, Torvald.*

HELMER. — *Abandonner ton foyer, ton mari, tes enfants? Tu ne songes pas à ce qu'on en dira?*

NORA. — *Je ne puis pas m'arrêter à cela. Je sais seulement que, pour moi, c'est indispensable.*

HELMER. — *Ah! C'est révoltant! Ainsi tu trahirais les devoirs les plus sacrés!*

NORA. — *Que considères-tu comme mes devoirs les plus sacrés?*

HELMER. — *As-tu besoin de te le dire? Ne sont-ce pas tes devoirs envers ton mari et tes enfants?*

NORA. — *J'en ai d'autres tout aussi sacrés.*

HELMER. — *Tu n'en a pas. Quels seraient ces devoirs?*

NORA. — *Mes devoirs envers moi-même.*

HELMER. — *Avant tout, tu es épouse et mère.*

NORA. — *Je ne crois plus à cela. Je crois qu'avant tout je suis un être humain, au même titre que toi... ou au moins que je dois essayer de le devenir. Je sais que la plupart des hommes te donneront raison, Torvald, et que ces idées-là sont imprimées dans les livres. Mais je n'ai plus le moyen de songer à ce que disent les hommes et à ce qu'on imprime dans les livres. Il faut que je me fasse moi-*

même des idées là-dessus, et que j'essaie de me rendre compte de tout.

HELMER. — Quoi! tu ne te rendrais pas compte de ta place au foyer? N'as-tu pas dans ces questions un guide infaillible? N'as-tu pas la religion?

NORA. — Hélas! Torvald! La religion, je ne sais pas au juste ce que c'est.

HELMER. — Tu ne sais pas ce que c'est?

NORA. — Là-dessus je ne sais que ce que m'en a dit le pasteur Hansen en me préparant à la confirmation. La religion, c'est ceci, c'est cela. Quand je serai seule et affranchie, je vais examiner cette question comme les autres. Je verrai si le pasteur disait vrai, ou du moins si ce qu'il m'a dit était vrai par rapport à moi.

HELMER. — Ah! voilà qui est inouï de la part d'une si jeune femme! Mais si la religion ne peut pas te guider, laisse-moi du moins sonder ta conscience. Car je suppose que tu possèdes du moins le sens moral? Ou peut-être en es-tu dépourvue : réponds-moi.

NORA. — Vois-tu, Torvald, il m'est difficile de répondre. Je n'en sais rien. Je ne puis pas me retrouver dans tout cela. Je ne sais qu'une chose : c'est que mes idées diffèrent entièrement des tiennes. J'apprends aussi que les lois ne sont pas ce que je croyais; mais que ces lois soient justes, c'est ce qui ne peut m'entrer dans la tête. Une femme n'aurait pas le droit d'épargner un souci à son vieux père mourant ou de sauver la vie à son mari! Cela ne se peut pas.

HELMER. — Tu parles comme une enfant : tu ne comprends rien à la société dont tu fais partie.

NORA. — Non, je n'y comprends rien. Mais je veux y arriver et m'assurer qui des deux a raison, de la société ou de moi.

HELMER. — Tu es malade, Nora, tu as la fièvre : je croirais presque que tu n'es pas dans ton bon sens.

NORA. — Je me sens cette nuit plus lucide et plus sûre de moi que je ne l'ai jamais été.

HELMER. — Et c'est avec cette assurance et en toute lucidité que tu abandonnes ton mari et tes enfants?

NORA. — Oui.

HELMER. — Il n'y a qu'une explication possible.

NORA. — Laquelle?

HELMER. — Tu ne m'aimes plus.

NORA. — C'est bien cela; voilà en effet le nœud de tout.

HELMER. — Nora!... Et c'est ainsi que tu le dis.

NORA. — Cela me fait tant de peine, Torvald; car tu as toujours été si bon envers moi. Mais je n'y puis rien : je ne t'aime plus.

HELMER, s'efforçant de garder contenance. — Cela aussi, n'est-ce pas, tu en es parfaitement convaincue?

NORA. — Absolument. Et voilà pourquoi je ne veux plus demeurer ici.

HELMER. — Et peux-tu m'expliquer comment j'ai perdu ton amour?

NORA. — Certainement. C'est ce soir quand je n'ai pas vu s'accomplir le prodige espéré. J'ai vu alors que tu n'étais pas l'homme que je croyais.

HELMER. — Explique-toi : je ne comprends pas.

NORA. — Pendant huit années j'ai patiemment attendu. Je savais bien, mon Dieu, que les prodiges ne s'accomplissent pas tous les jours. Enfin vint cette heure d'angoisse. Je pensais alors avec certitude : voici venir le prodige. Pendant que la lettre de Krogstad était là dans la boîte, je n'ai pas songé un instant que tu pouvais te plier aux conditions de cet homme. Je croyais si fermement que tu lui dirais : Allez et publiez tout. Et quand cela aurait eu lieu..

HELMER. — Eh bien oui?... quand j'aurais livré ma femme à la honte et au mépris?..

NORA. — Quand cela aurait eu lieu, et j'étais entièrement sûre que tu allais paraître, prendre tout sur toi et dire : Je suis coupable.

HELMER. — Nora...

NORA. — Tu vas dire que je n'aurais pas accepté un tel sacrifice. Sans doute. Mais qu'aurait signifié mon affirmation à côté de la tienne?... Hé bien! c'était là le prodige que j'espérais avec terreur. Et c'est pour empêcher cela que je voulais mourir.

HELMER. — C'est avec bonheur, Nora, que j'aurais travaillé pour toi nuit et jour. J'aurais tout supporté, soucis et privations. Mais il n'y a personne qui offre son honneur pour l'être qu'il aime.

NORA. — Des milliers de femmes l'ont fait.

HELMER. — Eh! tu penses comme une enfant, et tu parles de même.

NORA. — Admettons. Mais tu ne penses pas, toi, et tu ne parles pas comme l'homme qu'il me serait possible de suivre. Une fois rassuré, non sur le danger qui me menaçait, mais sur celui que tu courais toi-même... tu as tout oublié. Je suis redevenue ton petit oiseau chanteur, ta poupée que tu étais prêt à porter sur tes bras comme devant, avec d'autant plus de précautions que tu l'avais reconnue plus fragile. (Se levant). Ecoute, Torvald; en ce moment-là, il me paraît que j'avais vécu huit années dans cette maison avec un étranger et que j'avais eu trois enfants... Ah! je ne puis seulement pas y penser! J'ai envie de me déchirer moi-même en mille morceaux.

HELMER, sourdement. — Je le vois, hélas! je le vois bien. Un abîme s'est creusé entre nous. Mais dis-moi, Nora, s'il ne peut pas être comblé.

NORA. — Telle que je suis maintenant, je ne puis être la femme.

HELMER. — J'ai la force de me transformer.

NORA. — Peut-être... si on t'enlève ta poupée.

HELMER. — Se séparer... se séparer de toi! Non, non, Nora, je ne puis accepter cette idée.

NORA, se dirigeant vers la porte de droite. — Raison de plus pour en finir.

(Elle sort et revient avec son manteau, son chapeau et un petit sac de voyage qu'elle pose sur une chaise, près de la table.)

HELMER. — Pas encore, Nora, pas encore! Attends à demain.

NORA, mettant son manteau. — Je ne puis passer la nuit sous le toit d'un étranger.

HELMER. — Mais ne pouvons-nous continuer à vivre ensemble comme frère et sœur?

NORA, attachant son chapeau. — Tu sais bien que cela ne durerait pas longtemps. (Jetant son châle sur les épaules.) Adieu! Torvald. Je ne veux pas voir les enfants. Je les sais dans de meilleures mains que les miennes. Telle que je suis maintenant... je ne puis pas être une mère pour eux.

HELMER. — Mais un jour, Nora... un jour?

NORA. — Comment te répondre? Je ne sais pas ce que je deviendrai.

HELMER. — Mais tu es ma femme, quoi que tu sois ou que tu deviennes.

NORA. — Ecoute, Torvald. Quand une femme quitte le domicile conjugal, comme je fais aujourd'hui, les lois, m'a-t-on dit, dénouent le mari de tout engagement envers elle. Je sais en tout cas que moi je t'en tiens quitte. Il ne faut pas que tu te sentes lié, pas plus que je ne le demeure moi-même. Liberté entière de part et d'autre. Tiens, voici ton anneau : rends-moi le mien.

HELMER. — Cela aussi?

NORA. — Oui.

HELMER. — Tiens.

NORA. — Merci. Maintenant tout est fini. Je laisse les clefs là. Pour ce qui concerne le ménage, la bonne est au fait... elle l'est mieux que moi. Demain, après mon départ, Christine viendra ranger dans une malle tout ce que j'ai apporté avec moi en venant ici. Je veux qu'on me l'expédie.

HELMER. — *Tou' est fini! Ne veux-tu plus jamais penser à moi, Nora?*

NORA. — *Je penserai souvent à toi, bien sûr, et aux enfants, et à la maison.*

HELMER. — *Puis-je t'écrire, Nora?*

NORA. — *Non! jamais. Je te le défends.*

HELMER. — *Oh! mais je puis bien t'envoyer...*

NORA. — *Rien, rien.*

HELMER. — *T'aider, si tu en as besoin.*

NORA. — *Non, te dis-je! Je n'accepte rien d'un étranger.*

HELMER. — *Nora... ne serai-je plus jamais qu'un étranger pour toi?*

NORA, prenant son sac de voyage. — *Ah! Torvald, il faudrait pour cela le plus grand des prodiges.*

HELMER. — *Nomme-le, ce prodige.*

NORA. — *Il nous faudrait à tous deux nous transformer à tel point... Hélas! Torvald, je ne crois plus aux prodiges.*

HELMER. — *Mais moi je veux y croire. Nomme-le! Nous devrions nous transformer à tel point que?...*

NORA. — *A tel point que notre union devienne un vrai mariage. Adieu!*

(Elle sort par la porte d'entrée.)

HELMER, s'affaissant sur une chaise, près de la porte, et se couvrant le visage des deux mains. — *Nora, Nora! (Il relève la tête et regarde autour de lui.) Partie! (Avec un espoir naissant.) Le plus grand des prodiges...?!*

(On entend au dehors le bruit de la porte de la maison qui se referme.)

LÉOPOLD LEVAUX.
Professeur à l'Université de Liège.

Mémoires Danubiennes

I. L'Autriche et deux discours

L'admirable discours de M. von Schuschnigg a trouvé l'accueil qu'une telle profession de foi méritait : l'approbation unanime du monde civilisé. Les journaux ont reproduit la traduction — fort médiocre — de cet exposé clair, net, mesuré et ferme. On a pu comparer deux méthodes, deux « mentalités », deux points de vue, deux chanceliers, deux peuples. Et c'est là l'un des plus puissants arguments en faveur de la thèse autrichienne. Le slogan naziste : « Un peuple, un empire », ne résiste pas à cette expérience oratoire. L'esprit de Berlin s'oppose de façon diamétrale à l'esprit de Vienne, humaniste, chrétien, tolérant, pacifique. Mais il nous plaie de rappeler un triste et irréfutable adage du poète polonais Krasicki — d'un témoin qui doit agréer aux Allemands, parce qu'il était l'ami du Grand Frédéric et un antisémite de bon aloi, et aux Autrichiens, en tant qu'évêque et mélomane — : « le sage », écrit ce poète sarmate dans une de ses délicieuses fables, « l'a emporté dans la dispute, mais le sot a vaincu dans la lutte », « *Madry przedysputował, lecz glupi pobil* ».

Nous ne commettrons pas le crime de lèse-majesté qui consisterait à ranger parmi les sots le très rusé, le très intelligent Führer et pourtant M. Adolf Hitler, le sauveur et le Parsifal, rejoint délibérément tous ces héros ingénus, tous ces bons serviteurs de l'instinct aveugle et infaillible, les *thumben* des épopées chevaleresques germaniques; il fait une guerre sans merci aux intel-

lectuels, aux adhérents de la raison cartésienne. Il parle au nom des forces mystiques de la terre et du sang, du Destin, de la Moïra impitoyable. Son cœur a ses propres raisons que le raisonnement, fondé sur le libre arbitre, de M. von Schuschnigg sera toujours à ignorer.

« Voulez-vous arrêter la roue de l'histoire? » (*Wollen Sie das Rad der Geschichte aufhalten?*). C'est en ces mots, dont je puis garantir l'authenticité, que le Führer a résumé le problème autrichien, lors des entretiens de l'Oberzalzburg. Pour Hitler et le national socialisme, l'évolution de l'humanité, des peuples et des Etats obéit à un mécanisme que la volonté individuelle ou collective ne saurait guère troubler. Le sort exige que tous les Allemands communient dans la même foi raciste, nationale socialiste. Inutile d'insister, inutile de résister. Tel a été, tel est le sens de la « dure journée de Berchtesgaden » et de l'allocution adressée au Reichstag, le 20 février. C'est pourquoi les purs de l'hitlérisme ont parlé d'une journée des dupes, après le discours prononcé par M. von Schuschnigg devant la Diète fédérale autrichienne, le 24 du même mois.

Le successeur de Dollfuss a parlé d'une « Paix allemande » conclue, ainsi que le sont tous les traités de paix, pour l'éternité. L'Autriche, qui souligne sa germanité de langue et de culture, entend rester maîtresse de ses résolutions. Elle cède à certaines nécessités politiques de l'heure, mais elle se réserve la plénitude de sa souveraineté. Elle ne sert pas le but supérieur de la race, mais elle revendique une mission indépendante, celle de défendre son existence et par là une forme catholique et occidentale de la culture allemande. Par contre, M. Hitler a pensé accorder une trêve dont les événements limiteront la durée. Désireux d'éviter une lutte entre frères, qui aurait pu tourner au drame sanglant, le Führer offre aux Autrichiens la chance de s'acclimater lentement à l'atmosphère du Troisième Reich. Il s'apprête à modifier le corps social trop efféminé des « Phéaques du Danube » par l'endosmose savamment contrôlée. Que les récalcitrants reconnaissent ces égards auxquels nul n'aurait pu obliger le puissant Empire teutonique! Et surtout, que les étrangers ne se mêlent pas d'une affaire intérieure allemande!

Le dilemme austro-allemand est tragique, car les deux partenaires — qui se défendent d'être des adversaires — sont chacun profondément pénétrés de leur bon droit et ils cherchent une voie pour concilier ce qui est inconciliable. C'est alors que la tragédie se transforme en tragicomédie. Cet épisode de la grande histoire rappelle l'histoire des deux sourds. Tout accord, tout instrument de paix est condamné de prime abord à une double interprétation. C'a été le cas du *modus vivendi* du 11 juillet 1936, cela se répète aujourd'hui quant au pacte du 15 février 1938. Comparons le texte des grands discours des deux chanceliers : nous y trouverons la même nostalgie d'une bonne entente, mais le ton différent de deux musiques intérieures nous démontre avec force que le *leitmotiv* est bien autre à Berlin qu'à Vienne.

Ce que les commentaires officiels s'empressent de taire ou d'affaiblir, la rue, qui ignore les finesses de la diplomatie, le promulgue avec violence. Non pas en Allemagne, où la seule voix du chef figure dans chaque chapitre de l'épopée héroïque nationale, mais en Autriche. Les nazis, dont la collaboration est prévue par les protocoles de Berchtesgaden, manifestent de façon peu protocolaire leur hostilité inchangée contre le régime. Le soir du discours de M. von Schuschnigg, ils ont crié à tue-tête : « Un peuple, un empire ». A Gratz, capitale de la Styrie, ils ont obligé le maire à pavoiser l'hôtel de ville du drapeau à la croix gammée. Le lendemain, le bourgmestre ayant été relevé de ses fonctions, des milliers de drapeaux hitlériens ont été arborés sur les maisons particulières dans toute la Styrie. L'intransigeance naziste s'est confirmée, quoiqu'à un moindre degré, en Carinthie,

à Salzbourg et à Vienne. L'université de Gratz a dû être fermée pour prévenir des troubles étudiants. Enfin, les informateurs qui sont en contact direct et suivi avec les « illégaux » nous assurent que ceux-ci ne songent pas à modifier leur attitude.

Est-ce donc dire que les sacrifices consentis par M. von Schuschnigg ont été vains? Est-ce dire que nous assisterons à la continuation de la lutte entre les deux voisins germaniques et que seule la position de l'Autriche aura empiré du fait de la présence, au sein du gouvernement, d'un ministre hitlérien? L'observateur étranger qui juge à distance est tenté de plaindre la fin prochaine de l'Etat fédéral danubien, tandis que ceux qui connaissent le terrain seront plus optimistes. Car deux nouveaux éléments sont venus la semaine dernière modifier la situation en faveur du régime de M. von Schuschnigg.

Très mauvais psychologues, les dirigeants allemands n'ont pas escompté un effet inattendu de leur coup de force. Ce qui n'a pu être obtenu par aucun stratagème des gouvernementaux autrichiens a été réalisé en un clin d'œil par suite des entretiens de l'Obersalzberg : les masses ouvrières ont adhéré de grand cœur au Front patriotique, où jusqu'à cette date, elles ne figuraient que pour la forme. Le discours du chancelier devant la Diète fédérale a scellé cette alliance, qui change complètement l'aspect de la politique intérieure. Dorénavant, M. von Schuschnigg peut compter sur 75 à 80 % de la population en cas d'élections générales selon n'importe quel mode parlementaire — ce cas ne se présentera pas — et dans l'hypothèse d'un plébiscite — laquelle ne nous semble point éloignée. Ces 75 à 80 % d'adhérents sincères permettent de prédire une majorité de 90 % ou même de 95 %, si la consultation populaire se fait dans les conditions normales de pareils appels à la volonté générale.

Les manifestations turbulentes des jeunesses nazistes nous ont clairement démontré l'étendue ou le peu d'étendue du mouvement hitlérien en Autriche. Un schisme s'opère entre les fanatiques de l'Anschluss et les autres nationalistes, certes « accentués », mais plus attachés à leur petite patrie qu'au rêve grand-allemand. Dans la soirée du 24 et dans la journée du 25 février, les illégaux ont fait acte de présence — mettant en relief la haute tolérance dont ils jouissent en Autriche, — mais les foules, l'énorme majorité des masses a pris parti pour von Schuschnigg, c'est-à-dire pour l'indépendance et contre la synchronisation.

Ce revirement que nous n'aurions pas osé prévoir chez les anciens marxistes paralysera sans doute l'influence grandissante du Reich dans le domaine économique et dans l'administration. Nous constatons d'ailleurs volontiers que M. Seyss-Inquart se montre d'une loyauté et d'une correction modèles et que le chancelier surveille de fort près l'exécutif soumis aux ordres de ce ministre de l'Intérieur. Bref, les choses ne vont pas du train que les uns avaient espéré et les autres redouté. Cela permet à M. von Schuschnigg de gagner du temps. En effet, il n'aura qu'à passer sain et sauf par une période difficile pendant laquelle la situation internationale est extrêmement dangereuse pour l'Autriche.

Nous croyons cependant que le péril imminent a disparu. Les pourparlers anglo-italiens sont en bonne voie. Cela signifie que M. Mussolini, délivré du souci espagnol et libre de retirer la plupart de ses soldats d'Afrique, retourne en Europe centrale. Le courageux discours du chancelier d'Autriche n'a été rendu possible que grâce à l'appui du Duce. La forte parole de M. von Schuschnigg « Jusqu'ici et pas un pas de plus » (*Bis hierher und nicht weiter*) exprime la pensée que l'Italie juge opportun de ne pas prononcer à haute voix. Le fascisme désire que les deux Etats allemands ne se fassent pas une guerre inutile et que tous les éléments nationaux puissent collaborer dans le cadre du Front patriotique, mais il ne souhaite pas le rattachement d'un

pays catholique, de culture latine et nullement menaçant pour l'Italie, au colosse nordique, protestant ou néo-païen et terrifiant même comme allié.

Le futur pacte à quatre — ou à cinq, car la visite de M. Beck à Rome et le voyage du maréchal Goering en Pologne nous annoncent que ce pays sera de la partie — apportera à l'Autriche une nouvelle garantie de son indépendance. Or, il convient d'ajouter que cette indépendance ne signifie ni dépendance par rapport à une grande puissance démocratique occidentale, ni abjuration de la germanité. C'est cela que les amis de l'Autriche au parlement français feraient bien de comprendre. La Chambre des députés et sa commission des Affaires étrangères a adopté vis-à-vis du problème autrichien une attitude aussi maladroitement que peu compréhensive. Après avoir empêché pendant de longues années une solution durable et juste de la question (et du problème danubien en général), après avoir boudé la restauration des Habsbourgs et omis l'occasion de faire « l'honnête courtier » entre les Etats de succession, la France s'imagine aujourd'hui que l'Autriche brigue l'admission dans une ligue anti-naziste, qu'elle tend à s'échapper de l'axe Berlin-Rome et que l'acte de prudence accompli par les ex-socialistes viennois injectera au régime une dose salutaire d'« antibochisme ».

Des orateurs incitent le peuple autrichien à soutenir la lutte pour son indépendance. Ils le font dans des discours certes magnifiques, mais dont les faibles extraits n'arrivent pas jusqu'à ceux qu'ils visent (et qui s'en soucient peu). Mais les Autrichiens, avec leur chancelier en tête, ne veulent pas de guerre, idéologique ou autre. Ils aspirent à un seul but immédiat : celui de rester à l'écart des conflagrations européennes et de pouvoir travailler en paix. Ils ne connaissent qu'un seul but final : celui de conserver leur indépendance, et cela comme agent de liaison entre le grand Empire allemand et les autres Etats danubiens. Ils n'ont aucune envie de se faire embrigader dans des fronts idéologiques ou politiques, si ce n'est le Front Patriotique. Ils attendent, sur le terrain international, le moment où l'équilibre des forces sera rétabli et où, de ce chef, même les forces « chtoniques » allemandes auront à respecter une certaine ordonnance classique, l'ordre futur d'une Europe pacifiée.

II. La Roumanie, Etat corporatif.

Au moment où à Vienne le chancelier von Schuschnigg affirmait le droit de sa patrie à l'indépendance, la Roumanie a consacré par un vote quasi unanime le nouveau statut dont l'a gratifié S. M. Carol II. Cette Constitution érige en loi fondamentale les principes que nous avons présentés à nos lecteurs comme étant ceux de la Roumanie d'aujourd'hui, nationaliste, antisémite, antibolchéviste, antidémocratique, romantique et très réaliste. Ce que la fougue poétique de M. Goga et la fureur professorale de M. Couza n'ont pas su exécuter, le Roi l'a mené à bonne fin, après quelques jours de préparation, avec l'aide des hommes d'Etat les plus avisés et par un acte de sa volonté souveraine que seuls de rares isolés ont essayé de contredire. Plus de 4.300.000 voix pour et 5.000 contre : voilà de quoi faire rougir les nazis et les organisateurs les plus renommés des consultations populaires.

Maintenant c'en est fini des partis, de la corruption gouvernementale et des résistances de l'opposition. En cinq sept, MM. Codreanu et Goga, les agraires et les libéraux dissidents ont disparu de la circulation, les hommes politiques-sauterelles désertent leur champ d'action. La farce du parlementarisme est terminée et les graves problèmes seront étudiés et résolus par des gens compétents, sous le contrôle et avec l'appui du seul instrument

intact de la légalité, les militaires. L'absolutisme royal, fondé sur l'obéissance de l'armée, ce seul système applicable dans les Balkans, aussi bien en Roumanie et en Bulgarie qu'en Grèce et en Albanie — et qui, pour le malheur des Yougoslaves, devra attendre dans leur pays le moment où Pierre II aura atteint sa majorité — le régime autoritaire présidé par un chef-né revêt à Bucarest les formes de l'Etat corporatif.

C'est là un signe des temps et c'est en outre très sympathique, mais c'est aussi d'une importance secondaire. Les hommes valent mieux que les parchemins dont on ne surestime dans les pays balkaniques ni la valeur ni la puissance. Carol II a montré de la poigne, il a manifesté une énergie et une habileté incomparables. Il a étouffé une crise qui, sans lui, aurait pu devenir mortelle. N'oublions pourtant pas les mérites de conseillers, tels que Mgr Miron, MM. Iorga et Tataresco. Toutefois, c'est le monarque qui a choisi le moment opportun et qui a dirigé la manœuvre. Voici donc ce Souverain maître de nommer Premier ministre l'homme de son libre choix; le Roi peut refuser son assentiment à toute loi, lui seul a l'initiative d'un changement de la Constitution; lui seul commande les armées, déclare la guerre et conclut la paix, signe des traités et décide en dernière instance de toutes les questions politiques.

Le gouvernement que nomme le monarque n'a pas besoin de consécration parlementaire; il ne dépend que de la confiance du Roi. Les Chambres, purement consultatives, au nombre de deux, ne jouent qu'un rôle secondaire. Le Sénat sera à moitié nommé par le Souverain, à moitié élu pour neuf ans. Les députés procéderont d'élections corporatives, ils siégeront six ans. Aucun parti politique n'est plus toléré. Pour garantir cette prescription, l'administration est soigneusement épurée, le bas clergé n'aura plus le droit de se mêler de politique (avis aux anciens Gardes de fer!), toute agitation qui se dirige contre la propriété rurale (attention les agraires!) ou qui prêche la lutte des classes (c'est pour vous, mes camarades!) est prohibée. Il est interdit de critiquer la Constitution ou les dirigeants.

Cependant les bons citoyens sont récompensés des restrictions apportées à leurs anciens droits de l'homme politique, par la situation privilégiée de la race roumaine, par la prédominance de l'Eglise orthodoxe et par le rang honorifique de l'Eglise uniate nationale. Nul ne sera pourvu d'un portefeuille, si ses ancêtres ne sont Roumains en remontant jusqu'à la troisième génération. (Echo lointain des lois de Nuremberg). Le sol n'appartiendra qu'aux Roumains. Aucune race étrangère ne sera admise à habiter le territoire national. (O philosémites de la *City*, qui triomphâtes lors de la chute de M. Goga!). Mais les peuples enracinés dans la glèbe roumaine, quoique de langue différente, les Allemands et les Magyars, jouiront d'une situation enviable que la Constitution ne précise pourtant pas très exactement.

Une clause mérite spécialement d'attirer notre attention, c'est la défense faite à des troupes étrangères de pénétrer en territoire roumain sans y être autorisées par une loi formelle. Cet alinéa nous en dit assez sur l'esprit dans lequel Carol II dirige la diplomatie de son pays; foin de l'intervention soviétique à travers la Roumanie, foin du mirage d'une Petite Entente rattachée à l'alliance franco-russe! Les Tchèques n'ont plus à compter sur la complaisance d'un Titulesco; Bucarest imite l'exemple de Varsovie et refuse tout passage aux armées bolchévistes.

Tant pour la Constitution du 24 février 1938. Elle fera ses preuves, ou elle ne les fera pas : nous sommes très sceptiques envers toutes les *Magna Chartae* de l'Europe Centrale et orientale, où seul le changement perpétuel demeure inchangeable. Elle durera aussi longtemps que la Constitution de 1923 ou que les Constitutions polonaises de 1912 et de 1934, que les Constitutions autrichiennes de 1920 et de 1934. Constitution, elle vivra

ce que vivent les Constitutions en terres dictatoriales ou semi-dictatoriales. Mais les lignes directrices qu'elle reflète plutôt que de les prescrire demeureront intactes.

Carol II pourra se rendre prochainement à Londres pour y jouir d'un congé bien mérité, il remplacera après son retour le patriarche Mgr Miron par un président du Conseil laïc, MM. Iorga ou Tataresco. Il tranquillisera la Grande-Bretagne et la France sur la stabilité de l'ordre public en Roumanie. Il résoudra le problème juif dans le cadre d'une légalité *sui generis*, et pourtant sans actes de violence, sans iniquités superflues et non sans quelques compromis indispensables. Il conduira le char de l'Etat, non pas en le faisant naviguer sur un volcan, mais sur cette voie du juste ou injuste milieu qui s'appelle neutralité en politique étrangère et régime autoritaire, non-totalitaire en politique intérieure.

ROGER DE CRAON-POUSSY.

Problèmes actuels

La Catastrophe

L'Angleterre vient de recevoir un coup plus dur que tous ceux qui l'ont précédé. On lui donna à choisir entre une capitulation et des conséquences que personne n'aime à préciser et auxquelles il ne faudra probablement pas faire face.

Après que le gouvernement italien eut tout tenté en vain pour s'entendre avec la Grande-Bretagne, il surprit complètement celle-ci par une soudaine et magistrale manœuvre dont elle n'est pas encore revenue. Rome décida de jouer l'abandon de l'Autriche.

Et tout d'abord établissons clairement la portée du geste italien que la presse anglaise n'a pas comprise, ou, si elle l'a comprise, n'a pas osé préciser.

La puissance admirablement organisée, rapide et très intelligemment conduite de la nouvelle Italie a longtemps empêché l'Europe centrale de tomber entièrement sous la domination de Berlin — c'est-à-dire de l'Allemagne prussifiée. Apparemment, personne ne s'est rendu compte de cela de ce côté-ci de la Manche alors que c'était évident aux yeux du reste de l'Europe. Il était en effet à l'avantage de la nouvelle Italie que l'indépendance de l'Autriche fût préservée et, avec elle, l'indépendance des Etats du proche Orient. Tablant sur cela, l'Angleterre s'imaginait qu'elle pouvait y aller rondement et sans réserves dans sa querelle avec l'Italie à propos de la route des Indes. L'erreur était énorme. Nous pouvions aller fort et loin, mais il y avait des limites et des bornes à ne pas dépasser parce qu'en fin de compte l'Italie détenait un atout qu'elle pouvait abattre. Cet atout était la *menace* de laisser les mains libres à Berlin. Seulement, jamais Londres ne considéra comme possible le recours à pareille menace. Or, l'Italie y recourut et l'Angleterre n'est pas en état de répondre.

Que si l'Angleterre capitule, il reste encore au pouvoir de l'Italie d'empêcher l'absorption de l'Autriche et la création d'une puissance militaire unie, qui sera rapidement une puissance navale croissante et qui est déjà une puissance aérienne ayant la prépondérance sur nous.

Que si l'Angleterre ne capitule pas, la force entière de cette

formidable machine s'épanouira pour passer à l'action dans un avenir très prochain. Et elle n'agira pas contre l'Italie mais contre l'Angleterre, en partie directement en exigeant des territoires, en partie indirectement en soutenant partout nos rivaux.

Il faut se rappeler que le péril que court l'Angleterre est celui d'un déclin économique. Nos revenus, tirés d'une suprématie incontestée jusqu'à présent en matière bancaire, en matière d'assurances, en matière de prêts étrangers, dans l'administration de millions de sujets et dans l'exploitation de leur travail : ces profits sont convoités par d'autres. On peut nous les soustraire morceau par morceau, par des empiètements successifs. Un empiètement de cette sorte se développe rapidement en Chine. L'Allemagne comprend cela très bien, et au fur et à mesure que sa puissance augmentera, elle tendra vers une politique basée sur la volonté d'avoir sa part des dépouilles. Jusqu'à présent cette puissance était limitée par le contrepoids italien. Gâment, l'Angleterre a rejeté cet avantage. La voilà brutalement réveillée.

Les causes du désastre sont trop profondes pour pouvoir y appliquer des remèdes immédiats. L'ignorance et la vanité sont les principales. Les vertus mêmes et la force d'un Etat aristocratique ont causé et développé des faiblesses parallèles qui ne paraissent plus curables — notamment le manque d'un quelconque instrument adéquat pour discerner et pour trouver les hommes nécessaires. Le seul remède immédiat est de céder. Il est lamentable d'avoir à le constater et à l'exprimer, mais ce n'est que trop vrai.

Cette médecine amère avalée (on la noiera dans la confiture, on l'appellera « magnanimité », ou « triomphe de la diplomatie », ou Dieu sait comment!) pour l'amour du Ciel, mettons de l'ordre dans notre maison! L'Angleterre ne peut subir plus longtemps une presse entièrement officielle et qui cache la réalité. Elle ne peut subir plus longtemps ce que notre classe dirigeante tient encore comme pour une formation adéquate. Elle ne peut subir plus longtemps que l'on ajoute à la légère de nouveaux poids aux charges actuelles — « ajoutes » aussi irréfléchies que la folie de la politique palestinienne ou que la brimade infligée à l'Irlande, ou que la prétention plus insensée encore de tenir les nationaux espagnols pour des rebelles et de considérer une clique déconsidérée et criminelle comme étant le gouvernement espagnol.

Toutes ces erreurs, ces tromperies et ces folies qui ont conduit l'Angleterre à l'impasse actuelle ont la même racine : une répugnance à regarder la réalité en face. Or, nous ne pouvons plus supporter cela...

HILAIRE BELLOC.

CATHOLIQUES BELGES!

Souvenez-vous, les dimanches 6 et 13 mars, quand on sollicitera votre obole pour l'Université Catholique de Louvain, de ce qu'a dit un Espagnol de marque : « SI L'ESPAGNE AVAIT EU UN LOUVAIN, IL N'Y AURAIT PAS EU DE GUERRE CIVILE ESPAGNOLE ! »

SOUTENEZ LOUVAIN, car Louvain, c'est la Belgique; et la Belgique, c'est Louvain...

En quelques lignes...

Le centenaire de Leopardi

L'Italie s'apprête à fêter le centenaire de la mort du poète à qui l'humanité devrait quelques-uns de ses chants les plus beaux, si les chants les plus beaux étaient aussi, comme l'a dit Alfred de Musset, les plus désespérés.

Il sera même assez curieux d'entendre les porte-parole officiels du régime célébrer *fascistiquement* l'infirmes de Recanati. Il est vrai que Giacomo Leopardi avait fini par adopter une certaine forme de patriotisme comme l'alibi le plus sûr où se pût abriter son universel mépris des hommes et des dieux.

Son éducation avait été surtout latine. Il lui en restera l'idée de la grande Rome. Contrairement à son père, lequel est « pontifical » cent pour cent et se soucie fort peu de l'unité italienne. Quand Bonaparte traversera Recanati avec son escorte, ce farouche réactionnaire ne se dérangera même pas pour se mettre à la fenêtre : « Je jugeais », dit-il, « qu'un honnête homme ne devait pas faire à cette canaille l'honneur de se lever pour le voir ».

Pour Giacomo, au contraire, il y a, entre la civilisation latine et la civilisation italienne, un lien de succession. C'est l'explication même d'un patriotisme qui n'hésite pas à se faire acerbé, flagellant. Car, la tête toute pleine des exploits de ces héros antiques qui s'appellent, par exemple, Caton ou Brutus, Leopardi conçoit l'amour de la patrie comme la *virtù*, avec tout ce que cela comporte d'exaltation.

Ainsi, il est toujours permis d'accrocher au centenaire léopardien une leçon de morale civique. Les discours que l'on nous prépare seront toniques à souhait.

Un Pic de la Mirandole

La jeunesse de Leopardi fut infiniment désolée. Entre des parents qui ne le comprenaient guère, dans ce milieu étouffant d'une bourgade provinciale, l'enfant que sa santé faisait cruellement souffrir se console parmi ses livres.

Il apprend seul. Il apprend tout ce qui sollicite son inquiète curiosité. Sans méthode, mais non sans enthousiasme. Les résultats sont prodigieux.

En quatre mois, il sait assez de grec pour écrire, en cette langue, toute une lettre à un oncle. Il explique, en latin, le fameux, — et très difficile — Commentaire de Porphyre sur Plotin. Il entreprend l'hébreu. Il s'adonne à l'anglais. Son français, qu'il connaissait déjà suffisamment, il le perfectionne par de diligentes lectures. On assure même qu'il voulut s'attaquer à l'espagnol.

Dès l'âge de quatorze ans, il a mis la main à une *Histoire de l'Astronomie*. Encore ne s'agit-il pas d'un superficiel traité de vulgarisation : Leopardi se propose de recueillir et de critiquer toutes les opinions qui ont été émises, depuis que les hommes observent le cours des « sidères », et non seulement par les mathématiciens, mais aussi par les philosophes. En même temps, il s'intéresse au Commentaire de quatre rhéteurs grecs; il songe à éditer des Fragments de la littérature patristique du II^e siècle, ainsi que des passages inédits d'anciens écrivains grecs, spécialistes de l'histoire ecclésiastique; il prépare un Essai sur les erreurs populaires des anciens et le Commentaire latin de Sextus Julius Africanus. Enfin, comme il vient d'apprendre que l'on a découvert, à Milan, un palimpseste qui contient les œuvres de

Fronton, il n'a de cesse qu'il n'ait écrit un Discours sur la vie de Fronton, avec la traduction des textes ainsi mis à jour.

A ce régime, rien d'étonnant que son pauvre corps se délabre de plus en plus. Giacomo n'était que souffreteux : la nature se venge en le faisant bossu. Désormais, comme une fatalité misérable et avilissante, cette gibbosité sera sur lui, toute pareille à une malédiction. Et son pessimisme n'en deviendra que plus noir.

Le pessimisme du « Zibaldone »

C'est sous ce nom de *Zibaldone* que les historiens de la littérature italienne désignent volontiers les sept volumes des *Pensées de philosophie mêlée et de littérature*. Il s'agit bien d'un Journal intime; ou, plutôt, de Mémoires d'outre-tombe, s'il est vrai que ces pages ont dormi pendant trois quarts de siècle avant d'être livrées aux presses. Leopardi avait couvert, de son écriture, 4.626 pages manuscrites et numérotées par ses soins.

Il y a de tout, dans ce Journal : de simples réflexions et des souvenirs de lectures, de longues discussions de l'écrivain avec lui-même ou avec quelque penseur dont la philosophie l'a frappé. Mais c'est au fil de cette méditation que nous allons surprendre l'évolution même du pessimisme léopardien.

Lequel est, d'abord, d'essence historique, si l'on ose dire. Leopardi ne peut pas nier sa propre souffrance, son propre désespoir. Alors, et pour sauver la mise, il feint de croire que l'homme a pu être heureux, jadis. C'est un peu l'écho de ce paganisme sentimental qui fait de la société antique une sorte d'Eden. D'autre part, à ce premier stade de sa pensée philosophique, le poète italien croit encore à la Providence.

Mais voici que cette croyance s'écroule. C'est le pessimisme absolu. Leopardi proclamerait volontiers que toute chose est vaine, et même l'affirmation de cette vanité. L'un de ses derniers — et l'un de ses plus beaux — poèmes (la *Ginestra*) est comme le commentaire pathétique du désespoir total.

Aujourd'hui, certains « léopardiens » voudraient prouver que, même à cette période de sa vie souffrante et sans horizon, le bossu de génie aurait tâché de résoudre le problème du mal par l'amour de l'humanité. C'est là ce qui s'appelle solliciter les textes. Toute la morale pratique de Leopardi est négative. Elle se borne à mépriser les forces aveugles du sort : ce qui n'est pas précisément un Evangile de bonté, voire d'altruisme.

Carnaval est mort!...

Les agences de voyage nous assurent bien qu'il prolonge son agonie. On vous invite à prendre votre billet pour Cologne, pour Francfort. Car Nice et la Riviera, c'est vieux jeu. En Belgique même, il semble que Malmédy soit en voie de déposséder Binche, la cité des Gilles, des plumes d'autruche et des oranges écrasées sur le treillis des fenêtres, pendant le Rondeau. Cela signifierait une sorte de *Drang nach Osten*...

En attendant, chez nous, seuls les gamins hauts comme trois pommes jouissent encore du privilège de se coller sur la figure un faux-nez. Depuis que tant de bonshommes plus ou moins influents ont pratiqué, sur le Forum, la politique des visages de rechange, le masque ne se porte plus au Mardi-Gras. Restent les confettis.

C'est la balayeuse qui ronchonne! Dans le ruisseau, des milliers de rondelles multicolores font une pape qui n'a plus de nom dans aucune langue : pas même dans la langue verte des chevalières du ramon. Les confettis, c'est joli quand ça poudroie, quand ça retombe en averse insolente sur le col de fourrure du bourgeois à la pelisse. Un peu comme les serpents qui ne sont à l'aise

qu'aux girandoles, dans cette atmosphère très spéciale des fins de dîner, à l'heure où le Premier président à la Cour se laisse coiffer par sa charmante voisine d'un bonnet de papier qui lui va comme un tablier à une vache.

Ce qui sauve encore le Carnaval, c'est les bals travestis. Mais, de plus en plus, les danseurs délaissent le domino : on va juger les costumes... des autres. Et comme nous avons donné au démon de la compétition une vie extravagante, ce ne sont que concours, ce ne sont que jurys. Ce ne sont que vitupérations, aussi, que grincements de dents.

Je me suis laissé conter qu'au temps de nos grands-mères, les masques, en bandes joyeuses, envahissaient les maisons et se livraient au plaisir malin de « l'intrigue ». Aujourd'hui, l'on échange, à visage découvert, des mots comme des coups de poing. Et la politesse se meurt, tout comme Carnaval...

Choses d'Espagne

Il y a, dans certaines « exhibitions » des crimes et horreurs perpétrés par les Rouges, chers à François Mauriac, quelque chose de romantiquement théâtral qui, on ne craint pas de le dire, choque les tenants de l'objectivisme historique. Que des victimes aient été brûlées vives après que leur misérable corps eut été arrosé d'essence, le cas s'est vérifié. Mais nous osons encore croire que ce ne fut là qu'une épouvantable exception. En tout état de cause, j'estime qu'il ne faut point nécessairement recourir, pour flétrir la sauvagerie marxiste, à ces exemples-limites, comme diraient les mathématiciens.

Une vieille dame qui a pu s'enfuir de Barcelone (où elle résidait depuis quarante ans), m'a raconté ceci.

Le boulanger chez qui elle achetait son pain — un pauvre homme — avait un fils prêtre. Les « miliciens » sont informés. Ils perquisitionnent. Le prêtre a pu gagner la frontière.

— Où est ton chien de fils?

— Il est parti.

— Tu mens!

— Cherchez plutôt.

— Alors, tu vas mourir...

La femme s'interpose. Elle fait valoir que son mari est malade (et il souffre, en effet, d'un cancer) :

— Epargnez-le!

— Non! S'il est tellement malade, rien de mieux que de crever plus vite.

— Je ne veux pas être séparée de lui : tuez-moi aussi!

— Viens!

Et l'enfant, un gamin de onze ans, voyant que l'on emmène ses parents :

— Maman! Papa!...

... Ils les ont fait sortir sur le trottoir. Une salve. Trois pauvres victimes agonisent. On a réussi à sauver de la mort la maman.

Et voici l'autre trait.

Cette vieille dame est la veuve d'un célèbre écrivain catalan. La bibliothèque de son mari comprenait près de 10.000 volumes, dont de nombreux incunables. Les Rouges ont vu ces livres.

— Nous reviendrons, ont-ils déclaré, avec une charrette.

— Pourquoi? Quels sont les volumes qui vous intéressent?

— Aucun!

— Mais alors?...

— Nous reviendrons pour te prendre ces niaiseries et pour les brûler.

Ah! Claudel avait raison : la première chose que la brute déteste, après Dieu, c'est la beauté.

Et voilà, François Mauriac, deux choses « vécues » en Espagne rouge, chez vos bons amis de Barcelone!

L'art du chocolatier



La célèbre gamme du Superchocolat « Jacques » constitue, de l'avis même des consommateurs, le critérium de l'art du chocolatier. Chacun de ses incomparables gros bâtons est à la fois une friandise et un aliment complet. C'est toujours une véritable occasion, puisque « Jacques » ne coûte que

1 FR. LE GROS BATON



Pour votre Linge de maison,
Tissus blancs - Couvertures,
Bonneterie - Chemiserie
N'employez que les articles marque

“ FOX ”

Qualité — Éléance — Prix raisonnables

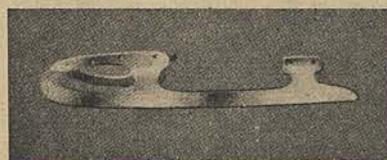
Vente exclusive en BELGIQUE :

Grande Maison de Blanc

RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

DEMANDEZ NOS CATALOGUES HIVER 1937-1938



LA PLUS GRANDE
PRODUCTION
de patins à glace
en Belgique

JEAN GODFRIN rue de Haerne, 147-151
— Etterbeek-Bruxelles —

PATINS DE LUXE ET ORDINAIRES
GROS - DEMI-GROS - EXPORTATION

Téléphone 48.45.18

Reg. Comm. 31342



Reclamer les
à votre
fournisseur!

Pour tous appareils
DUPLICATEURS

Les stencils LORA sont montés avec attache s'adaptant parfaitement à chaque marque de duplicateur et sont livrés avec cadre gradué, imprimé sur le stencil même.

Ils se fabriquent en différentes qualités :
CHIFFONNABLES, qualités Profex, Colotex, Paraco,
CIRE ET BAUDRUCHE.

Ils réunissent un ensemble de qualités qui les classent au premier rang des articles similaires et sont garantis de parfaite conservation.

Pour tous travaux au duplicateur
il existe un stencil «LORA»

LORA
PRODUIT BELGE

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÉGE

Qualité garantie

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Reliure des Ducs

Tous travaux de reliure et de cartonnages

Les travaux peuvent être effectués dans toutes les teintes courantes

Jos. Poelmans

5, rue Philippe-le-Bon, 5, BRUXELLES

La morale internationale

La morale internationale est à l'ordre du jour. Il en est ainsi après chaque guerre. Victoria et Grotius, qui passent pour les fondateurs de cette discipline, ont écrit leur traité, le premier à l'occasion des guerres coloniales du XVI^e siècle qui menacèrent d'exterminer les races indigènes aux Amériques, le second à la suite de la guerre de Trente Ans qui mit l'Europe à feu et à sang et qui fut la plus meurtrière des temps modernes. Rien d'étonnant si, après la prodigieuse tuerie de 1914-1918 où toutes les nations du monde se sont trouvées aux prises, les problèmes de morale internationale ont obtenu un regain d'actualité. Nombreux sont les publicistes contemporains qui s'efforcent de préciser, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les règles qui doivent présider à la conduite humaine dans les rapports entre Etats. Leur enseignement pénètre partout. La morale internationale n'est plus chose hermétique, réservée aux universitaires et aux théologiens. Elle s'inscrit à présent aux programmes des écoles secondaires et des écoles primaires. Elle se met à la portée des plus humbles, alors que ses applications ne concernent guère que la conscience des hommes d'Etat, dirigeants responsables des sociétés politiques. D'où vient cette sorte de paradoxe? C'est que la Grande Guerre a été suivie d'une tentative pour organiser la paix par la Société des Nations. On a fondé de vastes espérances sur la nouvelle institution. Malheureusement aucune institution ne tient ses promesses si elle n'est pas solidement enracinée dans la conscience collective. On a voulu faire connaître l'organisation de Genève, la rendre populaire, habituer les masses à la considérer comme nécessaire et bienfaisante, éveiller à son égard dans tous les cœurs un sentiment d'attachement profond qui en assurerait la persistance et même la pérennité. Pour atteindre ce résultat on a mobilisé l'école sous toutes ses formes et on lui a fait distribuer un enseignement de propagande en faveur de la Société des Nations. Or, dès qu'on prône une institution et qu'on cherche à en mettre en relief la haute valeur, il faut alléguer des principes, indiquer les idées maîtresses sur lesquelles elle s'appuie, aligner les motifs qui l'imposent au respect, remonter aux sources qui la justifient en équité, bref faire œuvre de philosophe et de moraliste. Tel est le biais par lequel la morale internationale a été portée au programme de tous les établissements pédagogiques, sans distinction de degré ni d'orientation.

C'est bien ainsi que les choses se sont passées en Belgique. Par circulaire du 10 avril 1926, le ministre de l'Instruction publique d'alors, M. Camille Huysmans, a prescrit aux instituteurs et aux professeurs de l'enseignement moyen d'insister dans leurs leçons, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, sur les bienfaits qu'on peut attendre de la Société des Nations, de mettre en évidence, particulièrement dans les cours d'histoire contemporaine, sa mission pacificatrice et de la représenter comme l'aboutissement logique de toute l'œuvre de la civilisation. La circulaire ajoute que les cours d'éducation morale seraient eux-mêmes incomplets si quelques leçons n'y étaient prévues pour l'analyse des principes sur lesquels repose la Société des Nations et pour l'exposé des efforts accomplis par ceux qui ont eu foi dans la réalisation de leur idéal. A la circulaire est annexée une leçon-type, dont instituteurs et professeurs auront à s'inspirer et dont ils développeront méthodiquement les divers points, suivant l'âge et l'avancement de leurs élèves. La leçon-type est suivie d'une courte bibliographie indiquant quelques livres que les maîtres consulteront avec profit pour nourrir leurs explica-

tions. Enfin les professeurs d'enseignement moyen reçoivent une consigne spéciale. S'adressant à des jeunes gens plus mûrs et plus instruits, les titulaires des chaires d'histoire et de morale auront le souci de varier leur exposé, de l'adapter au niveau des classes, d'en accroître l'intérêt par des lectures appropriées, choisies dans les œuvres des penseurs et des moralistes. On leur laisse le soin de discerner eux-mêmes les auteurs dont ils liront des extraits à leurs élèves.

On le voit, l'enseignement de la morale internationale est créé en Belgique depuis plus de dix ans. Il existe dans l'enseignement officiel à tous les degrés et dans l'enseignement primaire libre subventionné par l'Etat. Il existe aussi dans les collèges épiscopaux. Sans doute vis-à-vis de ceux-ci les contraintes du ministère de l'Instruction publique sont dénuées de toute valeur. Mais ils sont emportés par la tendance générale. Dans les conjonctures actuelles, il est d'ailleurs inadmissible et impossible que les professeurs de religion des collèges catholiques, au moment où ils étudient la vertu de justice, reculent devant ses applications aux rapports internationaux, tandis qu'ils se livrent à de longs commentaires sur la propriété, sur le vol, sur le juste prix, sur la fraude commerciale. Une enquête personnelle nous a convaincu qu'il n'en était pas ainsi et qu'élargissant leur horizon, maints d'entre eux abordent de front le problème de la juste guerre, de la foi due aux traités, de la colonisation, de la nécessité pour chaque peuple de tenir compte des intérêts légitimes des autres pays. L'enseignement de la morale internationale a donc partout conquis sa place en Belgique et on le rencontre même dans les écoles de service social où se forment les propagandistes du mouvement syndical et les dirigeants des œuvres sociales. Une évolution analogue, moins marquée peut-être, se manifeste dans les Etats voisins.

* * *

On peut regretter que les programmes scolaires déjà très encombrés soient encore surchargés par l'introduction d'une nouvelle branche d'étude. Nous ne discutons pas ce fait. Nous le prenons tel qu'il est et nous en tirons une conclusion dont personne ne contestera l'opportunité. Il faut mettre à la portée des maîtres chrétiens un manuel « spécialisé » où la conception qu'ils doivent se faire des rapports internationaux soit exposée avec solidité et surtout avec une ampleur qui, sans excéder les limites d'une saine pédagogie, soit suffisante pour ne laisser dans l'obscurité rien de ce qu'il est essentiel de savoir, quand il s'agit d'apprécier d'un point de vue élevé les grands faits qui débordent aujourd'hui la politique interne des Etats. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il règne dans ce domaine de la pensée un désarroi chaotique. Les thèses les plus opposées s'y affrontent. Entre elles il faut faire un départ, il y a des notions à débrouiller et un ordre à remettre là où se manifestent d'épouvantables confusions doctrinales. Ce travail n'est pas facile. Il est souvent délicat. Heureusement les auteurs catholiques écrivant sur la morale internationale ont pour s'éclairer une longue tradition théologique inaugurée par saint Augustin et Gratien de Bologne, développée par saint Thomas, Victoria, Suarez et Lessius, transmise jusqu'à nous et reprise par les documents pontificaux publiés à l'occasion et à la suite de la guerre de 1914-1918. Voilà les sources auxquelles doit constamment puiser le manuel qu'on réclame partout d'urgence, s'il veut satisfaire aux exigences de l'enseignement catholique et aussi répondre au désir des bons citoyens qui chaque jour, avec de l'encre ou par la parole, dans la presse ou dans les assemblées publiques, ont simplement à cœur d'accomplir leur service de chrétien.

Ces vœux sont aujourd'hui comblés. *L'Union Internationale*

d'Études sociales, fondée à Malines en 1920 par le cardinal Mercier, présidée actuellement par le cardinal van Roey, a fait paraître, il y a quelques mois, un *Code de morale internationale* de tout point conforme au but, à la méthode et à l'esprit qu'on vient de définir (1). D'un texte dense et d'une pensée drue, le *Code de morale internationale*, en 269 articles distribués sur 233 pages, libelle et motive les principales thèses du droit international chrétien. La richesse du livre se laisse deviner par l'énumération des grands problèmes qu'il envisage : la société internationale inorganique, les droits et devoirs fondamentaux des Etats, l'émigration et la colonisation, la paix et la guerre, l'organisation contractuelle de la société internationale, le nationalisme et l'internationalisme, la société internationale parfaite. Aucune théorie contemporaine n'est négligée et chacune, après une discussion où l'on démêle ce qu'elle contient d'inacceptable et ce qu'on en peut admettre, est marquée de la note qui lui convient. Le terme de « Code » pourrait faire illusion et susciter un malentendu que l'avant-propos du livre prend soin de dissiper : « A ce livre il ne faut pas demander des choses que les auteurs ont de parti pris écartées de leur plan. Qu'on n'y cherche pas les règles du droit international positif, ni la teneur des traités et des conventions passés entre Etats. Cette matière est abandonnée aux juristes professionnels et le *Code de morale internationale*, sans l'ignorer, a la prétention de la dépasser. Quand il la reprend, c'est pour la juger. Il étudie non ce qui est, mais ce qui doit être. Il recherche les principes supérieurs auxquels l'ordre international doit s'assujettir, s'il veut s'imposer au respect de nos consciences. C'est une éthique des rapports internationaux que l'*Union de Malines* a entendu rédiger, non un recueil des usages en vigueur. Elle ne méprise pas ces usages, elle les évalue et fixe la mesure dans laquelle ils peuvent compter sur les suffrages de l'esprit chrétien. »

Le caractère de l'ouvrage étant ainsi précisé, qu'on ne s'attende point à en trouver ici le résumé. Quand un livre se compose de raccourcis vigoureux, il se dérobe au travail de l'analyste. Il faut se borner à en examiner l'une ou l'autre doctrine que l'on estime plus originale ou plus intéressante. C'est ce que nous allons faire.

* * *

A la base de tout le droit international chrétien il y a cette idée : les Etats légitimes se doivent le respect mutuel. Vieux et éternel principe dont l'affirmation ne serait qu'un truisme si on en restait à ce bref énoncé. Il faut dire ce que c'est qu'un Etat légitime et à quoi on le reconnaît. C'est alors seulement que le principe aura un sens réel et une portée pratique. Quel est donc le signe de la légitimité ? Aux yeux de la doctrine chrétienne, tout Etat mérite le respect — fût-il né du vol, de la fraude ou de la violence guerrière — dès lors qu'il accomplit correctement et depuis un certain temps sa fonction normale de gouvernement : « Tout Etat, historiquement formé, du moment qu'il assure suffisamment le maintien de l'ordre et de la paix à l'intérieur et qu'il se montre capable de remplir ses obligations internationales, a le droit d'exister et de persévérer dans son existence. Les autres Etats ont pour devoir de le respecter et de l'admettre comme tel dans la société internationale. » (Art. 32, p. 39.)

Dans le problème de la légitimité concrète des Etats, la doctrine chrétienne professe l'indifférence aux origines. Il n'en peut être autrement. Rares sont en effet les Etats, s'il en est, qui se sont fondés dans une atmosphère de sereine et parfaite justice. Si les sociétés politiques devaient se légitimer par leurs origines, aucune probablement ne résisterait à l'examen de ses titres

juridiques. L'anarchie et la guerre seraient la loi des nations. Les exigences du bien commun, l'ordre et la paix qui sont indispensables au déploiement progressif de la personnalité humaine ne sauraient s'accommoder de continuel bouleversements. Il faut donc admettre que ce qui fait la légitimité d'un Etat, c'est sa capacité politique, c'est-à-dire une aptitude suffisante à bien gouverner. Cette aptitude ne se présume pas. Elle se prouve par l'expérience. La preuve est acquise dès qu'un Etat, pendant une période de temps dont il est impossible de déterminer exactement la durée, a réussi à accomplir d'une manière satisfaisante les fonctions essentielles de tout gouvernement. Les revendications territoriales fondées sur de prétendus droits historiques ou inspirées par le principe de nationalité sont donc dépourvues de toute consistance (art. 74, p. 73).

Une défaillance passagère, un écart sans importance ne destitue pas un Etat de son droit à l'existence. Il s'ensuit que la guerre dirigée contre un membre de la société internationale n'est juste que si celui-ci manquant profondément à ses devoirs primordiaux est coupable d'atteinte grave aux droits fondamentaux d'un autre Etat ou aux droits fondamentaux de ses propres sujets. Commencée ou imminente, cette atteinte grave est légitimement repoussée par la force. Encore faut-il que la force soit l'unique moyen de restaurer la justice et que son emploi ait chance d'être couronné par le succès. Le recours aux armes ne se comprendrait pas s'il devait aboutir à une défaite qui consolidant et étendant l'injustice la rendrait pire encore. Ces conditions limitent étroitement les cas de juste guerre et, loyalement acceptées, sont de nature à assurer l'existence d'un ordre international à la foi stable et pacifique, éminemment favorable à l'épanouissement de la personnalité et de la civilisation humaines (art. 143, p. 116).

Les guerres privées, les guerres de conquête, les guerres de rapines telles qu'elles ont sévi dans l'antiquité et durant le haut moyen âge sont définitivement condamnées. Il en est de même des guerres préventives. « Faite contre un agresseur possible, la guerre préventive est inique par nature. Au prince qui prétendrait régler sa politique sur un avenir encore incertain, toutes les conjectures sont permises et il n'aurait nulle peine à forger la menace lointaine qui colorerait d'un prétexte plausible ses visées ambitieuses ou rapaces. La paix et l'ordre international ne résisteraient pas à un régime où les griefs les plus imaginaires autoriseraient le recours à la guerre. » (Art. 154, p. 122.) Cet argument est certain. Il est cependant permis d'aller plus loin que le *Code*. Il y a moyen de déduire de ses principes une autre raison de repousser la guerre préventive, qui pourrait bien être la raison véritable. Une guerre légitime repousse et châtie une injustice grave, commencée ou imminente. Elle est punitive. On n'a pas le droit de punir un coupable possible. On ne peut punir que des coupables réels. Le droit de punir un coupable possible justifierait tous les forfaits, car il y a dans chaque homme et dans chaque Etat un coupable possible. L'impeccabilité n'est pas de ce monde : elle n'est le privilège d'aucun individu, d'aucun groupe humain. S'arrogeant le droit de punir un agresseur possible, la guerre préventive se destitue de toute légitimité.

* * *

Le *Code* maintient donc le principe de la juste guerre, tout en circonscrivant rigoureusement les rares cas où le recours à la force est permis. Cela va à l'encontre d'un pacifisme intransigeant qui condamne toute guerre indistinctement. Pour celui-ci il n'y a que des guerres injustes, du moins à l'époque présente. Il emprunte son argument au caractère trop meurtrier des guerres actuelles. Aujourd'hui, grâce à la technique des armements,

(1) Editions Spes. Paris, 1937, 233 pp. in-12. Prix : 12 francs.

grâce à la puissance sans égale des moyens de destruction, grâce à la solidarité des nations qui agrandit à l'échelle mondiale les moindres conflits régionaux, les ravages de la guerre sont tellement terribles qu'ils ne sont jamais compensés par le bien qui en résulte ni pour le vainqueur, ni pour le vaincu. On ne peut tolérer un mal que s'il en sort un bien au moins équivalent. Or de nos jours le bien de la guerre a cessé de l'emporter sur le mal qu'elle est en soi. Toute guerre doit d'une manière absolue être réprochée comme immorale. L'objection est forte et mérite d'être prise en considération. Elle doit inciter les Etats qui seraient tentés de faire la guerre à bien peser leurs responsabilités et à épuiser toutes les voies pacifiques avant de s'en remettre à la décision des armes. Mais la force de l'objection ne va pas au delà. Elle commande la prudence, elle n'interdit pas toute résistance à l'injuste agresseur. En effet, « le caractère plus ou moins meurtrier des techniques de combat affecte les modalités de la guerre, non son essence, et ne suffit pas de soi à en qualifier la moralité. Refuser en toute hypothèse au droit l'appui de la force, qu'est-ce autre chose sinon permettre à la force de primer le droit et de livrer l'humanité au désordre bien plus dommageable de la violence morale? La très légitime réprobation que soulèvent les horreurs qui accompagnent inévitablement la guerre ne doit donc pas flétrir indistinctement tous les Etats belligérants. Ceux-là la méritent dont l'injustice a provoqué l'ouverture des hostilités; elle ne saurait atteindre ceux qui usent de la force en parfaite conformité avec les requêtes de la justice. » (Art. 140-141, p. 115.)

Soit, la guerre faite pour une juste cause est légitime. Mais nouvelle difficulté. Comment discerner celui des belligérants qui a juste cause? Toute guerre a des origines multiples et complexes. L'établissement des responsabilités d'une agression est presque toujours la dernière chose que l'on puisse faire. Il faut cinquante ans de recul historique pour apprécier la marche des événements et doser la part de responsabilité incombant à chaque Etat. Il n'y a jamais subjectivement de juste guerre puisqu'on est toujours dans l'impossibilité de dire de quel côté se trouve l'équité. Cette objection contient du vrai et du faux. Il est vrai que les Etats intéressés au conflit, sous l'empire des préjugés et des passions des gouvernants et des gouvernés s'illusionnent facilement sur leur bon droit et croient vite avoir pour eux la juste cause. Mais ce qui est difficile aux intéressés l'est moins aux tiers impartiaux. Ceux-ci peuvent apprécier les faits avec plus de sérénité, juger avec bon sens et raison du drame où ils ne sont pas acteurs. Le litige doit leur être soumis avant de recourir aux armes. La nation qui refuse toute procédure arbitrale ou judiciaire et prétend immédiatement régler la difficulté par la violence guerrière se met incontestablement dans son tort et confère à l'autre belligérant un droit de légitime résistance (art. 130, p. 120).

* * *

Reste à étudier la guerre entreprise au nom du principe de nécessité. C'est ce principe qu'invoquait en 1914 le chancelier allemand pour justifier l'invasion de la Belgique : *Not kennt kein Gebot*. Nécessité ne connaît pas de loi. Examinons ce principe dans toute sa généralité, indépendamment de l'application qui en a été faite à notre pays. Tâchons d'abord de bien le préciser. Un Etat se trouve, pour sauver son existence et celle de ses sujets, dans la nécessité de faire la guerre à un autre Etat qui est étranger aux circonstances qui ont créé le cas de nécessité, en a-t-il le droit? Si cet Etat s'est mis lui-même par sa faute dans la nécessité de recourir aux armes, son droit est nul. S'il n'y a pas faute de sa part et si l'autre Etat est lui aussi, pour sauver sa vie et celle de ses sujets, dans la nécessité de résister par les armes, il y a conflit de deux droits égaux et l'action guerrière est interdite à l'adversaire. Mais si cet autre Etat en faisant des concessions sur ses droits secondaires amène la disparition de la

nécessité dont se prévalait l'ennemi, il est obligé de faire ces concessions, et son refus créerait au profit de l'attaquant une juste cause de guerre. Car c'est un principe juridique que en cas de collision de deux droits, le droit inférieur est primé par le droit supérieur (art. 40, p. 49).

Cette doctrine est abstraite et elle gagnera à être illustrée par un cas de fausse application que nous empruntons à un auteur allemand. Le général von Bernhardt, dans son ouvrage de 1913, *L'Allemagne et la prochaine guerre*, écrivait : « Là où un peuple qui se développe ne peut acquérir de races non civilisées un territoire à coloniser, et lorsqu'il faut conserver à l'Etat un surplus de population qu'il ne peut plus nourrir, il ne reste rien d'autre à faire que de se procurer par la guerre le territoire nécessaire; l'instinct de conservation personnelle pousse forcément à la guerre et à la conquête des contrées étrangères. Ici le droit n'appartient plus à celui qui possède, mais à celui qui dans la lutte reste vainqueur (1). » Le *Code* ne cite pas ce texte et n'y fait pas la moindre allusion. Si nous le reprenons, c'est parce qu'il contient une interprétation inacceptable du principe de nécessité. Est faux, en effet, tout dilemme qui comporte insertion de moyens termes entre les partis proposés. Cette règle de la vieille logique se vérifie ici. Dans un monde où tout le domaine terrestre est partagé, les pays surpeuplés qui sont dépourvus de colonies et auxquels les Etats mieux lotis ne veulent rien abandonner de leurs possessions ont pour se sauver et pour sauver leurs sujets des moyens plus équitables et plus sûrs que le recours à la force des armées. Ce recours est, en effet, d'une issue problématique. L'issue du combat fût-elle heureuse, il n'est pas certain que la victoire sera utile. Il y a peu de colonies de peuplement. Situées dans la zone tropicale, la plupart se prêtent mal à l'installation humaine, surtout à l'installation de races provenant des climats tempérés. Il est douteux que les colonies conquises puissent servir d'exutoire au trop-plein de population de l'Europe centrale et de l'Europe occidentale. Pour les Etats où l'équilibre est rompu entre la population et la puissance nutritive du sol, les vrais moyens de salut sont l'émigration et l'industrialisation (art. 52, p. 58). Ces moyens sont plus équitables, puisqu'ils atteignent le but avec plus de sûreté sans impliquer aucun emploi de la violence. Pour pouvoir légitimement appliquer à l'Etat surpeuplé le principe de la guerre de nécessité, il faudrait que tous les autres Etats qui sont en situation de consentir des concessions sur leurs droits secondaires s'y refusent obstinément et en même temps, c'est-à-dire se ferment de manière hermétique aux immigrants du pays où il y a excès d'habitants, en refoulent systématiquement les marchandises et interdisent de lui livrer les matières premières ou les denrées alimentaires sans lesquelles aucune nation industrialisée ne peut vivre. Sans cet ensemble de conditions, l'Etat surpeuplé n'a pas le droit de tirer l'épée. Faut-il l'ajouter, l'histoire ne présente peut-être pas une seule hypothèse concrète où toutes ces circonstances se soient trouvées réunies. Mais aussi pour éviter qu'elles le soient jamais faut-il recommander aux puissances de s'entendre, sauf maintien de certaines mesures de contrôle, pour abolir tous les obstacles artificiels dont se trouvent aujourd'hui hérissés la grande émigration et le commerce international. A ce dernier point de vue, la Société des Nations peut rendre beaucoup de services et ce serait un tort, sous prétexte qu'elle a échoué dans certains de ses buts, de lui donner le coup de grâce. Il faut, au contraire, la soutenir, la perfectionner, lui rallier les Etats qui s'en sont écartés et se souvenir que « ni les lacunes de l'œuvre, ni la déficience des volontés n'autorisent les catholiques à condamner le principe même de la Société des Nations, attendu que celui-ci fait partie de la tradition chrétienne, qu'il a trouvé son application dans

(1) Paris, Payot, trad. par Feyler, p. 14.

la chrétienté du moyen âge et qu'il a été rappelé dans des circonstances mémorables par le Saint-Siège » (art. 231, p. 190).

Le *Code de morale internationale* prend position sur toutes les questions controversées à l'heure actuelle et permet à chacun de se faire à leur sujet une conviction raisonnée. Nous ne voudrions pas clore nos aperçus sans signaler deux points encore fréquemment discutés. L'Allemagne allègue sans cesse que le « diktat » de Versailles lui a été imposé par la force et qu'un contrat passé sous l'empire de la violence est dépourvu de toute valeur. Elle n'est donc pas tenue d'observer le traité de paix de 1920. C'est aller trop vite dans la chaîne des déductions que de raisonner ainsi. Si la guerre se termine par la victoire du juste belligérant, le traité de paix est valable par lui-même, du moment que ses stipulations n'ont rien d'exagéré et qu'il proportionne les réparations à l'injustice subie. Si l'injuste belligérant a vu son entreprise couronnée par le succès des armes, la situation est différente. De soi le traité qu'il impose est nul et non avenu : la force ne crée pas le droit. Le vaincu sera néanmoins obligé de s'y conformer, non par égard au droit du vainqueur, puisque ce droit n'existe pas, mais dans l'intérêt de ses propres sujets et de la communauté internationale à qui il est tenu d'épargner les horreurs d'une guerre nouvelle. Ce traité vaut non par sa force interne, *ex vi contractus*, mais par suite de la nécessité du bien de la paix, *propter necessitatem boni pacis*. Sans cette solution, une guerre serait la cause d'une autre guerre et l'humanité ne sortirait jamais du carnage. Cependant cette solution n'est-elle pas une capitulation devant l'injustice? Non. Car une guerre ultérieure, faite pour une cause légitime et par conséquent étrangère à la volonté de rompre le traité injuste, peut survenir. Si l'ancien adversaire s'y trouve engagé et subit la défaite des armes, la partie lésée par le traité injuste aura le droit et le moyen d'obtenir toutes les réparations que postule l'équité. La nécessité de la paix a momentanément fait passer au second plan les exigences de la justice, mais on leur réserve la possibilité de reprendre le dessus; et il est bien rare, quand on considère l'histoire de haut et de loin, de ne pas voir cette possibilité devenir réalité. La résurrection de la Pologne est un exemple significatif. Pour tout résumer, disons que le traité imposé par la force à l'injuste agresseur oblige d'une manière absolue et sans condition; que le traité subi à l'issue d'une défaite par le juste belligérant n'oblige jamais que d'une manière hypothétique et sauf légitime occasion de reprise (art. 196, p. 156).

* * *

On a récemment discuté la question du droit de « passage innocent » à travers les territoires neutres. On entend par « passage innocent » la traversée par une armée d'un territoire intermédiaire entre les deux pays belligérants, sans toutefois s'y livrer à aucune action dommageable. C'est ce que nous demandait l'Allemagne en 1914 et c'est ce qu'elle s'est arrogé après notre refus. Que faut-il penser de ce droit? Au regard de la morale naturelle, le passage innocent, dès qu'il est nécessaire au succès de la partie belligérante qui a juste cause, est un droit strict pour celle-ci. Il faudrait même aller plus loin et admettre que l'Etat tiers a le devoir d'aider le juste belligérant, si son aide lui apparaît comme nécessaire au triomphe de la bonne cause. Voilà la théorie pure. En fait, le passage n'est jamais « innocent ». Le pays traversé, qu'on le veuille ou ne le veuille pas, sera victime de dommages. En outre, discerner le juste belligérant n'est pas toujours facile. Partant de là, le droit international positif permet à tout Etat qui n'est pas directement partie dans le conflit de se proclamer neutre et parfois même lui impose la neutralité. Il décrète ensuite en faveur de l'Etat neutre l'immunité du territoire. L'Etat neutre ne peut accorder passage ni à

l'un ni à l'autre belligérant et ceux-ci n'ont pas le droit de forcer le passage. Toutefois, dans l'hypothèse d'une Société des Nations bien organisée, qui ferait désigner par un tribunal impartial l'injuste agresseur et qui disposerait de moyens suffisants pour assurer le respect de ses décisions, la traversée du pays intermédiaire serait de droit au profit du juste belligérant. La morale naturelle reprendrait alors son empire sur le droit positif et la paix du monde serait mieux assurée (art. 205, p. 162).

On voit ici une nouvelle raison de ne pas ruiner l'embryon de Société des Nations qui nous reste aujourd'hui à Genève, mais au contraire de le développer au point de lui donner une robuste et parfaite constitution. Y arrivera-t-on? C'est le secret de l'avenir. Ne désespérons pas et souvenons-nous de ce qu'un des nôtres, TAPARELLI D'AZZEGLIO, S. J. (1793-1863) écrivait prophétiquement dès 1840 dans son célèbre *Essai théorique de droit naturel*, où il prévoyait l'avènement d'une société ethnarchique organisée : « Nous voyons les nations modernes éprouver de plus en plus le besoin d'une autorité internationale, régulière et parfaitement déterminée dans ses formes, le besoin d'une autorité forte, respectée de tous, et qui puisse faire en sorte que le droit des faibles ne soit pas à la merci des plus puissants. C'est ici l'intérêt du grand nombre; or, quand l'intérêt se combine avec le droit, il devient tout-puissant et détermine inmanquablement les formes qui sont les plus en harmonie avec les besoins des sociétés. Aussi croyons-nous que peu à peu l'on verra s'élever dans le monde une sorte de tribunal fédéral universel qui remplacera les alliances, les congrès, les traités comme ceux-ci remplacent provisoirement aujourd'hui l'autorité suprême de l'empereur et le gouvernement patriarcal des pontifes; cela nous paraît devoir arriver, quoique lentement peut-être, car la vie des nations peut se compter par le nombre des siècles, comme la vie des individus se compte par le nombre de leurs années (n° 1366). » (Art. 23, p. 31.)

Un mot de conclusion. Nos aperçus sont loin d'avoir épuisé toutes les richesses du *Code de morale internationale*. Ils suffisent à montrer l'incontestable intérêt que présente le livre. A peine sortie de presse, l'œuvre était traduite en anglais. Une traduction italienne est en préparation. L'accueil international est flatteur et témoigne en faveur du bon travail accompli par l'*Union de Malines* dans sa XVII^e session.

MAURICE DEFURNY,
Professeur à l'Université de Louvain.
Secrétaire de l'Union Internationale
d'Etudes sociales.

Ces Italiens !

— Mais vous nous rendez les choses aussi impossibles qu'il est en votre pouvoir de le faire! s'écria le général. Voyez toute cette propagande arabe, je la trouve parfaitement inadmissible.

— Je veux essayer de vous répondre honnêtement, répliqua Mario. Je ne recourrai aux dénégations officielles prétendant que l'on se borne à signaler objectivement des faits. Il y a certainement une propagande italienne anti-anglaise en Palestine, et je comprends très bien que vous soyez fort préoccupés par certaines des choses qui se disent à Tripoli comme par certaines des choses qui se font à Malte. Il vaut d'ailleurs mieux que vous le soyez. La raison? Nous désirons voir reconnue la conquête de l'Abyssinie; pour que cette opération devienne pour nous un succès, pareille reconnaissance est indispensable. Nous n'avons pas joui de votre bienveillance au cours de cette conquête et il semble que nous ne puissions obtenir sa reconnaissance

PARMI NOS 200 CRUS

QUELQUES VINS
PARTICULIÈREMENT
RECOMMANDABLES

	Par bouteille.	Par 30 bout.	Par 60 bout.	Par 100 bout.
VINS DE TABLE				
Côtes de Saillac	4.25	4.—	3.75	3.50
Tordjman, vin d'Algérie	5.50	5.25	5.—	4.75
Clos du Manoir, vin rouge ou blanc	5.25	5.15	5.—	4.75
BORDEAUX ROUGES				
Château de Barbe, 1931	6.—	—	5.75	5.50
Saint-Emillon, 1929	13.—	12.50	12.—	—
* Saint-Estèphe, 1934	10.—	—	9.50	9.—
* Margaux, 1934	12.—	11.50	11.—	10.—
** Château Marquis de Terme, 1931	12.50	12.—	11.—	10.—
Château Pouget, 1929	17.—	16.50	16.—	15.50
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BORDEAUX BLANCS				
** Graves Saint-Hilaire	8.—	—	7.75	7.50
Barsac, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Sauternes, 1926	18.—	17.25	16.50	15.50
Ste-Croix du Mont, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Château de Rauzan, 1934	7.—	—	6.75	6.50
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BEAUJOLAIS MACONNAIS				
Beaujolais	6.—	—	5.75	5.50
Beaujolais, 1926	9.—	8.50	8.—	7.50
Mâcon supérieur	7.50	7.—	6.50	6.—
Moulin-à-vent, 1926	15.—	14.25	13.50	12.50
Moulin-à-vent, 1924	16.—	15.25	14.50	13.75
BOURGOGNES				
Grand vin de Bourgogne Latour, 1929	22.—	20.75	19.50	18.—
Pommard, 1924	22.—	21.—	20.—	19.—
Gevrey Chambertin, 1926	21.—	20.50	19.75	19.—
Mercurey, 1924	21.—	20.—	19.—	18.—
Aloxe Corton, 1924	24.—	23.—	22.—	21.—
Pommard, 1919	25.—	24.—	22.50	21.—
Chablis, 1926	23.—	22.—	21.—	20.—
ORIGINE CONTROLEE ETAMPE RHONE				
Châteauneuf du Pape	13.—	12.50	12.—	11.25
MOSELLE RHIN				
Niersteiner	15.—	14.50	14.—	13.50
Riesling Auslese	9.—	8.25	7.75	7.—
Liebfraumilch	26.50	25.—	23.—	21.—
VINS DE LIQUEURS				
Malaga Agulo	7.50	7.—	6.50	6.—
Tarragone	6.—	5.85	5.70	5.50
Tokay sec	15.—	14.25	13.50	12.75
PORTOS				
* Porto Agulo, rouge	15.—	14.25	13.50	12.75
* Porto Agulo, blanc	19.—	18.25	17.25	16.25
** Porto Tawny, 1917	35.—	33.50	32.—	30.—
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
CHAMPAGNE				
Champagne M. Hemard, extra sec	33.—	32.—	31.—	30.—
VIN MOUSSEUX				
Jean d'Harbley, vin mousseux	15.—	14.25	13.75	13.—

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES ♦ BRUXELLES ♦ ANVERS ♦ LIÈGE ♦ BRUGES
EXPEDITION EN PROVINCE FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DE
TOUTE COMMANDE D'UN MONTANT DE 200 FRANCS.

une **PONTIAC**



donne
l'heure exacte



PONTIAC

supportchoc

le premier chronographe
qui supporte les chocs

— Indispensable pour —
Missionnaires, Docteurs,
Infirmières, Ingénieurs, etc.



**DÉLICIEUX !..
EXQUIS !..**

s'écrie tout fumeur de CareSCO
Faire l'essai c'est savourer toujours

CARESCO
résume qualité, douceur, fraîcheur

CARESCO
produit par son arôme la bonne humeur

Manufacture de cigares CARESCO
G. VERHOEVEN & C^{ie}, MOLL
Nous demandons des agents partout



Tissot
la montre antimagnétique

Montres pour religieuses

Montres de précision
spéciales pour
missionnaires

Tous genres de montres

En vente chez tous
les horlogers concessionnaires

FONDÉE EN 1853

LOI DU 10 JUIN 1937

Extension des Allocations Familiales

ALLOCATIONS ANNUELLES
payables par semestre, sauf modification par Arrêté Royal

Pour un enfant	Frs	247,20
Pour deux enfants		667,20
Pour trois enfants		1,363,20
Pour quatre enfants		2,431,20
Pour cinq enfants		3,919,20
Pour six enfants		5,407,20, etc.

Minimum de Contrainte
Maximum de Facilités

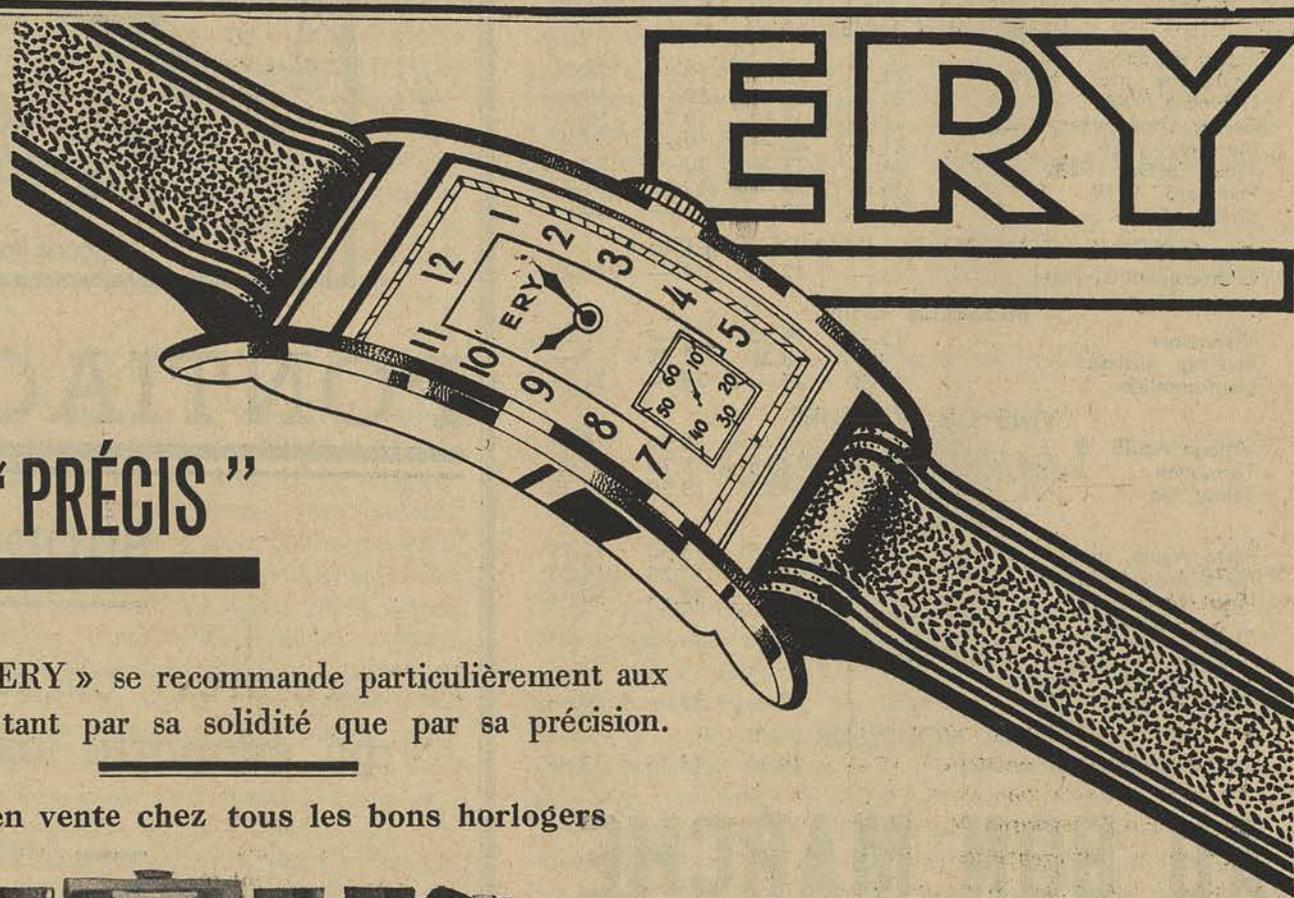
en vous adressant à

“LA FAMILLE”
Caisse Mutuelle d'Allocations Familiales
26, rue du Boulet
BRUXELLES
Tél. : 11.81.90 (3 lignes) C. Ch. Post. : 430.14



Quand on dit :
“ERY”

on dit :
“PRÉCIS”



ERY

La montre « ERY » se recommande particulièrement aux missionnaires tant par sa solidité que par sa précision.

Elle est en vente chez tous les bons horlogers



que si celle-ci vous est utile. Il nous faut donc vous créer des difficultés partout où nous le pouvons et cela aussi longtemps que vous nous faites des difficultés en Abyssinie. C'est le seul moyen à notre disposition pour vous amener à parler affaires et à composer.

— Ce n'est pas là une mentalité très agréable, remarqua le général.

— C'est-à-dire, fit observer Mario, que c'est l'espèce de calcul qui paraît désagréable quand on l'énonce franchement, mais dont tout le monde joue toujours en politique, encore qu'il y ait certaines gens assez heureuses pour être inconscientes de leurs propres intentions.

— Mais ce calcul implique que nos relations doivent être toujours hostiles, que ce soit ouvertement ou de façon occulte, dit le général.

— Ce calcul implique que nous avons des conceptions différentes de ce qui constitue la bonne entente; répondit Mario. Cette différence peut d'ailleurs être parfaitement loyale et le mieux est de l'accepter telle quelle. Vous croyez — à juste titre — que la paix est préférable à la guerre, et vous n'êtes pas profondément choqués par une situation mondiale dans laquelle les classes dirigeantes de l'Angleterre et des Etats-Unis jouissent d'un standard de vie supérieur d'une manière grotesque à celui du restant de l'humanité; une situation dans laquelle l'industrialisme anglo-américain impose de mille manières ses standards au reste du monde. Les griefs des classes et des races inférieures vous paraissent tout à fait vulgaires et si ces inférieurs ne se contentent pas d'attendre patiemment les remèdes, vous les dénoncez comme de méchants trouble-paix. Nous pensons au contraire, nous, que vous troublez la paix en annexant le quart du monde pour refuser ensuite d'avoir les enfants nécessaires pour le peupler. Ce qui vous paraît moral, nous paraît immoral. Vous vous plaignez de la propagande italienne anti-anglaise, mais que dire de la propagande anglaise anti-italienne?

— Où voyez-vous de la propagande anglaise anti-italienne? demanda le général.

— Si vous appelez propagande des histoires venant directement du gouvernement, en effet, je ne vois rien dont nous puissions nous plaindre, dit Mario. Le gouvernement est encore ce qu'il y a de meilleur en Angleterre, actuellement — surtout depuis le départ de Baldwin. Mais la source de la propagande ne nous importe guère. Voyez donc votre presse libérale et socialiste qui fonce chaque jour sur tout ce que fait le gouvernement italien, lui supposant les plus sinistres intentions, et n'essayant jamais d'expliquer à ses lecteurs les buts ultimes de la politique italienne. Est-il alors étonnant que Mussolini soit tenté de dire : « S'ils sont décidés à se plaindre de moi en toute hypothèse, autant leur fournir quelques sujets de plainte? » Et il est possible qu'à la prochaine élection ou à la suivante ces gens-là soient membres du gouvernement de l'Angleterre. Ne vous étonnez donc pas que la politique anglaise nous préoccupe aussi longtemps qu'il est possible qu'elle soit un jour dirigée par sir Stafford Cripps ou par la duchesse de Atholl.

— Non, la duchesse de Atholl est « conservateur », interrompit le général.

— Vrai? dit Mario. Bonté divine!

— Dans tous les cas, continua le général, nous n'essayons pas d'empoisonner vos relations avec d'autres pays.

— Vous oubliez, rétorqua Mario, que votre situation pour la propagande est différente de celle des autres pays. L'anglais est une langue mondiale. Nous prêchons — délibérément — aux Arabes; vous prêchez — peut-être sans savoir que vous le faites — aux Américains. Non seulement les Américains lisent l'anglais, mais — ce qui est bien plus important — ils ne veulent lire ou ne lisent rien d'autre. Conclusion : vous autres, Anglais,

êtes à même de faire croire aux Américains, au sujet de l'Europe, tout ce que vous voulez. Si vous décidiez de leur dire que tous les Français ont quatre jambes, les Américains finiraient par le croire.

Les Anglais ne se rendent certes pas facilement compte des arguments anti-anglais, mais il existe actuellement, en Angleterre, une bien meilleure compréhension de ce que l'on peut reprocher à l'Angleterre qu'il n'y en a aux Etats-Unis.

— Pourquoi les Américains ne seraient-ils pas anti-fascistes? interrogea le général. Votre philosophie de la vie est tout à fait différente de la leur.

— Cela ne me dérangerait guère qu'ils fussent anti-fascistes, si seulement ils haïssaient le Fascisme pour ce qu'il est, répondit Mario. Mais non, ils le dénoncent comme une ruse capitaliste pour écraser les ouvriers — ce qui est complètement idiot.

— Mais si les Américains croient ainsi tout ce que leur content les Anglais, voilà une bonne raison pour être bien avec les Anglais, reprit le général.

— Oh! il y a une foule de bonnes raisons pour être bien avec les Anglais, dit Mario, mais à la condition que le prix à payer soit un prix possible.

— Alors, demanda le général, pourquoi rendre les choses impossible avec l'éternelle chanson de *mare nostrum*?

— Mais n'est-ce pas *mare nostrum*? fit Mario.

— Vous ne pouvez tout de même pas vous attendre à ce que nous permettions la fermeture, contre nous, de la route vers l'Orient! reprit le général.

— Pas plus que je ne m'attends à ce que vous permettiez la fermeture, contre vous, de la route terrestre Calais-Brindisi — rétorqua Mario — mais s'ensuit-il qu'il vous faille posséder toutes les gares de cette route? Sans doute, une maîtrise hostile de la Méditerranée vous gênerait, mais, pour nous, une maîtrise hostile, c'est la mort. Vous dites qu'il vous est impossible de vous sentir à l'aise aussi longtemps que l'Italie persiste à parler de ses ambitions méditerranéennes, mais nous disons, nous, que nous n'osons cesser de parler de nos ambitions méditerranéennes aussi longtemps que l'Angleterre ne fait que parler de remettre l'Italie à sa place.

— Et l'Espagne? demanda le général.

— Ah oui! répondit Mario. Là, nous abandonnons l'apologie. En Abyssinie nous étions moralement sur la défensive. Notre thèse était que nous ne faisons que ce que bien des autres avaient fait, et qu'il était hypocrite de nous condamner comme des criminels uniques. En Espagne c'est tout autre chose. Certes nous ne nions pas que des motifs intéressés — c'est-à-dire sains — ont eu leur part dans l'établissement de notre politique espagnole. Mais nous prétendons que ce n'est que dans une Europe en décomposition que l'on pouvait se diviser à propos de la guerre espagnole et que les générations futures, même dans les pays qui, en ce moment, s'opposent à nous, reconnaîtront avec gratitude le rôle que nous aurons joué en Europe.

— Mais lâcherez-vous les Baléares? demande le général.

— Evidemment que nous lâcherons les Baléares, affirma Mario. Nous croyez-vous donc assez fous pour marquer Franco du stigmate d'avoir démembré son pays et pour rendre ainsi inévitable sa chute subséquente? Abandonneriez-vous Gibraltar?

— Oh! mes amis, que vous êtes tous deux fatigants! intervint le Suisse, fabricant d'eaux minérales. Mario d'abord. Qui donc pourrait prendre au sérieux toutes les revendications de Mussolini? Il s'est battu en Abyssinie — et la guerre est horrible et justifiable seulement quand elle est le seul moyen de se défendre. Quelles que soient les hypocrisies et les mensonges des autres, impossible de nier qu'en l'occurrence il ne s'agissait pas d'une guerre absolument nécessaire pour se défendre. Si les Italiens avaient voulu se donner pour des êtres d'une culture supérieure,

ils n'eussent pu faire mieux que de se montrer supérieurs aux vantardises anglo-saxonnes à propos de colonies et de standard de vie. Le malheur c'est qu'ils se soient conduits si exactement comme les Anglais. Et le malheur, pour les Anglais, c'est qu'ils se soient conduits si exactement comme les Italiens. L'Italien dit que la politique anglaise est égoïste et dénuée de scrupules. « Monstrueux, diffamatoire, criminel », rétorque l'Anglais. Quelle vile mentalité faut-il avoir — ajoute celui-ci — pour croire que nous tenons notre empire pour notre propre avantage! Comme si nous avions jamais eu pareille idée! Ne sait-il donc pas que nous, Anglais, nous gouvernons les autres pour leur bien à eux? Et pourtant l'Anglais anti-italien interprète le moindre acte de Mussolini de la même manière soupçonneuse dont l'Italien interprète le moindre acte d'Anthony Eden. Ne vous rendez-vous donc pas compte que la politique étrangère d'un pays est la résultante d'une grande complexité de motifs et que rien n'est plus vain que d'en prendre un comme motif vrai en taxant tous les autres d'hypocrisie? Certes il est ridicule de dire que la Grande-Bretagne partit en guerre pour sauver la courageuse petite Belgique et sans motif égoïste, mais il est encore plus faux de dire que toute affirmation de sympathie désintéressée à l'égard de la Belgique n'était qu'hypocrisie pure. Tout comme il est ridicule de prétendre que Mussolini se bat pour sauver l'Europe de la menace communiste et qu'il ne se bat pour aucun autre but; mais il est aussi ridicule de lui dénier une dévotion désintéressée aux traditions européennes. Toute action majeure de la politique d'une nation est toujours le produit de trente-six causes dont certainement l'une ou l'autre est passablement vile. Rien de plus facile que de proclamer cette cause-là, la cause réelle et de dénoncer les trente-cinq autres comme n'étant qu'hypocrisie pure. Rien n'est plus facile et rien n'est plus faux. Or, de cela vous vous rendez coupables tous les deux. Chacun suscite contre l'autre un nuage de suspicions qui rendra impossible toute compréhension des raisons de l'autre dans leur véritable complexité. Comme je déteste toute cette malfaisante fierté nationale! Pourquoi Italiens et Anglais ne peuvent-ils être des gens convenables et sensibles comme les Suisses?

CHRISTOPHER HOLLIS.

(Traduit de l'anglais
The Tablet.)

Gaëtan Bernoville

HISTORIEN DU SPIRITUEL

En recevant le nouveau livre de Gaëtan Bernoville, consacré à la Société des Auxiliatrices des Ames du Purgatoire, j'ai longuement réfléchi devant la longue liste des ouvrages du même auteur. Ce Basque de Saint-Jean-de-Luz et de la Rhune aura constitué peu à peu, sans l'avoir expressément cherché, un véritable panorama de la vie spirituelle contemporaine. La première biographie laïque de sainte Thérèse de Lisieux, c'est à lui que nous la devons : il sut voir et nous faire voir, sous les roses trop exclusivement célébrées, l'acuité de certaines souffrances, le tragique de certains sacrifices. En Guy de Fontgalland, il nous montra le simple et admirable « enfant qui a dit oui ». Il se fit notre guide à Lourdes, à Paray-le-Monial, à Pellevoisin. Il nous introduisit chez les Jésuites — si combattus, surtout si méconnus. Chacun de ses livres possède ce premier attrait de nous apporter autre chose que l'ennuyeux langage de certaines œuvres dites de dévotion. Ce n'est pas lui qui affirmera que « pendant toute sa jeunesse, un tel s'appliqua à fuir le péché et à pratiquer la vertu ». Il a

trop le vrai sens chrétien, par ailleurs, pour regarder à la loupe les vies dont il s'occupe et éprouver je ne sais quel malin plaisir à y déceler matière à scandale. Le goût chrétien s'allie en lui à un beau tempérament d'artiste.

Avant de parler de son dernier volume, je voudrais attirer l'attention sur un livre antérieur, consacré au Bienheureux Michel Garicoïts (1). Qui ne connaîtrait pas ce personnage, que j'ignorais moi-même avant d'avoir lu le récit de sa vie par Bernoville, serait impardonnable de ne pas aller, comme on dit, aux renseignements. Bernoville, hagiographe toujours averti et toujours près de l'essentiel, toujours « débanalisant » comme disait Bremond à son sujet, trouverait le moyen d'animer, d'enrichir, de rendre séduisante la destinée la plus médiocre. Mais là nous sommes à des milliers de lieues de la médiocrité. Garicoïts raconté par le plus plat et le plus indigeste des cacographes ne manquerait tout de même pas d'intéresser. Puisque ce Bienheureux nous est présenté par un de ceux qui ont renouvelé l'hagiographie laïque et qui, au surplus, est son compatriote, félicitons-nous-en et profitons de l'aubaine.

On pourrait résumer en quelques lignes la vie de Michel Garicoïts. Il naît à Ibarre, diocèse de Bayonne, « en une ferme accolée à la montagne comme au mur un colimaçon ». Son enfance est campagnarde et paysanne. Il conduit les moutons au pacage. Il est quelque temps domestique dans une ferme. A seize ans (en 1813), il entre au Petit Collège de Saint-Palais et passe « du basque, à travers un français bien quelconque, au latin ». Petit-séminariste à Aire, grand-séminariste à Dax, il est ordonné prêtre en 1823, envoyé comme vicaire à Cambo, puis nommé professeur de philosophie au Grand Séminaire de Bétahram : c'est là qu'il fondera bientôt les Prêtres du Sacré-Cœur. Il ouvre des écoles, envoie en Argentine des prêtres ayant pour mission d'assurer la vie religieuse aux Basques émigrés. A Igon, il est aumônier des Filles de la Croix, et ce poste est une sorte de reposoir du cœur pour cet homme persécuté. Il meurt en 1863. Il est béatifié en 1923. Après sa mort, ce qu'il n'a pu obtenir de son vivant pour son ordre se trouve triomphalement réalisé, et là intervient cette étonnante Soeur Marie-de-Jésus-Crucifié, à qui Bernoville consacre des pages fort curieuses.

Cette œuvre est éminemment basque. Tout ce que la race basque contient de force et d'austérité s'y découvre de page en page. Bernoville note fort justement : « L'apostolat de Garicoïts, pour ne plus connaître de frontières et pour se porter à tous les points du monde où l'esprit de Dieu est inconnu ou menacé, n'en garde pas moins cette personnalité, cette saveur, cette alacrité, cette unité robuste et saine qui sont des dons du terroir. La vérité universelle s'enrichit de la sorte d'une foule de vérités et d'expériences particulières longuement mûries au cours des siècles dans les foyers chrétiens ou, au creux des vallons, dans les modestes presbytères environnés de tournesols. »

* * *

La Mère Marie de la Providence, qui fut à l'origine de la Société des Auxiliatrices des Ames du Purgatoire (2), appartenait, elle, aux Flandres françaises. Son nom ne répond pas à un choix hasardeux. Il témoigne des extraordinaires attentions qui firent de cette fille de France un instrument puissant du gouvernement divin. Ce n'est pas à la légère qu'elle contracta, très jeune encore, un véritable mariage mystique avec la Providence. En lisant une telle vie, comme en lisant la vie de n'importe quel saint, il faut que nous contractions avec le vocabulaire religieux des habitudes nouvelles. Nous l'avons trop profané, ce vocabulaire. Les mots ne nous parlent plus dans leur plénitude et avec toute leur vigueur. Gaëtan Bernoville nous aide, une fois de plus, à les

(1) J. de Gigord, éditeur.

(2) *Les Religieuses Auxiliatrices des Ames du Purgatoire*. (Grasset, éditeur.)

ressaisir dans leur force originelle. Il ne perd jamais de vue les relations du surnaturel avec nos besoins vitaux les plus exigeants. Le surnaturel intéresse en lui l'homme réaliste que sollicitent toutes les réalités.

C'est ainsi que nous le voyons nous montrer ce qu'est, pour les « Auxiliatrices », le Purgatoire. Il s'insurge contre une imagerie détestable, insuffisante, certes, à attirer « le désir du chrétien moyen », et j'ajouterais : tout à fait capable de le détourner. « Il ne verra qu'ennui, dit-il, à monter et à descendre éternellement un escalier au haut duquel trône le Père Eternel. De l'enfer il imagine mal qu'il puisse être lardé de coups de fourche pendant l'éternité. Quant aux flammes du Purgatoire, dont émergent les torsos nus, elles n'expriment rien de la logique profonde et mystique du Purgatoire dans la vie de l'âme chrétienne. » Il déplore aussi une dévotion aux âmes du Purgatoire qui « tourne chez beaucoup à un vague spiritisme où les saintes âmes souffrantes apparaissant, disparaissant, multipliant prédictions et avertissements souvent saugrenus, sont ravalées à la fonction d'esprits frappeurs ». L'une des missions essentielles des « Auxiliatrices » est précisément de « restaurer ou remettre au point, dans le monde contemporain, la notion perdue, diminuée ou altérée du Purgatoire ». Elles s'en tiennent, d'ailleurs, à la plus stricte orthodoxie. Quelques lignes de l'admirable *Traité du Purgatoire* de sainte Catherine de Gênes résument excellemment leur doctrine, qui n'est autre que la doctrine catholique traditionnelle. « Ce moyen dont Dieu se sert pour purifier les âmes qui sont dans le Purgatoire est le même que j'éprouve dans moi depuis deux ans et je le sens tous les jours et le vois clairement de plus en plus. Mon âme est dans mon corps comme dans un Purgatoire, semblable à celui que Dieu a ordonné pour ces âmes. Elle y endure autant de mal que mon corps est capable d'en supporter sans mourir. Mes douleurs même s'augmentent de jour en jour et croîtront ainsi jusqu'à ce que la mort m'en délivre. »

L'auteur des *Jésuites* était particulièrement qualifié pour nous expliquer la longue formation à laquelle les Constitutions assujettissent les Auxiliatrices. Nous retrouvons, à l'origine même de ces Constitutions, la pensée souveraine de ce géant de la spiritualité que fut Ignace de Loyola. Ces pages eussent pu être, sous d'autres plumes, lourdes et fastidieuses. J'admire avec quelle aisance et quelle ingéniosité se meut l'auteur. Il déteste trop l'ennui pour être capable de l'engendrer lui-même. Des aperçus imagés, vivants, neufs et nets abondent dans le chapitre en question. Ici il distingue la Providence de la fatalité antique. Ailleurs il nous parle, et avec quel bonheur et quelle sûreté de langage, de la prière de l'Auxiliatrice : on la croit exclusivement orientée vers le Purgatoire. Bernoville, rappelant le mot d'Hello sur l'universalité du regard de l'Eglise, qui pense à tout, à l'enfer, au purgatoire, au ciel, note lumineusement : « Les Auxiliatrices appuient particulièrement sur l'une des touches du clavier, mais, emplies comme elles le sont de la pensée mère de l'Eglise, c'est toute la vie surnaturelle qu'elles font, du même coup, résonner longuement. » Quant à l'étude des œuvres et des missions, je promets à qui s'en pénétrera de vives joies intellectuelles et spirituelles. Pittoresques, truffées d'anecdotes, animées d'une vie intense, elles m'ont, pour ma part, enchanté, et je suis sûr d'y revenir.

Dans l'histoire des lettres catholiques d'aujourd'hui, Gaëtan Bernoville, qui fut l'animateur des « Lettres » et de « la Semaine des écrivains catholiques », s'est assuré une des belles places. Sa génération, qui compte de brillants romanciers, critiques et poètes, n'a pas, que je sache, beaucoup d'historiens laïques du fait spirituel aussi riches et aussi originaux.

LOUIS CHAIGNE.

La Voix de nos Évêques

I. Lettre de Son Éminence le Cardinal van Roey

Le Primat de Belgique dont le laconisme est devenu légendaire — non seulement chez nous, on vous en parle couramment à Paris, à Lourdes, à Rome — obtient, lorsqu'il parle ou écrit, une audience exceptionnelle.

Exemple, les directives spirituelles qu'il donna l'automne dernier à son clergé et qui, publiées récemment dans les éphémérides ecclésiastiques du diocèse de Malines, furent reprises et commentées par les journaux de toute couleur, en Belgique et à l'étranger, tirées coup sur coup en plusieurs éditions considérables (1). Ces « directives spirituelles pour le temps présent » viennent de recevoir la plus haute et la plus flatteuse des approbations sous forme d'une lettre élogieuse de Son Éminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté. Pie XI y mande à l'archevêque de Malines ses félicitations et ses remerciements pour avoir promulgué, commenté et appliqué fidèlement et opportunément les enseignements et les orientations du Saint-Siège apostolique.

Or, nos lecteurs s'en souviennent, dans cet article loué par le Souverain Pontife, le cardinal van Roey mettait spécialement en lumière la mission et l'autorité des évêques, qui ne sont pas les légats du Pape, mais les ambassadeurs du Christ, chargés par Lui de gouverner, en communion avec le Chef suprême de l'Eglise, la portion du troupeau qui leur est confiée.

Et il rappelait l'étendue de cette mission et de cette autorité de l'épiscopat. Rien de plus arbitraire, de plus opposé à l'enseignement du Christ, que de limiter les pouvoirs des évêques au domaine strictement et exclusivement religieux. Tous les domaines, si profanes et temporels qu'ils puissent être essentiellement, par exemple, la vie économique et la politique, relèvent, du point de vue moral et religieux, de l'autorité ecclésiastique. Car toute activité humaine est soumise aux lois supérieures de la morale naturelle et chrétienne, dont l'Eglise a reçu du Christ la garde et le magistère. Et les intérêts religieux sont souvent impliqués dans la vie sociale et politique. D'où les interventions du Saint-Siège et de l'épiscopat en ces matières et en ces questions temporelles : condamnation des abus du capitalisme, mise en garde contre les dangers de l'hypercapitalisme, directives concernant l'organisation professionnelle, réprobation du communisme et du nationalisme totalitaire, avertissement concernant le rexisme, etc.

Le genre du cardinal van Roey est d'exposer très fermement et très lumineusement les principes et d'en laisser les conséquences couler comme d'elles-mêmes. Lorsque ces conséquences touchent à des questions brûlantes, lorsque leur énoncé, si nettement qu'on puisse les formuler, risque de susciter des malentendus et d'exciter les passions, il laisse de préférence le lecteur ou l'auditeur les tirer lui-même et faire l'application d'une doctrine dont l'autorité ne peut être contestée. Mais qu'un maladroit n'essaie pas d'accréditer l'opinion que telle ou telle conséquence des principes énoncés n'est sûrement pas dans la pensée de l'auteur. Ce sont les principes, alors, qui risqueraient d'être diminués par cette interprétation. Un démenti vigoureux et qui ne permet plus aucune ambiguïté ne tarde pas à remettre les choses en place. Il en est sans doute qui ont juré qu'on ne les prendrait plus à solliciter les textes ou à interpréter la pensée de l'archevêque de Malines.

(1) Editions de l'A. C. J. B., 52, rue Vital Decoster, Louvain.

La lettre pastorale que nous présentons aux lecteurs de la *Revue catholique* porte bien la griffe de son auteur. Rappel lumineux d'une doctrine essentielle, puis déduction de conséquences pratiques. Pour faire bref, contentons-nous de donner un résumé et de souligner quelques idées de la partie doctrinale de cette Pastorale remarquable.

Elle a pour objet la divine miséricorde.

Dieu est appelé par saint Paul « le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation ».

Cette miséricorde de Dieu, le cardinal van Roey nous invite à la considérer d'un regard insistant. Il en fait resplendir l'éclat particulier. Cette perfection tient une telle place et joue un tel rôle dans les conseils et les œuvres de Dieu que l'on a pu définir Dieu lui-même par la bonté, c'est-à-dire par la miséricorde, car la bonté s'appliquant à la misère et donc à la créature, qui n'est que misère, prend le nom de miséricorde.

Ici, le cardinal van Roey fait une comparaison à la fois éloquente et strictement théologique entre deux définitions de Dieu. Celle que Dieu Lui-même a donnée à Moïse sur le mont Horeb et celle que formula saint Jean l'apôtre et l'évangéliste de l'amour. Jéhovah envoyait Moïse vers Israël opprimé par le roi et le peuple égyptiens. Mais, interrogea Moïse, si les Hébreux me demandent quel est Celui qui m'envoie leur annoncer une délivrance prochaine, que leur répondrai-je? « Je suis, dit Jéhovah, Celui qui suis. Tu diras aux Israélites : Celui qui est m'envoie vers vous! » Incontestablement, note le cardinal van Roey, cette définition métaphysique est la plus exacte, la plus profonde et la plus sublime qui se puisse concevoir. Mais il en est une autre, que nous révèle le Nouveau Testament. Lorsque les temps furent révolus et que le Verbe incarné eut accompli sur le Calvaire l'œuvre rédemptrice, qui est l'acte miséricordieux par excellence, saint Jean donna de Dieu une définition que nous pouvons qualifier de morale par comparaison et par opposition avec la définition métaphysique promulguée dans les flammes de l'Horeb : Dieu est charité. Et comme la charité, encore une fois, lorsqu'elle se tourne vers les misérables et les malheureux, s'appelle miséricorde, Dieu est miséricorde.

La miséricorde est un attribut tellement essentiel de la divinité qu'il en devient la définition.

Saint Thomas d'Aquin note que la miséricorde est le propre des natures très riches. Elle tient en Dieu incomparablement plus de place que dans les créatures. Celles-ci sont trop pauvres pour être excellemment miséricordieuses. Dieu l'est éminemment.

Bossuet, avec sa grande éloquence habituelle, montre la miséricorde et la toute-puissance divines collaborant à la création et à la rédemption. C'est la miséricorde qui met en mouvement, si l'on peut dire, et en œuvre la toute-puissance.

Après l'Écriture, après le Docteur Angélique et l'Aigle de Meaux, le cardinal van Roey cite la petite sainte de Lisieux. Elle a aussi considéré l'éclat de la miséricorde parmi les perfections et les attributs de la divinité. Même la justice lui semble toute trempée de miséricorde. La justice divine ne lui inspire plus de crainte, car on peut la considérer dans le miroir de la miséricorde. Et la justice, alors, nous apparaît tenant compte de notre faiblesse et de notre inconstance naturelles, tenant compte des mérites du Christ.

Sur les rapports de la justice et de la miséricorde, est encore citée une parole profonde de Tertullien. La miséricorde passe avant la justice, car l'action miséricordieuse résulte de la nature même de Dieu, tandis que les sévérités de la justice sont provoquées par un motif du dehors, par les fautes et la culpabilité de la créature.

* * *

Après cette contemplation de la miséricorde divine considérée en elle-même, la Pastorale de l'archevêque de Malines en énumère les effets.

Ce n'est pas seulement le pardon des fautes qui entre ici en ligne de compte. Ce serait concevoir trop étroitement l'œuvre miséricordieuse de Dieu que d'y voir uniquement la rémission des péchés. Tous les dons de Dieu sont des effets de sa miséricorde. Car ce sont des bienfaits gratuits dont nous sommes parfaitement indignes. Dons naturels et dons surnaturels. *In ipso vivimus, movemur et sumus*. Nous tenons de Lui l'être, le mouvement et la vie. Sa miséricorde, chante le psalmiste, nous prévient, elle nous suit, elle nous entoure et nous pénètre.

C'est dans l'ordre surnaturel, cependant, que la miséricorde se manifeste de la façon la plus éclatante et la plus émouvante.

Nos prières et nos mérites sont par eux-mêmes sans proportion avec la vie surnaturelle. Ils sont d'ailleurs déjà des dons miséricordieux. Nous entrons par miséricorde dans la vie de la grâce. Cette vie croît en nous par miséricorde. Nous y persévérons par miséricorde. Notre reconnaissance, dans la lumière de l'éternité, ne pourra chanter que la miséricorde du Seigneur. *Misericordia Domini in aeternum cantabo*. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.

* * *

Nous avons dit plus haut que les miséricordes divines ne se résument pas en la rémission des péchés. Cependant, l'œuvre la plus saisissante de la miséricorde est le pardon. Que l'offensé accable l'offenseur de bienfaits, c'est le comble de la bonté. Et lorsqu'il s'agit de Dieu, les proportions sont infinies de l'offense et du pardon et des bienfaits qui adviennent au pécheur au lieu des châtiments mérités. Il n'y a pas d'autre explication, il est inutile de chercher une raison plus profonde de la rémission des péchés que la bonté infinie de notre Père qui est au Ciel.

Le dogme du pardon est rappelé dans la Lettre de Son Eminence par un raccourci impressionnant fait de textes émouvants de l'Écriture, surtout du Nouveau Testament.

Pour finir, Son Eminence évoque les deux manifestations les plus admirables de la miséricorde éternelle : le Christ-Rédempteur et Marie-Médiatrice.

Le Christ est la miséricorde éternelle apparaissant dans le temps, la miséricorde faite homme. *Apparuit benignitas et humanitas salvatoris nostri Dei*. Le Verbe incarné s'est livré pour les pécheurs. Il s'est anéanti. Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. Il renouvelle son immolation dans le sacrifice eucharistique. Il se donne en nourriture aux hommes, dont les plus innocents et les plus saints sont trois fois indignes de le recevoir.

Marie a donné au Verbe la nature humaine. Elle a donné Jésus au monde. Elle a offert Jésus son Fils dans l'attitude héroïque et sacerdotale, debout au pied de la croix, le cœur déchiré, reine des martyrs. Elle est devenue notre mère dans l'ordre surnaturel, la corédemptrice du genre humain, la médiatrice de toutes les grâces. Nous la saluons du titre de Mère de miséricorde comme nous appelons Dieu le Père des miséricordes.

Telle est la doctrine, incomplètement résumée, qu'expose lumineusement le cardinal van Roey dans sa lettre pastorale et dont il tire les conclusions, que vous entrevoyez sans peine, de confiance en Dieu et de recours à sa bonté pitoyable aux malheureux. Quelle méditation peut être plus salutaire à une époque tourmentée et incertaine comme la nôtre. Quelle méditation et quelle piété conviennent mieux aux pauvres créatures que nous sommes et sont plus aptes à tonifier nos énergies et nos espérances?

LOUIS PICARD.

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhaus
Confiseur

USINE

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27. Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.63.59

" PATRIA "

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1. THÉÂTRE PATRIA

740 places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.

2. Salle des CONFÉRENCES

225 fauteuils

Estrade et installation pour projections lumineuses.

3. Vaste HALL avec buffet

400 mètres carrés.

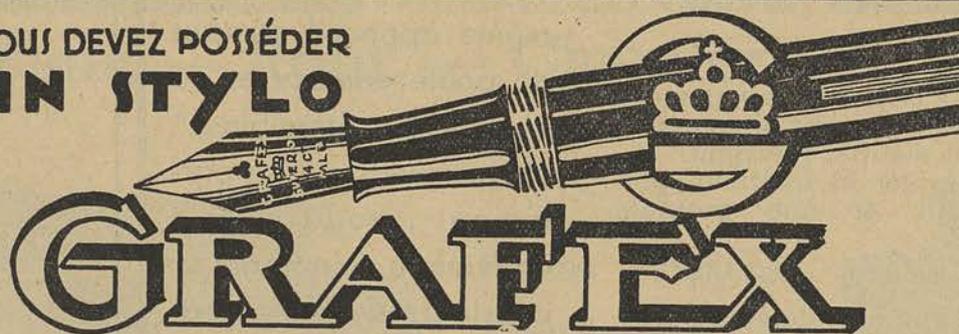
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).

4. Locaux spacieux et confortables

Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

VOUS DEVEZ POSSÉDER
UN STYLO



GRAFEX

RÉSERVOIR DE SATISFACTION

FABRICATION CONSCIENCIEUSE DIGNE DE L'INDUSTRIE BELGE

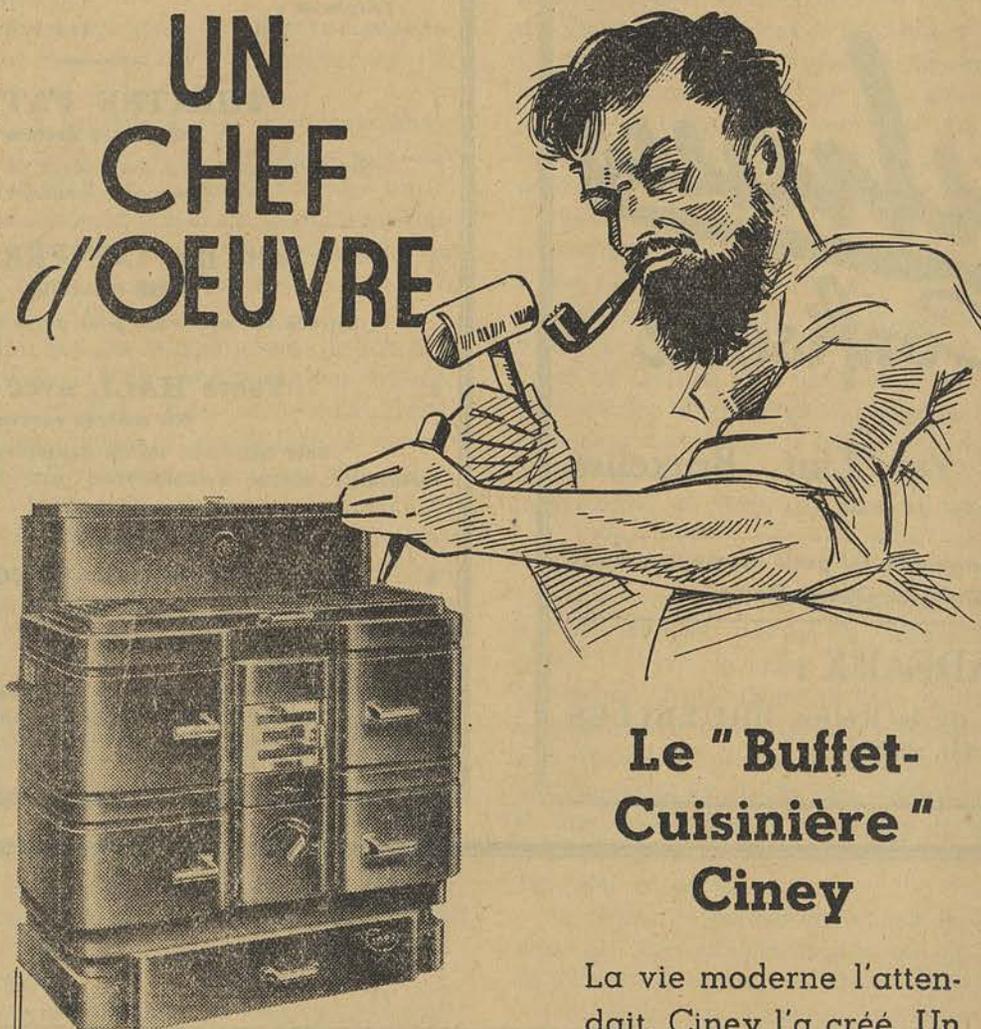
GRAND PRIX ANVERS 1930

EXIGEZ-LE DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

Pour le Gros: E. GRAFEX • 231, Rue Victor Rauter • Bruxelles

Le Stylo GRAFEX intégralement Belge, exécuté avec une machinerie remarquable et inédite, les meilleures matières et le maximum de soin, n'est pas grevé de frais onéreux de change, douane, multiples intermédiaires et publicité tapageuse. En le choisissant vous bénéficiez de la plus haute qualité pour le plus juste prix et vous réservez au Pays des capitaux et du travail.

UN CHEF d'OEUVRE



Le " Buffet- Cuisinière " Ciney

Le « foyer » chauffe l'appartement.
Le « buffet » cuit les aliments.
Et c'est un meuble ravissant.
Email extérieur et intérieur, plu-
sieurs fours et une propreté
constante.

La description complète du buffet-
cuisinière Ciney est présentée
dans la jolie brochure « Le meuble
qui chauffe », envoyée gratuite-
ment sur demande par les Forges
de Ciney, à Ciney.

La vie moderne l'atten-
dait, Ciney l'a créé. Un
même appareil servant
de poêle continu et de
cuisinière et "meublant"
élégamment un appa-
rtement : voilà ce qui
convient à de nombreux
intérieurs à la fois pra-
tiques et confortables.
Voilà ce que Ciney a
réalisé : un chef-d'œuvre.

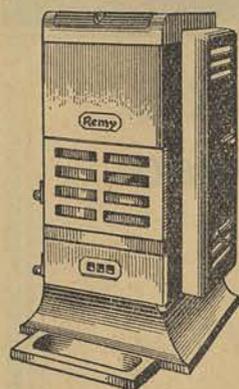
**LES FORGES DE CINEY S
A**



Le "REMY"

FOYERS ET CALORIFÈRES

BREVETÉ DÉPOSÉ



Rendement unique, garanti par des essais officiels aux Laboratoires des Arts et Métiers à Paris

89 %

de rendement moyen

UNIQUE

Prix sans concurrence pour leur capacité de chauffe

S. A. des Fonderies de l'Eau-Noire

COUVIN (Belgique)

CUISINIÈRES — CRAPAUDS — TRIANGULAIRES

FOURNEAUX DE CUISINE

Poêles pour grands halls

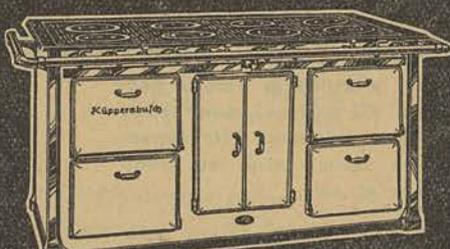


Cuisinières

de la plus petite de ménage à l'installation la plus importante.



Pour PENSIONNATS, INSTITUTS, CONVENTS, ÉCOLES MÉNAGÈRES CASERNES, etc.



KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

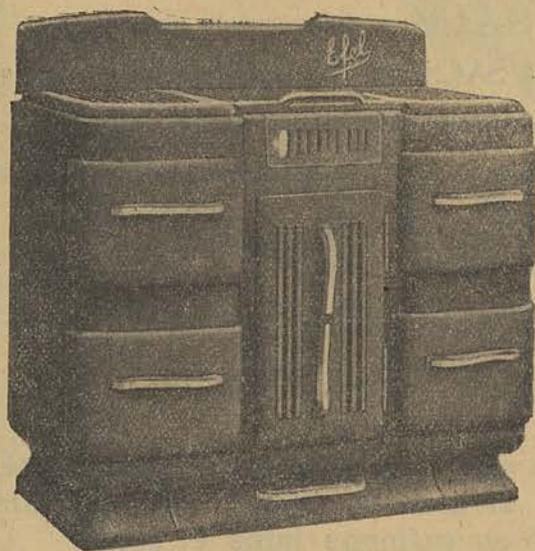
Une réalisation merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



- Poêles Parisiens
- Poêles Flamands
- Poêles Crapauds
- Poêles Triangulaires
- Cuisinières
- Poêles Buffet
- Foyers
- Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique
Textile-Pepinster.

Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écorus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton laine et soie.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour écolélastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdisables sur Tissus pour Communautés

FILATURE et TISSAGE de JUTE

PAPER-LINED BAGS

GOOSSENS Frères

BELGIAN JUTE and LINEN MILLS

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193

Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc.

JACQUES DRIESSEN

Anciens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

GROUPAGES RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS
49 à 53, rue Tranchée
Téléph. 156.20 (2 lignes)

ANVERS
18, rue des Récollets
Téléph. 202.23

Filature de Laine Cardée

Hauzeur-Gerard Fils

VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés, flanelles et sous-vêtements, en pure laine et en mélange laine et coton

Fils fantaisies pour la robe

*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R) nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 10⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92cm

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisère.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.

TOOTAL (Dépt. E) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Établissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres — Inclus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes serviettes pour couverts et institutions.

OUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS ÉPONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

La Chemiserie

Anciens Etablissements ELIE FLACHE, s. a.

20, Quai des Moines, GAND—Bureaux : 15, rue Traversière

**Chemises, Cols,
Pyjamas, Robes de chambre**

Tissus **SERVICERTUS** en exclusivité

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage
A prêt & Teinturerie**

**FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES**

TISSAGE DE COTON

La Coriandre

Société Anonyme

Bureaux et Magasins:

rue de la Coriandre, GAND

Spécialité d'Articles Blancs, Teints et Imprimés
pour toutes Lingeries

Téléphones 103.14 — 129.99 — 184.55

USINES A GAND ET A SLEIDINGE

LAINES A TRICOTER

Laines pour Bonneteries et Tissages

■ ■ ■

Les Laines de Ste-Gudule

Chaussée de Menin

MOUSCRON

Prix spéciaux aux communautés se recommandant de la Revue



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

TISSUS FILTRANTS HAUWEL

LES SPÉCIALISTES POUR VOS FILTRATIONS

Leur production spécialisée permet seule de résoudre tous les problèmes de filtration

Tél. : 11.73.26

Direction et laboratoires : 39, rue Bosquet, BRUXELLES

Usines à Courtrai et Halluin

Tissage de Soieries
DE VOS FRÈRES S. A.
WAEREGHEM [Belgique]

SOIERIES : Crêpe de Chine (belles qualités) — Crêpe sablé — Crêpe Maromat — Toile de soie — Crêpe satin — Satins pour processions.

DOUBLURES : Brochés — Crêpes façonnés — Satins — Serges, etc.

Le Bon Pain produit par la meilleure farine provenant des
MOULINS « CONCORDIA », à AUVELAIS-GROGNEAUX

LE PLUS ANCIEN MOULIN DE BELGIQUE

(Le premier moulin de Grogneaux fut construit par les religieux de l'Abbaye de Floreffe en 1138)

Complètement transformé et modernisé en 1931

PRODUCTION JOURNALIÈRE : 55.000 KILOS BLÉ

Farines supérieures pour boulangerie et pâtisserie

000 - Extra - Gruau

Franco toutes gares par wagon ou domicile par auto

Téléph. : Taminés 22

Moulins " Métropole "

Société anonyme

Schooten-lez-Anvers



Farines de haute qualité

Spécialité de farines supérieures

000 — EXTRA — GRUAU

Nos sons, rebulets et remoulaques se recommandent

Livraisons franco toute gare

Tél. Anvers 586.70 - 583.47

Fruits Maison de gros Conserves

J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55

Registre du commerce

O. O. Postaux

Tél. 342.53

N° 1551

1329.87

Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, OITRONS, POMMES, BANANES, PAMPLEMOUSES, RAISINS FRAIS, etc. — TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE POISSONS.

Priz courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique;

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU **SIROP!**

Demandez échantillons et prix
à l'adresse suivante :

Siroperie MEURENS, à Aubel

Sirop mélangé, marque POMONA

3 QUALITÉS : Sirop purs fruits, poires et pommes,
gelées de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

IMPORTATION DIRECTE

des Grands Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Oporto,
de Champagnes et de Liqueurs de marques

Em. De Ridder-Laenen & Fils

27, Grand'Place

MALINES

Maison fondée en 1854
Chèques postaux 365.80

Reg. du Com. n° 269
— Téléphone 158 —

Entrepôts particuliers :

Tuileries (Dyle), 10

Longue rue des Bateaux, 61

VIN DE MESSE

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP. Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Ohèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

VINS FINS

Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

1720 - 1937

Depuis 220 ans

PAS DE BONNE CAVE
PAS DE BONS REPAS

Sans les grands Vins de BOURGOGNE des

Éts Liger-Belair & Fils

Propriétaires à NUIITS-St-GEORGES et VOSNE-ROMANEE

Agent général : A. KNAEPEN

43, rue de l'Application, AUDERGHEM - T. 48.38.74

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

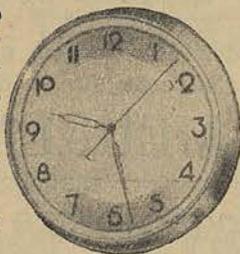
est celui des vrais amateurs.

L'horloge électrique

KIENZLE pour
pensionnats, cou-
vents, bureaux,
cours, **NE DOIT
JAMAIS ÊTRE
REMISE A**

L'HEURE car elle
donne toujours

l'heure exacte, ni remontée, ni réparée.



KIENZLE
électrique

précis
comme le soleil

KIENZLE ÉLECTRIC

12, rue Vanderlinden

BRUXELLES

Glycérines distillées, pharmaceutiques
Savons mous, Savons durs
Savons de ménage, Savons liquides

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Établissements Industriels LOUIS PITZ

Rue Van den Peereboom, 57

Téléphones : 512.94-535.99

Borgerhout-Anvers

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

**MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIO-
DIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES**

L'efficacité toute spéciale de l'anti-
douleur "LA CROIX BLANCHE",
trouve sa source dans la "synergie
des composants", c'est-à-dire
l'exaltation des propriétés parti-
culières de chacun des ingrédients
par leur association mutuelle.
Grâce à elle chacun d'eux ap-
porte à l'ensemble son effica-
cité propre et pleine tout en n'y
figurant qu'en dose très réduite
d'où toxicité nulle, tolérance par-
faite, absence de toute réaction
secondaire désagréable. Les cal-
mants exercent souvent
un effet dépressif sur le sys-
tème nerveux et circula-
toire, et provoquent de
la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas
pour l'antidouleur "LA CROIX
BLANCHE", qui compte aussi pa-
mi ses ingrédients un élément
tonifiant, dont la présence a pour
effet d'annihiler l'influence dépri-
mante des éléments calmants de
l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLAN-
CHE", a maintenant plus de 35
ans d'existence. Grâce à ses
qualités réelles il a su conquérir
la confiance des malades et
s'imposer dans la majeure
partie du monde civil-
lisé. Quiconque en a fait
l'essai, continue à en faire
son calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUIPENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

CHICOREES BOSSUT

Successesseur M. CLAEYSSENS

(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture

Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en **FIXANT QUANTITÉS**

EAU DE JAVEL **MOVA**
CRISTAUX DE SOUDE
SALINES
PRODUITS CHIMIQUES

Établ. Mostaert-Vanneste

Anciennement Vanneste-Van Gheluwe

Rue de la Fonderie, 15 à 25, ROULERS

Téléphone 46

Maurice VAN ASSCHE

Ex-policier judiciaire des Parquet et Sûreté militaire, ancien élève de l'École belge de Criminologie, directeur-propriétaire de la Centrale Belge d'Information
BRUXELLES — 23, avenue EMILE MAX, 23 — BRUXELLES
Téléphone 33.73.52 Reg. du Comm. 82356 C. C. P. 52038

RECHERCHE preuves et témoins; griefs précis et faits nouveaux; opportunité d'actions en justice dans tous litiges civils et commerciaux.
RENSEIGNE en prévision d'associations ou commandites: démasque les contrefacteur; concurrent déloyal, espion commercial, saboteur, auteurs de divulgations ou menaces.
CONTROLE les agissements d'enfants prodiges ou dangereusement liés, d'intendants, gérants, caissiers, représentants, etc.
ENQUÊTE sur origines, antécédents, réputation, religion, fortune, caractère conduite, relations. (Devoir qui s'impose avant tout mariage et qui se justifie par la gravité de cet acte.)
Vingt-trois années de probité professionnelle justifient la notoriété acquise par l'informateur MAURICE VAN ASSCHE

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les
LANGUES VIVANTES
mais les enseigne BIEN

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,
Favorise la croissance des enfants,

Prépare une jeunesse vigoureuse,

Entretien l'énergie des adultes,
Amplifie l'endurance des sportifs,

Revitalise les malades,
Soutient les vieillards.

LAIT CRU, PUR ET SAIN

étable indemne de tuberculose
Certificat du Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18

COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 63

Serges, voiles, camelots, draps, coton divers, toiles, laines à tricoter, etc. — Tisus pour processions. — Spécialité d'articles pour communautés religieuses et pour confections

UNION CHARBONNIÈRE du Brabant, S.N.C.

Bureaux et Chantiers :
100, avenue du Port, 100
Téléphone 26.96.66

COMMANDEZ VOS PROVISIONS DE CHARBON CHEZ...

"CHARPORT"

Chantier Charbonnier du Port
Pre Etienne-P. Soubre

31, Quai de Willebroeck,
BRUXELLES

Tél. 26.96.66

vous aurez la certitude d'avoir pu charbon de première qualité à un prix intéressant.



Charbonnière Forestoise E. OLIVIER

71, rue de la Station, Forest-Bruxelles

Téléphones : 44.78.51-44.94.36 Chèques Postaux : 34.477 Reg. du Commerce : 71765

- VENTE DIRECTE -
de la mine aux consommateurs

Dépôt général du « SYNTHRANOIX »
ANTHRACITE SYNTHÉTIQUE

Sté A^{me} FOURS A COKE

de et à QUIÉVRAIN

SPÉCIALITÉ DE COKE LAVÉ DE FONDERIE

Coke spécialement concassé pour chauffage central et feux continus

20/40 — 40/60 & 60/80

Remise par camion de 3 tonnes dans un rayon de 50 kilomètres

Raffinerie
Tirlemontoise
Tirlemont



Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo

200,000,000 de francs de dégâts
par an en
Belgique par les RATS!



Détruisez ces dangereux
rongeurs par :

Raxon
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-
tages Incontestables no-
tamment :

1. Inoffensif pour hom-
mes et animaux domes-
tiques ;
2. Efficacité de 100 % ;
3. Conservation illimitée

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes

800. AN. DES

Établissements **AEROXON**

Rue Léopold, 76, MALINES Tél. 807

LUXECO

PARQUETS LUXUEUX - ÉCONOMIQUE

21, rue des Tanneurs Téléphone : 250.75
ANVERS

TOUS GENRES DE PARQUETS
A prix égal — Qualité supérieure
Qualité égale — Prix inférieurs

Demandez notre parquet 7 mm et notre parquet pliant
amovible

Spécialement pour revêtement de planchers anciens

COMPROCIR S.A.

40, Rempart Kipdorp, 40 — ANVERS

Tél. 232.53-321.98-368.71-370.94.

Comprocir donne au plancher un brillant éclatant et durable, le
nettoie radicalement sans l'abîmer.

Comprocir est composé des matières les plus fines des cires solides
qui ne collent pas et entretiennent le plancher sans trop l'engraisser.

Comprocir est en état liquide, par conséquent économique et facile
à l'emploi.

Comprocir a une odeur agréable et des qualités désinfectantes.